



HAL
open science

Reconversion du site de l'hôtel-Dieu. Tranche 9 E, zone sud

Olivia Puel, Stéphane Ardouin, Marie-Noëlle Baudrand, Mélanie Foucault, Thomas Genty, Nicolas Hirsch, Marjorie Leperlier, Eric Leroy, Clémence Mège, Jordi Torgue, et al.

► To cite this version:

Olivia Puel, Stéphane Ardouin, Marie-Noëlle Baudrand, Mélanie Foucault, Thomas Genty, et al.. Reconversion du site de l'hôtel-Dieu. Tranche 9 E, zone sud. [Rapport de recherche] Service archéologique de la Ville de Lyon; Service Régional de l'Archéologie Rhône-Alpes. 2016. halshs-01911637

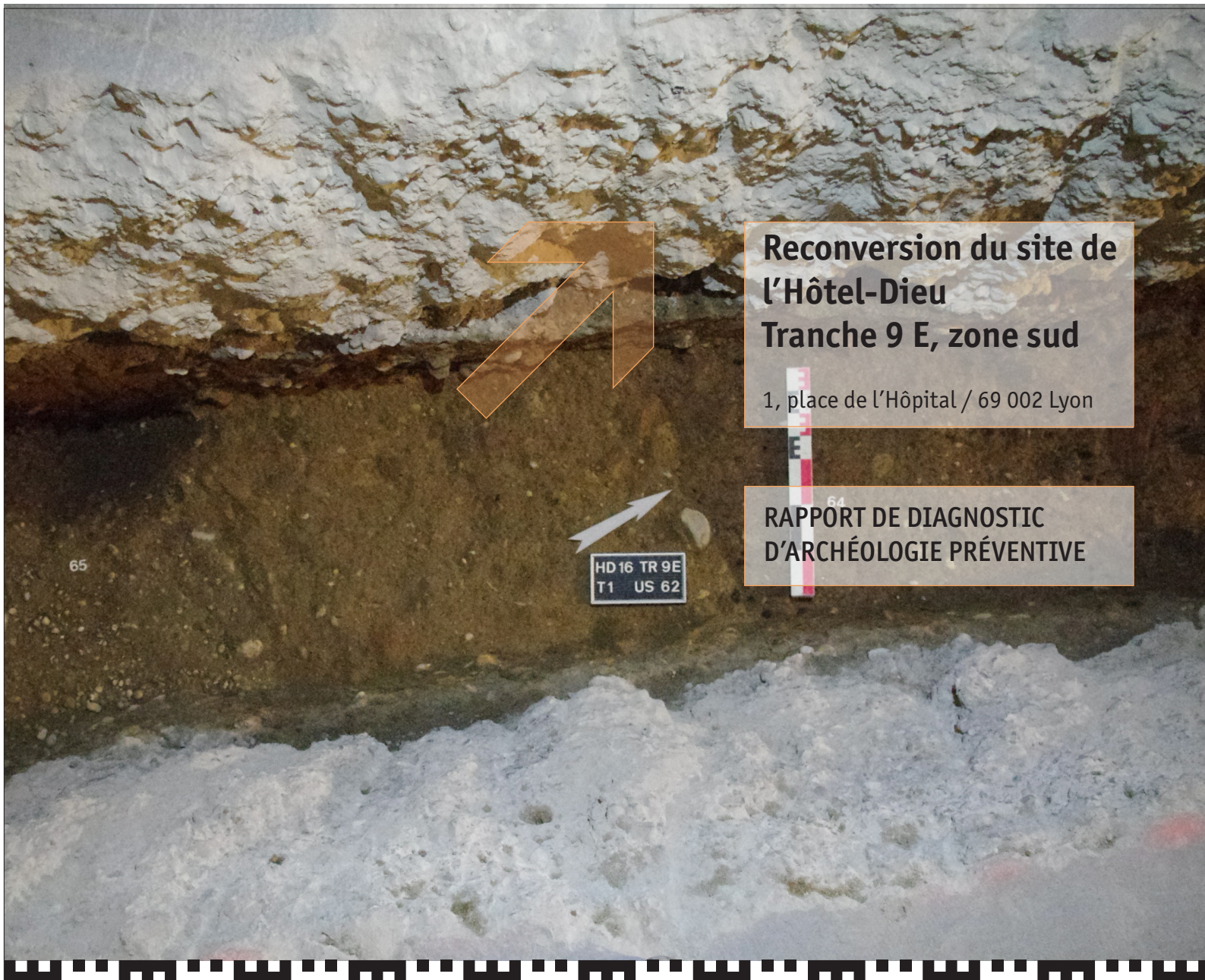
HAL Id: halshs-01911637

<https://shs.hal.science/halshs-01911637v1>

Submitted on 2 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Reconversion du site de
l'Hôtel-Dieu
Tranche 9 E, zone sud**

1, place de l'Hôpital / 69 002 Lyon

**RAPPORT DE DIAGNOSTIC
D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE**



Direction des Affaires Culturelles
Service archéologique

Ministère de la Culture et de la Communication
Préfecture de la Région Rhône-Alpes
Direction Régionale des Affaires Culturelles
Service Régional de l'Archéologie

GRANDLYON
communauté urbaine

sous la direction de
Olivia Puel

Stéphane Ardouin
Marie-Noëlle Baudrand
Mélanie Foucault
Thomas Genty
Nicolas Hirsch
Marjorie Leperlier
Éric Leroy
Clémence Mège
Jordi Torgue
Hervé Tronchère
Charlotte Ybard

Code d'opération Patriarche 69 382 2212033
Arrêté de prescription 15-318
Arrêté d'autorisation SRA 2015/1322
AVRIL 2016



Ville de Lyon
Direction des Affaires Culturelles
Service Archéologique
10 rue Neyret
69001 Lyon

Reconversion de l'Hôtel-Dieu 69 002 Lyon

Tranche 9 E, zone sud



Rapport de diagnostic d'archéologie préventive

Arrêté de prescription : 15-318 (22/10/2015)
Arrêté d'autorisation SRA : n° 2015/1322 (10/12/2015)
Code Opération Patriarche : 69382 2212033
N° SAVL : 2011.062-09

Sous la direction de : Olivia PUEL

En collaboration avec :

Stéphane ARDOUIN
Marie-Noëlle BAUDRAND
Mélanie FOUCAULT
Thomas GENTY
Nicolas HIRSCH
Marjorie LEPELIER
Éric LEROY
Clémence MÈGE
Jordi TORGUE
Hervé TRONCHÈRE
Charlotte YBARD

Février 2016



Sommaire

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES	
Fiche signalétique	
Thésaurus	
Générique	
Notice scientifique	
Fiche d'état du site	
Documents administratifs	
1. CADRE D'INTERVENTION	25
1.1. Présentation du projet d'aménagement et des opérations de fouille (OP)	25
1.2. Localisation et déroulement du diagnostic (OP)	25
1.3. Contexte géomorphologique (HT)	26
1.4. Contexte archéologique	30
1.5. Contraintes techniques et modes opératoires (OP)	37
2. RÉSULTATS DE L'OPÉRATION	39
2.1. Cave T 1 - sondage SD 4	39
2.2. Cave A 3 - surveillance SU 1	42
2.3. Cave F 1 - surveillance SU 2	43
2.4. Cave E 1 - sondage SD 1	44
2.5. Cave E 2 et galerie E 3 - surveillance SU 3	47
2.6. Cave G 1 - sondage SD 3	48
2.7. Cave G 2 - sondage SD 2	51
2.8. Cave J 1 - surveillance SU 4	53
3. ÉTUDES SPÉCIALISÉES	55
3.1. Le mobilier céramique (Cl. Mège)	55
3.2. Les enduits peints (M. Leperlier)	56
4. ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION	61
4.1. L'occupation antique au sud de l'Hôtel-Dieu	61
4.2. L'occupation antique au centre de l'Hôtel-Dieu	62
4.3. La construction des caves sur les vestiges du Bourgchanin	63
5. BIBLIOGRAPHIE	65
6. INVENTAIRES	69
6.1. Unités stratigraphiques	70
6.2. Faits archéologiques	74
6.3. Mobilier céramique	76
6.4. Enduits peints	78
6.5. Documentation photographique	79
6.6. Documentation graphique	86
7. SIGLES ET ABRÉVIATIONS	87
8. ILLUSTRATIONS	89



Fiche signalétique

Région : Rhône-Alpes

Département : Rhône

Commune : Lyon, 2^e arrondissement

Adresse : 1, place de l'Hôpital

Coordonnées Lambert 93 CC 46 centroïde :

RGF 93 – CC 46

X : 1842858 m Y : 5174952 m

Altitude NGF : 163,20 à 164,57 m NGF

Cadastre actuel : Parcelle AL 5 p

Surface d'emprise du projet : 1011 m²

Surface étudiée : surveillances = 410,80 m² ; sondages = 30,10 m²

Moyens humains :

Préparation : 2 jours/homme

Terrain : 29,5 jours/homme

Étude : 50 jours/homme

Propriétaire du terrain : Hospices civils de Lyon, 3, quai des Célestins BP 69 229 Lyon cédex 02

Statut du terrain / de l'immeuble : Établissement public, classé MH en date du 22/11/2011

Nature du terrain : Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu

Intervention : diagnostic archéologique

Arrêté de prescription : n° 15-318 (22/10/2015)

Arrêté d'autorisation : n° 2015/1322

Aménageur : SAS Hôtel-Dieu Lyon-Presqu'île, Eiffage Immobilier Centre-Est,
3, rue Hrant Dink, 69002 Lyon

Opérateur : Service archéologique de la Ville de Lyon, 10 rue Neyret 69001 Lyon

Responsable de l'intervention : Olivia Puel (SAVL)

Date de l'intervention : surveillances du 7 octobre au 3 novembre 2015 ; sondages et surveillances du 15 décembre 2015 au 22 janvier 2016

Thésaurus

Chronologie

Paléolithique

- inférieur
- moyen
- supérieur

Mésolithique et Épipaléolithique

Néolithique

- ancien
- moyen
- récent

Chalcolithique

Protohistoire

- Âge du Bronze
- ancien
- moyen
- final
- Âge du fer
- Hallstatt (premier âge du fer)
- La Tène (second âge du fer)

Antiquité romaine (gallo-romain)

- République romaine
- Empire romain
- Haut Empire (jusqu'en 284)
- Bas Empire (de 285 à 476)

Époque médiévale

- Haut Moyen Âge
- Moyen Âge
- Bas Moyen Âge

Temps modernes

- XVIe
- XVIIe
- XVIIIe
- Ère industrielle

Époque contemporaine

Interprétation

Sujet et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment commercial
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Habitat
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abris
- Mégalithe
- Artisanat alimentaire
- Argile : four potier
- Atelier métallurgique
- Artisanat
- Autre : sols, fossés

Mobilier

- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes végétaux
- Restes humains
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaique
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- TCA
- Autre :

Études spécifiques

- Géologie, pédologie, géomorphologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Archéozoologie
- Palynologie
- Anthracologie
- Macrorestes
- Céramique
- Métaux/instrumentum
- Acquisition des données
- Numismatique
- Épigraphie
- Mortiers
- Lapidaire
- TCA
- Enduits peints
- Verre
- Archives
- Conservation
- Restauration
- Autre :



Générique

INTERVENANTS ADMINISTRATIFS

DRAC/SRA : Jean-Pierre Legendre (Conservateur régional de l'Archéologie)

Le Grenier d'abondance, 6 quai Saint Vincent, 69283 Lyon cedex 01

Ville de Lyon/Service archéologique : Anne Pariente (Directeur du Service Archéologique de la Ville de Lyon), Vianney Rassart (Directeur adjoint) 10, rue Neyret 69001 Lyon

INTERVENANTS FINANCIERS

Aménageur : SAS Hôtel-Dieu Lyon-Presqu'île, Eiffage Immobilier Centre-Est, 3, rue Hrant Dink, 69002 Lyon

INTERVENANTS SCIENTIFIQUES

DRAC/SRA : Luc Françoise dit Miret (Ingénieur d'étude)

Service archéologique de la Ville de Lyon : Anne Pariente (Directeur), Vianney Rassart (Directeur adjoint), Olivia Puel (archéologue)

INTERVENANTS TECHNIQUES

Terrassement : Vieira, Parc d'activités des Ayats, Rue des 4 chemins - 69 390 Millery
Axis 26, Avenue Tony Garnier - 69 007 Lyon

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Terrain :

Fouille, photographie, relevés, enregistrement : Olivia Puel, Thomas Genty, Nicolas Hirsch

Surveillance de travaux : Olivia Puel, Philippe Dessaint, Thomas Genty, Nicolas Hirsch,
Marie Lagrange, Vianney Rassart

Relevés topographiques : Jordi Torgue

Post-fouille :

Rédaction du rapport : Olivia Puel, Hervé Tronchère, Clémence Mège, Marjorie Leperlier,
Stéphane Ardouin

Géomorphologie : Hervé Tronchère

Céramologie : Clémence Mège

Enduits peints : Marjorie Leperlier

Inventaires et diagrammes : Thomas Genty

DAO : Nicolas Hirsch, Mélanie Foucault, Charlotte Ybard

Cartographie : Éric Leroy

PAO : Marie-Noëlle Baudrand

Types de vestiges : occupation antique, murs modernes

Datation : Antiquité, Époque moderne, Époque contemporaine

Réalisation de l'intervention : Service archéologique de la Ville de Lyon

Motif de l'intervention : diagnostic d'archéologie préventive



Notice scientifique

Auteur : Olivia Puel (COL)

Numéro d'OA : 2212033

Responsable de l'opération : Olivia Puel (COL)

Nature de l'opération : opération préventive de diagnostic (OPD), octobre 2015-janvier 2016

Couverture géographique : Rhône-Alpes > Rhône > Lyon 2^e

Code INSEE de la commune : 69382

Mots-clés du thésaurus : habitat, hôpital, sol, fossé, fosse, céramique gallo-romaine, enduit peint, cave, céramique moderne

Chronologie : Haut-Empire, Bas-Empire, Temps modernes

Peuples et cités : Allobroges, Lugdunum

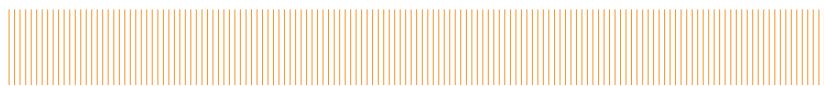
Keywords : settlement, hospital, floor, ditch, pit, Gallo-Roman pottery, painted coating, modern pottery, Early Empire, Late Empire, Modern Times, Allobrogae

Titre : Lyon – Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu – Tranche 9 E, zone sud

La reconversion du site prévoit la réhabilitation des bâtiments existants (62 000 m²), classés au titre des monuments historiques depuis 2011, et la construction de nouveaux bâtiments (10 000 m²). Depuis son démarrage, elle a fait l'objet de plusieurs opérations préventives de diagnostic ou de fouille, réalisées par le Service archéologique de la Ville de Lyon. La tranche 9 E zone sud englobe les bâtiments localisés au sud de l'église ; elle concerne précisément les sous-sols des bâtiments A et T, C, F, B et E, G et J, qui se répartissent autour de la cour du Midi, de la cour Bonnet et de la cour de la Chaufferie (fig. 01). Les bâtiments de façade donnant sur le quai Jules Courmont sortent du cadre de l'opération (caves A 2, B 1, B 2 ET B 3).

Les sondages prévus dans les caves A 1, C 1 et C 2 ont été annulés en raison de l'épaisseur inattendue des dalles de béton, qui couvraient toute la profondeur des aménagements. Les surveillances programmées dans les caves A 3, F 1, E 2, E 3 et J 1 n'ont fait apparaître que des remblais, pour la plupart d'époque moderne ou contemporaine. Les sondages réalisés dans les caves T 1, E 1, G 1 et G 2 ont révélé des vestiges antiques et/ou modernes, sur une épaisseur maximale de 0,30 m.

Le terrain naturel est présent sur le site sous la forme de la grave du Rhône et/ou des limons verts de débordements. Il a été atteint dans les caves en quatre points : dans la cave F 1 à 164,15 m NGF, dans



la cave E 1 à 164,20 m NGF, dans la cave G 1 entre 163,60 et 163,80 m NGF et, enfin, dans la cave G 2 à 163,50 m NGF.

Des niveaux antiques ont été mis au jour dans les quatre caves concernées par les sondages, mais ils se limitent à un remblai résiduel dans la cave E 1. Les structures observées dans la cave T 1 relèvent de trois phases distinctes, mais appartenant au même horizon chronologique. Aux deux premières phases appartiennent un mur, représenté par sa tranchée de récupération, et plusieurs niveaux de sol, en terre battue ou en cailloutis, qui attestent d'une occupation franche ; à la dernière phase appartiennent des remblais et des structures en creux (fossés), qui témoignent d'une occupation plus lâche (fig. 02). Le mobilier céramique et les enduits peints permettent de placer ces phases dans le premier tiers du I^{er} s. apr. J.-C. Les fragments d'enduit peint possèdent exactement les mêmes couches de mortier que ceux qui proviennent de la cour du Midi (Ardouin, à paraître), ce qui suggère leur appartenance à un même habitat. Les niveaux antiques mis au jour dans les caves G 1 et G 2 consistent en des niveaux de circulation en cailloutis, installés, à l'ouest, sur les limons naturels et, à l'est, sur un remblai anthropique et associés, à l'ouest seulement, à deux fossés creusés dans les limons (fig. 03). L'interprétation de ces niveaux reste sujette à caution : simples sols, chemins ? Leur datation est postérieure au II^e s., d'après le matériel céramique.

Les vestiges d'époque moderne correspondent essentiellement à des aménagements intérieurs réalisés dans les caves de l'hôpital : sols de terre battue ou de mortier, soubassements de meubles ou d'étagères de stockage, chemins de dalles pour faciliter le transport des denrées. Il faut néanmoins signaler la présence, dans la cave E 1, d'un mur en pierres dorées qui, à en croire son désaxement par rapport à la cave elle-même, appartenait vraisemblablement à une maison du Bourghanin et qui a servi, après son dérasement, de fondation au mur sud de la cave.

Ardouin, à paraître : ARDOUIN (S.) – Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon), Tranche 3, Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, Lyon, à paraître.



fig 1 : Hôtel-Dieu, zone sud : localisation des caves. Crédits : Ch. Sanchez, Ch. Ybard (SAVL), 2016





Fig 2 : Hôtel-Dieu, cave T 1, sondage SD 4 :
vue générale montrant successivement la tranchée de récupération d'un mur disparu
et plusieurs niveaux de sol coupés par un large fossé. Crédits : O. Puel (SAVL), 2016



Fig 3 : Hôtel-Dieu, cave G 1, sondage SD 3 :
vue générale du sol et du fossé ouest.
Crédits : O. Puel (SAVL), 2015



Fiche d'état du site

Le présent diagnostic s'est terminé le 22 janvier 2016, après 14 jours de surveillances ponctuelles et 7 jours de fouille. Les sondages ont été laissés ouverts, à l'exception du sondage SD 4, dans la cave T 1, qui a été rebouché par l'aménageur. Les déblais ont été stockés sur place ou évacués par l'aménageur en fonction de ses besoins.

Prescription 1/2



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

**Direction régionale
des affaires culturelles**
Service régional de l'archéologie

ARRETE N° 15-318

SRA : 30174
Affaire suivie par : Luc FRANCOISE DIT
MIRET

Téléphone : 04-72-00-44-54
Télécopie : 04-72-00-44-57
Mél : luc.miret@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du mérite

VU le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2015-169 du 18 juin 2015, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2015-21 du 9 septembre 2015, portant délégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU le dossier de Travaux sur immeubles classés MH déposé auprès de la DRAC - Conservation régionale des monuments historiques, sous le n° 69 382 12 00002, par SNC HOTEL-DIEU REALISATION, 3 rue Hrant Dink - 69285 LYON Cedex 02, reçu le 22/10/15 ;

CONSIDERANT que les travaux envisagés, en raison de la présence de vestiges antiques, médiévaux et modernes, affectent des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, situé comme suit :

Région : Rhône-Alpes
Département : RHONE
Commune : Lyon 2ème
Lieu-dit : Hôtel Dieu - Tranche 9E - Zone Sud
Cadastre : section(s) / parcelle(s) : AL 5p

Le diagnostic archéologique débutera par une phase de travaux de terrain et s'achèvera par l'analyse et la mise en forme des résultats obtenus et la remise d'un rapport.

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Rhone-Alpes

Prescription 2/2

Article 2 : La réalisation des opérations de diagnostic sera attribuée au Service archéologique municipal de la Ville de Lyon (SAM) s'il en fait la demande, ou à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Après désignation du ou des responsable(s) scientifique(s) par l'Etat, le diagnostic sera réalisé, conformément au projet d'intervention élaboré par le Service archéologique municipal de la Ville de Lyon ou par l'INRAP, suivant les objectifs scientifiques et principes méthodologiques annexés au présent arrêté.

Article 3 : Le Service archéologique municipal de la Ville de Lyon ou L'INRAP (direction inter régionale Rhône-Alpes Auvergne) prendra contact avec la personne qui projette d'exécuter les travaux et conclura une convention avec lui aux fins de définir, notamment :

- 1. les délais de réalisation du diagnostic et de remise du rapport ;
- 2. les conditions et délais de mise à disposition du terrain par l'aménageur et de préparation des opérations par l'opérateur ainsi que, le cas échéant, les conditions de restitution du terrain ;
- 3. L'indication des matériels, équipements et moyens apportés par l'aménageur et, le cas échéant, les modalités de leur prise en charge financière par l'opérateur ;
- 4. Le montant des pénalités par jour de retard dues en cas de dépassement des délais, soit par l'opérateur, soit par l'aménageur.

Article 4 : Le présent arrêté de diagnostic archéologique comprend deux annexes, relatives respectivement aux objectifs scientifiques et principes méthodologiques ainsi qu'à l'emprise au sol des travaux et aménagements projetés.

Article 5 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et le Chef du service régional de l'archéologie, par intérim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Directrice du Service archéologique municipal de la Ville de Lyon ou au directeur général de l'INRAP, à la personne qui projette les travaux et à l'autorité compétente pour instruire la demande d'autorisation.

Fait à Lyon, le 22 octobre 2015

P/Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
Le Chef du service régional
de l'archéologie par intérim



Jean-Pierre LEGENDRE

Cahier des charges scientifique 1/5



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

PRESCRIPTIONS POUR UNE OPERATION DE DIAGNOSTIC ARCHEOLOGIQUE

Conformément au code du patrimoine, et notamment son livre V

Réf. : 2015/6582/LFDM/XB

Affaire suivie par Luc FRANCOISE dit MIRET

N° SRA : 30174

LOCALISATION DU PROJET :

Département : 69
Commune : Lyon 2^{ème}
Lieu-dit :
Adresse : Hôtel Dieu, tranche 9^e caves sud
Réf. cadastre : AL 5p

- situé en zonage archéologique (effectif ou prévu)
 situé hors zonage archéologique

PROPRIETAIRE DU TERRAIN

(si autre que maître d'ouvrage) :
cf. liste jointe si propriétaires multiples

Nom :
Adresse :

MAITRE D'OUVRAGE :

- Public Privé Mixte

Nom (ou raison sociale) : SNC Hôtel Dieu Réalisation
Adresse : 3 rue Hrant Dink, 69285 Lyon Cedex 02
Personne à contacter : M. Anthony Klinguer
Tél. : 04 78 60 15 15

DOSSIER ADMINISTRATIF

Type de dossier : ATMH
Envoyé par : CRMH
N° opération d'urbanisme : AC 069 382 12 00002
Reçu le : 22/10/2015

NATURE DU PROJET

Aménagement de l'ancien Hôtel-Dieu

TYPE DE DIAGNOSTIC :

- études prospections travaux de terrain

RESPONSABLE D'OPERATION PRESENTI :

Profil : Antiquisant / Médiéviste
Nom - Prénom :
Rattachement :

PROTECTION AU TITRE DES MONUMENTS ET SITES :

Classé au titre des monuments historiques

Direction régionale des affaires culturelles – Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent – 69283 LYON Cedex 01
Tél. : 04.72.00.44.00 – Fax : 04.72.00.43.30 – www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Rhone-Alpes



Cahier des charges scientifique 2/5

Rappel : « Lorsqu'il prescrit un diagnostic, le Préfet de région définit ses objectifs, l'emprise de l'opération, les principes méthodologiques à suivre » (code du patrimoine, art. R. 523-23).

1. Emprise du diagnostic

1.1. Emprise du terrain assiette du projet : voir plan joint

1.2. Emprise du diagnostic (voir plan en annexe) : idem

Rappel : « La réalisation d'un diagnostic vise, par des études, prospections ou travaux de terrain, à mettre en évidence et à caractériser les éléments du patrimoine archéologique éventuellement présents sur le site. » (code du patrimoine, art. R. 523-15).

2. Objectifs du Diagnostic

2.1. Contexte archéologique :

Cette opération immobilière concerne l'ancien Hôtel Dieu de Lyon. Il est situé dans le second arrondissement de la ville de Lyon dans la partie centrale de la presqu'île, en bordure de la rive droite du Rhône. L'origine de cet édifice remonte à la fin du XIIe s. alors maison d'accueil des voyageurs empruntant le proche pont de la Guillotière. Les premiers malades seraient accueillis au milieu du XV^e s.. Les travaux d'extension se poursuivront du XVI^e s. jusqu'au XX^e s. L'ensemble actuel s'étire sur plus de 400 m de long en bordure du Rhône. Formé de 21 bâtiments, il s'articule autour de 10 cours reliées par des galeries et des passages couverts.

Une intervention a déjà été réalisée sur le site de l'Hôtel Dieu en 1983. Il s'agit de la fouille de Luc Jacquin du service archéologique de la ville de Lyon. Cette fouille a livré une occupation antique dont l'orientation globale semble fonctionner avec un probable axe antique repris plus tard par les rues Bourgchanin et Bellecordière. Le mobilier gallo-romain recueilli ne semble pas antérieur à la deuxième moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Les niveaux postérieurs ont quant à eux livré la trame de l'ancien bâti médiéval et moderne qui bordait la rue à l'est. Les vestiges d'au moins quatre maisons ont ainsi pu être fouillés.

La fouille achevée en 2013 (tranches 1 et 2) a déjà permis de cerner trois types d'occupation :

- occupation antique à partir de la fin du I^{er} siècle apr. J.-C. sur l'ensemble du site ; en partie sud : vestiges d'habitat déclinés en plusieurs états (sols de terre battue, puis terrazzo), dépôt secondaire remarquable d'enduits peints. En partie nord : probable voie (IV^e siècle) scellant un paléochenal actif à partir de la fin du I^{er} siècle.
- occupations médiévales : une fosse du haut Moyen Age, deux sépultures encore mal datées, une occupation XIII^e-XIV^e (épannage, trous de poteau et fosses).
- occupations modernes : fosses XV^e, développement du quartier Bourgchanin jusqu'au début du XVIII^e, fondations de l'hôpital Soufflot.

2.2. Sources disponibles :

- dossier communal et base de données Patriarche

- bibliographie

Lenoble M. et al., Atlas topographique de Lyon antique, rapports de PCR, Lyon, 2002 à 2014.

- personnes ressources localement ou au SRA :

Luc FRANCOISE dit MIRET

Cahier des charges scientifique 3/5

2.3. Objectifs scientifiques :

De manière générale, l'opération devra mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges antiques médiévaux et modernes présents sur le site ainsi que les vestiges du rempart de la ville potentiellement conservés sous la bordure orientale de l'ancien Hôtel-Dieu.

Les observations géomorphologiques seront nécessaires afin de préciser le mode de mise en place et d'évolution du site. Des prélèvements de bois ou de végétaux éventuellement présents dans les sondages donneront lieu à des analyses en vue de datation ou de détermination. En cas de découverte de tombes, une série de tests devra être pratiquée afin de permettre une première approche concernant le type de sépultures rencontrées : caractérisation, datation, mais aussi hypothèse concernant l'évaluation de la densité.

3. Principes méthodologiques

3.1. Travaux de terrain :

Les sondages de reconnaissance seront réalisés soit manuellement, soit à l'aide d'une mini-pelle mécanique équipée d'un godet lisse monté en rétro. Le projet d'intervention de l'opérateur devra indiquer de façon précise l'implantation de ces sondages, ils devront être répartis de façon homogène et raisonnée sur l'ensemble de l'emprise délimitée en annexe. Ils seront descendus à la cote des projets de terrassement, selon les indications qui seront communiquées par le maître d'ouvrage des travaux.

Rapport de diagnostic : le rapport de l'opération sera rendu, au minimum en 8 exemplaires, dont un non broché. Le cas échéant, 1 exemplaire par propriétaire du (des) terrain(s) doit être prévu.

Le rapport respectera les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques définies par l'arrêté du 27 septembre 2004 publié au J.O. du 14 octobre 2004 et complété par le cahier des charges émis par le Service régional de l'archéologie le 15/02/2008.

OBSERVATIONS :

Toute découverte archéologique de caractère exceptionnel sera immédiatement signalée au Service régional de l'archéologie afin qu'il prenne les mesures qui s'imposent.

Lyon, le 22/10/2015

P/Le Directeur régional
des affaires culturelles
et par délégation,
Le chef du service régional
de l'archéologie par intérim



Jean-Pierre LEGENDRE

Les informations contenues dans ce document revêtent un caractère confidentiel.

Cahier des charges scientifique 4/5

Vu pour être annexé
à l'arrêté n°15-318
du 22/10/2015



ANNEXE SUR LES OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET LES PRINCIPES METHODOLOGIQUES

Objectifs scientifiques :

De manière générale, l'opération devra mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges antiques médiévaux et modernes présents sur le site ainsi que les vestiges du rempart de la ville potentiellement conservés sous la bordure orientale de l'ancien Hôtel-Dieu.

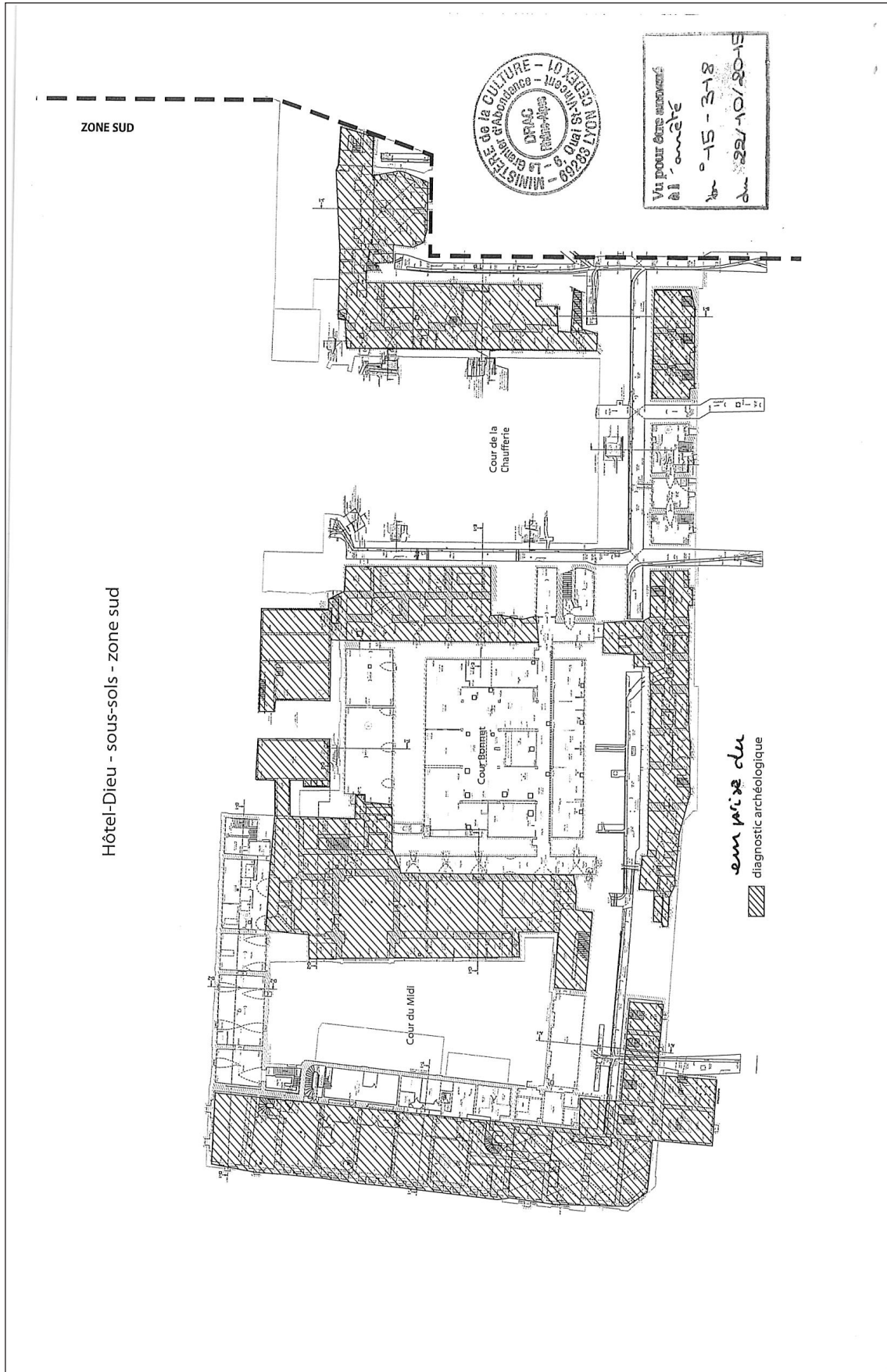
Les observations géomorphologiques seront nécessaires afin de préciser le mode de mise en place et d'évolution du site. Des prélèvements de bois ou de végétaux éventuellement présents dans les sondages donneront lieu à des analyses en vue de datation ou de détermination. En cas de découverte de tombes, une série de tests devra être pratiquée afin de permettre une première approche concernant le type de sépultures rencontrées : caractérisation, datation, mais aussi hypothèse concernant l'évaluation de la densité.

Principes méthodologiques :

Les sondages de reconnaissance seront réalisés soit manuellement, soit à l'aide d'une mini-pelle mécanique équipée d'un godet lisse monté en rétro. Le projet d'intervention de l'opérateur devra indiquer de façon précise l'implantation de ces sondages, ils devront être répartis de façon homogène et raisonnée sur l'ensemble de l'emprise délimitée en annexe.

Ils seront descendus à la cote des projets de terrassement, selon les indications qui seront communiquées par le maître d'ouvrage des travaux.

Cahier des charges scientifique 5/5



Projet d'intervention 1/4

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

DIAGNOSTIC HÔTEL-DIEU TRANCHE 9 E (69 002)

PROJET DE DIAGNOSTIC :
RECONVERSION DE L'HÔTEL-DIEU (69 002) – TRANCHE 9 E, ZONE SUD

Arrêté n° 15-318

1. IDENTIFICATION

COMMUNE : Lyon 2^{ème}
SITE : Hôtel-Dieu, 1 place de l'Hôpital
DEPARTEMENT : Rhône (69)
REF. CADASTRALES : AL 5 p
MAITRE D'OUVRAGE : SNC Hôtel-Dieu Réalisation
NATURE DU PROJET : Travaux sur immeubles classés MH
SURFACE A DIAGNOSTIQUER : 1011 m² environ
TYPE D'OPERATION : diagnostic archéologique

Date de réception de la prescription par la Ville de Lyon : 22 octobre 2015
Date d'accord de la Ville de Lyon pour la prise en charge : 07 octobre 2015
Date du projet : 1^{er} décembre 2015

2. PROBLÉMATIQUE SCIENTIFIQUE

- Mettre en évidence la nature et l'organisation des vestiges présents sur le site, y compris les vestiges potentiels du rempart de la ville en bordure est du site, pour caractériser l'occupation anthropique toutes époques confondues.
- Mener des observations géomorphologiques sur la mise en place et l'évolution du site.

3. CONTRAINTES TECHNIQUES

3.1. Conditions de mise à disposition du terrain

L'opération archéologique se mettra en place sur un terrain dégagé par l'aménageur de toutes contraintes d'accès et de circulation – dalles de béton, matériaux, tas de terre et, plus généralement, tout autre élément pouvant entraver son déroulement normal. L'implantation des sondages devra permettre la circulation des engins, ainsi que le stockage et/ou le déplacement des déblais. Tous les réseaux identifiés traversant les zones de fouille, mis hors service en amont, seront évacués si besoin au fur et à mesure de l'avancement de l'opération.

À la fin de l'opération, l'aménageur fera son affaire de la remise en état du terrain. Les vestiges éventuels qui devraient être laissés en place, une fois atteinte la cote de fond de fouille convenue, nécessiteront la mise en place d'une protection spécifique (couche de géotextile et remblai constitué de sable ou grave).

3.2. Clauses de sécurité

La DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) et toutes les déclarations administratives préalables aux travaux seront réalisées par l'aménageur.

La mise en sécurité du chantier archéologique et la sécurité de l'équipe en activité seront assurées par l'aménageur en concertation avec l'opérateur, sous la conduite du coordonnateur de sécurité. Elles seront conformes aux règles habituelles des chantiers du BTP (décret n° 65-48 du 08 janvier 1965, modifié par le décret 95-608 du 06 mai 1995).

Le bornage des terrains relevant de l'emprise de la prescription du SRA (arrêté n° 15-318) sera réalisé par l'aménageur.

L'opérateur fournira son PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé) pour l'établissement du plan de prévention.

Projet d'intervention 2/4

Les sondages atteindront une profondeur maximum d'1 m et répondront aux règles de sécurité.

4. MÉTHODOLOGIE DE L'OPÉRATION

4.1. Modes opératoires

Les caves diagnostiquées sont réparties sous l'ensemble des bâtiments de la zone sud de l'Hôtel-Dieu. Compte-tenu de leurs niveaux de sols actuels et du niveau d'apparition des vestiges antiques et/ou médiévaux dans la cour du Midi ou celle de la chaufferie (environ 164,90 m NGF), elles pourraient révéler l'existence de vestiges.

Elles feront l'objet de modes opératoires différents en fonction de leur état actuel. De manière générale, des sondages seront réalisés dans les caves accessibles qui, selon les conclusions de la médecine du travail en date du 13 novembre 2015, ne présentent aucun risque pour la santé tandis qu'une surveillance de travaux après démolition sera effectuée dans les autres caves. Le plan proposé en annexe synthétise les données présentées ci-dessous (planche 1).

1^{er} cas : sondages mécaniques

Les caves des bâtiments C, E et G seront sondées mécaniquement à l'aide d'une mini-pelle à chenilles (800 kg-1,5 t.) équipée d'un godet lisse de 1,70 m de large. Les sondages seront réalisés sous forme de tranchées, qui seront implantées par le responsable d'opération.

Bâtiment	Cave	Sondage	Niveau de sol actuel	Profondeur du sondage*
Bâtiment C	Cave C 1	Sondage S 1	164,55 m NGF	40 cm
Bâtiment E	Cave E 1	Sondage S 3	164,53 m NGF	24 cm
Bâtiment G	Cave G 1	Sondage S 4	164,45 m NGF	67 cm
Bâtiment G	Cave G 2	Sondage S 5	164,47 m NGF	71 cm

* La profondeur indiquée dans ce tableau exclut la dalle de béton qui devra être détruite par l'aménageur en amont de l'opération archéologique.

2^{ème} cas : sondages manuels

La première cave du bâtiment A et celles du bâtiment T seront sondées manuellement grâce à l'aide apportée par deux ouvriers fournis par l'aménageur. Les sondages seront réalisés sous forme de tranchées, qui seront implantées par le responsable d'opération.

Bâtiment	Cave	Sondage	Niveau de sol actuel	Profondeur du sondage*
Bâtiment A	Cave A 1	Sondage S 6	164,30 m NGF	70 cm
Bâtiment T	Cave T 1	Sondage S 7	164,64 m NGF	40 cm

* La profondeur indiquée dans ce tableau exclut la dalle de béton qui devra être détruite par l'aménageur en amont de l'opération archéologique.

3^{ème} cas : surveillances de travaux

La seconde cave du bâtiment A ainsi que les caves des bâtiments B et J feront l'objet d'une surveillance archéologique après démolition.

Bâtiment	Cave	Sondage	Niveau de sol actuel
Bâtiment A	Cave A 2	-	?
Bâtiment B	Cave B 1	-	164,50 m NGF
Bâtiment B	Cave B 2	-	164,76 m NGF
Bâtiment J	Cave J 1	-	164,97 m NGF

Projet d'intervention 3/4

4.2. Traitement des vestiges

L'ensemble des structures dégagées fera l'objet d'un relevé graphique et photographique, en plan et en élévation pour les maçonneries. Les coupes stratigraphiques feront l'objet d'un enregistrement graphique ou d'un log.

L'étude géomorphologique comprendra, si besoin, le prélèvement d'échantillons et des analyses granulométriques, micromorphologiques et, éventuellement, des datations OSL.

5. MOYENS HUMAINS PRÉVUS PAR L'OPÉRATEUR

Préparation :

- 1 responsable d'opération : 1 jour
- 1 archéologue-dessinateur : 1 jour

Terrain :

- 1 responsable d'opération : 10 jours max.
- 1 archéologue : 10 jours max.
- 1 dessinateur : 5 jours max.
- 1 topographe : 2 jours max.
- 1 géomorphologue : 0,5 jour max.
- 1 anthropologue *éventuellement* : 2 jours

Étude :

- 1 responsable d'opération : 20 jours max.
- 1 archéologue : 20 jours max.
- 1 dessinateur-géomaticien : 2 jours max.
- 1 géomorphologue : 1 jour max.
- spécialiste(s) d'étude de mobilier : 2 jours max.
- 1 anthropologue *éventuellement* : 5 jours max.

6. MOYENS APPORTÉS PAR L'AMÉNAGEUR

6.1. Moyens humains

- 1 chauffeur pendant 10 jours max.
- 2 ouvriers pendant 2 jours max.
- 1 topographe-géomètre pour la mise en place de points de référence (coordonnées Lambert 93 CC 46 et cotes NGF) et l'implantation du bornage des terrains relevant de l'emprise de la prescription du SRA (arrêté n° 15-318).

6.2. Moyens mécaniques

- 1 mini-pelle à chenilles (800 kg-1,5 t.) (avec chauffeur) équipée d'un godet lisse
- *Éventuellement* une pompe, la nappe phréatique étant *a priori* située autour de 162,35 m NGF.

6.2. Infrastructures de chantier

1 bungalow ou 1 local (vestiaire, bureau-réfectoire pour une équipe de 2 personnes) raccordé EDF-eau, des sanitaires H-F et un container ou un local sécurisé permettant d'entreposer les outils et le matériel.



Projet d'intervention 4/4

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

DIAGNOSTIC HÔTEL-DIEU TRANCHE 9 E (69002)

7. DÉLAIS DE RÉALISATION

7.1. Durée de la phase terrain

L'opération archéologique durera 10 jours max. Ces délais s'entendent hors journées d'intempéries (Code du Travail, art. L. 731-2), hors circonstances particulières (défaillance d'entreprise ou de fournisseur, aléa imprévisible, cas de force majeure) et hors découverte d'importance exceptionnelle (décret 2004-490 du 3 juin 2004, art. 43).

Elle se déroulera de manière discontinue en fonction de l'avancée des travaux. Elle sera vraisemblablement découpée en deux phases correspondant respectivement aux sondages et aux surveillances après démolition.

Phase 1 : sondages

Les sondages à réaliser dans les caves des bâtiments A, C, E, G et T auront lieu au cas par cas après la démolition des dalles de béton.

Phase 2 : surveillances de travaux

Les surveillances de travaux dans les caves des bâtiments A, B et J interviendront à une date ultérieure, après démolition des bâtiments.

7.2. Rendu du rapport

Le rapport sera vraisemblablement scindé en deux volumes afin de s'adapter aux deux phases de terrain. Chaque étude sera rendue 4 semaines au plus tard après la fin de l'opération.

À Lyon, le 1^{er}/12/2015

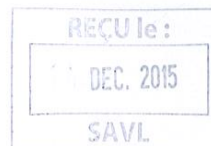
Vianney Rassart, Olivia Puel

Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

Direction régionale des
affaires culturelles
Service régional de l'archéologie



ARRETE N° 2015/1322

RELATIF A LA DESIGNATION D'UN RESPONSABLE SCIENTIFIQUE D'OPERATION

SRA : 30174 - Code opération Patriarche : 2212033
Affaire suivie par : Luc FRANCOISE DIT MIRET
Téléphone : 04-72-00-44-54
Mél : luc.mi.ret@culture.gouv.fr

Le Préfet de la région Rhône-Alpes
Préfet du Rhône
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine et notamment son livre V;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, n° 2015-169 du 18 juin 2015, accordant délégation de signature au directeur régional des affaires culturelles pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Directeur régional des affaires culturelles en Rhône-Alpes n° 2015-21 du 9 septembre 2015, portant délégation de signature pour l'application de la législation relative à l'archéologie préventive et programmée ;

VU l'arrêté du Préfet de la région Rhône-Alpes, Préfet du Rhône n° 15-318 en date du 22/10/2015 prescrivant un diagnostic archéologique : au lieu-dit : Hôtel Dieu Tranche 9E, Zone Sud, commune de Lyon 2ème, département : RHONE.

ARRETE

Article 1^{er} : Mme Olivia PUEL (organisme de rattachement : SAVL) est désignée comme responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté susvisé.

Article 2 : La réalisation du diagnostic archéologique, du 15/12/2015 au 16/04/2016, est attribuée au Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL).

Le diagnostic archéologique sera réalisé, conformément au projet d'intervention archéologique élaboré par le SAVL et approuvé par l'Etat. Les conditions de sa réalisation seront fixées par voie de convention, conclue entre la personne qui projette d'exécuter les travaux et le SAVL.

Article 3 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, le Directeur régional des affaires culturelles et le Chef du service régional de l'archéologie, par intérim, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la Directrice du SAVL.

Fait à Lyon, le 10 décembre 2015

Pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation
le chef du service régional de l'archéologie par intérim
Jean-Pierre LEGENDRE

Le Grenier d'abondance - 6 quai Saint-Vincent - 69283 LYON Cedex 01 - Tél. 04 72 00 44 00 - Télécopie 04 72 00 44 57



1. Cadre d'intervention

Situé au cœur de la Presqu'Île, sur la rive droite du Rhône, l'ancien Hôtel-Dieu s'élève immédiatement au nord du pont de la Guillotière, face au quartier homonyme, de l'autre côté du fleuve (planches 1-2). Son origine et son histoire sont liées à ce pont, dont l'existence est connue depuis le XII^e siècle. La première mention de l'hôpital intervient dans le dernier quart de ce siècle, lorsque le pape Urbain III (1186-1187) met sous la protection de saint Pierre « l'hospital et la chapelle, laquelle avoit esté édifiée au pied du pont du Rosne » (Croze 1912, p. 40, n° 4 ; cité par Cyrille Ducourthial *in* Bertrand *et al.* 2011b), qui est alors gérée par les frères du Pont. En 1226, la reconstruction du pont, quelque 150 m en aval de son emplacement originel, donne naissance à une nouvelle rue, qui prendra plus tard le nom du Bourgchanin qui se construit, dans le même temps, au bord du Rhône, au sud de la rue Serpillère. C'est cette rue qui, jusqu'à la fin du Moyen Âge, sépare l'hôpital et le bourg : la reconstruction de l'Hôtel-Dieu, au cours du XV^e et du XVI^e siècle, associe un bâtiment rectangulaire à deux étages avec un cloître carré. À partir du XVII^e siècle, l'organisation du quartier est modifiée par la construction de l'Hôpital des Quatre-Rangs, dont le plan en croix grecque est centré autour du dôme principal, dans l'angle nord-est de l'ancien cloître. Par la suite, l'Hôtel-Dieu ne cesse de s'agrandir au détriment des maisons du Bourgchanin. Pour un historique exhaustif, nous renvoyons aux travaux de Cyrille Ducourthial, d'une part, et de Véronique Belle et Maryannick Chalabi, grâce auxquels cette rapide présentation a été rédigée (étude de Cyrille Ducourthial *in* Bertrand *et al.* 2011b ; Belle et Chalabi 2010).

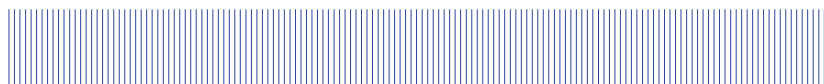
1.1. Présentation du projet d'aménagement et des opérations de fouille (O. Puel)

La reconversion de cet ancien hôpital prévoit la réalisation de commerces, de bureaux et de logements, livrables fin 2017, d'un hôtel 5 étoiles, d'un Centre de conventions et de la Cité internationale de la Gastronomie, livrables mi-2018, ainsi que d'un parking souterrain privé. Elle englobe la réhabilitation des bâtiments existants (62 000 m²), classés au titre des Monuments historiques depuis 2011, et la construction de nouveaux bâtiments (10 000 m²).

Ce projet immobilier fait l'objet de prescriptions archéologiques émises par l'État (DRAC Rhône-Alpes, Service Régional de l'Archéologie - Luc Françoise dit Miret) depuis son démarrage (voir 1.4). La tranche 9 E concerne les caves de l'Hôtel-Dieu, qui ont été compartimentées en trois secteurs distincts, à savoir : la zone sud, qui fait l'objet du présent diagnostic, la zone nord et la crypte qui, malgré sa localisation dans la zone nord, bénéficie d'une prescription spécifique en raison de son histoire.

1.2. Localisation et déroulement du diagnostic (O. Puel)

Correspondant au premier diagnostic réalisé dans cette tranche 9 E, la zone sud rassemble tous les bâtiments localisés au sud de l'église et répartis autour des cours du Midi, Bonnet et de la Chaufferie



(aujourd'hui cour Sainte-Élisabeth). Elle englobe donc, totalement ou partiellement, les sous-sols des bâtiments A et T, C, F, B et E, G et J (planches 2-3). Les bâtiments de façade donnant sur le quai Jules Courmont sortent du cadre de l'opération (caves A 2, B 1, B 2 ET B 3), soit parce que leurs caves ont été traitées en amont (voir *Bertrand et al. 2015*, fiche d'état du site pour la cave B 3), soit parce qu'elles le seront ultérieurement.

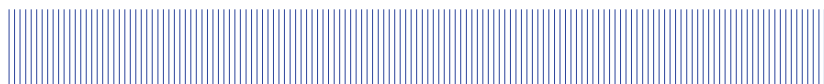
À la suite d'un accord entre le SRA, l'aménageur et l'opérateur, ce diagnostic s'est déroulé en deux temps, correspondant respectivement à une phase de surveillances et à une phase de surveillances ou de sondages. La planche 3 localise l'ensemble des caves diagnostiquées, des surveillances (SU) et des sondages (SD). La première phase, préliminaire, a été réalisée avant la prescription, étant entendu que les résultats seraient inclus dans le rapport à venir. Du 7 octobre au 3 novembre 2015, un archéologue a procédé à une surveillance régulière de la démolition des dalles de béton dans les caves A 3, F 1, E 2 et E 3 (SU 1 à SU 3). Pendant la seconde phase, du 15 décembre 2015 au 22 janvier 2016, une équipe constituée de deux archéologues et, ponctuellement, d'un topographe, a réalisé les sondages et les opérations de surveillance prévus dans le cadre du projet scientifique de l'intervention. Elle est, de fait, intervenue dans les caves T 1, A 1, C 1 et C 2, E 1, G 1 et G 2 et, enfin, J 1 (SD 1 à SD 6 et SU 4) pendant 7,5 jours, non consécutifs.

1.3. Contexte géomorphologique (H. Tronchère)

1.3.1. Contexte général de la Presqu'île

La Presqu'Île forme une plaine alluviale étroitement encadrée à l'ouest par la Saône, à l'est par le Rhône et au nord par la colline de la Croix-Rousse. Ses dimensions avoisinent 4,2 km de long pour 0,7 km de large. Son altitude moyenne est d'environ 167,90 m NGF. On notera que le sud de la Presqu'Île (l'actuel quartier Confluence au sud de la place Carnot) est de constitution anthropique très récente : il remonte aux travaux d'assainissement des marécages originels entrepris par A.-M. Perrache sous l'impulsion du préfet du Rhône P.-M. Taillepié de Bondy, au début du XIX^e siècle.

Les faciès naturels les plus anciens rencontrés en contexte archéologique sur la Presqu'Île sont des alluvions grossières, de galets et de sables, déposées durant l'Holocène. Ces dépôts sont à la fois liés à l'activité du Rhône et à celle de la Saône, qui ont conjointement construit la Presqu'Île depuis 8000 ans (*Vérot-Bourrély et al. 1989, Bravard et al. 1997, Arlaud et al. 2000, Franc et al. 2007*). Les niveaux les plus profonds sont imputables à la Saône : au milieu de l'optimum climatique atlantique (7500 BP à 5000 BP), l'incision du Rhône dans son chenal facilite le dépôt des alluvions de la Saône, qui atteignent l'altitude de 155 m NGF. Il faut attendre la période subboréale (5000 BP à 2500 BP) pour que le Rhône ait de nouveau une influence déterminante sur le paysage de la Presqu'Île. On assiste alors localement à une incision des alluvions de la Saône, et notamment au creusement d'un premier chenal, retrouvé rue Childebert, ainsi qu'à un recouvrement global des alluvions de la Saône par ceux du Rhône. Les apports sédimentaires causent un exhaussement du socle alluvial qui atteint une altitude d'environ 158 m NGF.



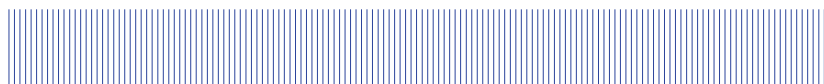
Au subatlantique (2500 BP à l'actuel), et notamment durant le Hallstatt, la forte énergie du Rhône permet la poursuite de la construction alluviale de la Presqu'Île. Trois chenaux, orientés nord-est / sud-ouest, s'avancent dans la Presqu'Île : au nord, le bras de la Bourse, resté actif jusqu'au changement d'ère environ, au centre, le bras République, resté actif jusqu'en 50 après J.-C. environ et, au sud, le bras Bellecour, resté actif jusqu'en 100 apr. J.-C. environ (**planche 4**).

La Presqu'Île présente alors un aspect morcelé, marqué par les chenaux de tressage du Rhône activés au gré des crues. La topographie de surface est irrégulière et les bancs de galets sont alors relativement mobiles. Les sédiments grossiers atteignent, en leurs points les plus hauts mis au jour à l'est de la rue Childebert, sous la cour de la Chaufferie de l'Hôtel-Dieu et sous la place de la Bourse, une cote d'environ 164,50 m NGF. Ces altitudes élevées correspondent selon toute vraisemblance aux levées de berge. L'altitude de la plaine alluviale caillouteuse, hors levée de berge, s'établit en moyenne à plus de 163,50 m NGF, au nord du bras de la Bourse, et à environ 163 m NGF en moyenne, au sud de ce bras.

Au début de notre ère, l'adoucissement du climat, entraînant une diminution du débit du Rhône et une modération de son caractère torrentiel, cause l'abandon successif des trois bras transversaux et, d'une manière générale, la modification de la morphologie du fleuve, qui passe d'un style tressé à un style rectiligne. Le colmatage des bras transversaux pourrait avoir facilité l'implantation humaine, qui descend progressivement vers le sud durant l'Antiquité (**Bertrand et Leroy 2012**). À l'ouest de la Presqu'Île, des interstratifications repérées sur le site des Célestins entre les sédiments grossiers du Rhône et de la Saône, qui construit alors sa berge gauche, montrent l'impact plus marqué de cette dernière sur le paysage, facilité par la baisse d'énergie du Rhône.

La morphogénèse de la Presqu'île, devenue plaine d'inondation, se poursuit jusqu'aux endiguements de la période moderne (**Bouvard et al. 2009**), cette fois sous l'effet des débordements de crues, qui déposent, au-delà des levées de berge, des alluvions fines et litées (sables, limons, argiles de décantation) durant les périodes contemporaines ou postérieures à la Tène. Les trois bras transversaux sont progressivement colmatés par les alluvions d'inondation lors de cette phase de stabilisation du paysage. La topographie de la Presqu'Île s'exhausse et s'aplanit progressivement à la suite de ces accumulations de sédiments fins qui fossilisent les bancs de galets antérieurs. Le paysage de chenaux tressés actifs laisse la place à un paysage de lônes, plus ou moins marécageux, mais plus propice à une implantation anthropique initialement diffuse. Le caractère mixte de la Presqu'Île, formée conjointement par les deux cours d'eau, est toujours présent. L'interstratification des niveaux d'inondites fines déposés par les deux cours d'eau a été mise en évidence, notamment pour la période antique, sur le site des Célestins et sur le site de la rue Bourgelat (**Bertrand et al. 2011a, Gaillot et al. 2012**). La topographie de la Presqu'Île tend à se stabiliser depuis l'Antiquité, du fait de la diminution de l'intensité et de la fréquence des crues majeures. Théoriquement, trois phases simplifiées peuvent être déduites en fonction des variations climatiques du continent européen durant l'Holocène récent (**David et al. 2003**) :

- Tendence à la diminution des crues et au ralentissement de la sédimentation depuis l'Antiquité du fait d'un réchauffement constant. L'optimum climatique romain, autour du changement d'ère, est la phase



la plus chaude de cette période.

- Cette période de bonification climatique, après une brève interruption, se poursuit avec l'optimum climatique médiéval entre 800 et 1200. Cela se traduit très probablement pour le Rhône par une hydraulité plus calme et une moindre fréquence des crues, donc potentiellement par une aggradation sédimentaire ralentie.

- Enfin, une longue période de péjoration climatique débute au XIV^e siècle et s'achève au XIX^e siècle : le petit âge glaciaire. Le niveau des cours d'eau remonte et les crues se font plus fréquentes. Les nombreux travaux d'exhaussement et de construction de digues constatés à Lyon à partir de la période moderne (Bouvard *et al.* 2009) traduisent probablement cette nécessité de protéger une population croissante de cours d'eau redevenus menaçants. Les dernières grandes crues du Rhône et de la Saône (1840 et 1856) marquent la fin de cette période.

1.3.2. Contexte géomorphologique du sud de l'Hôtel-Dieu

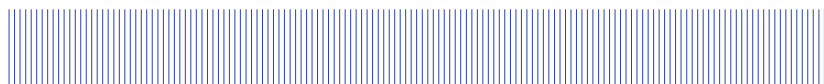
La stratigraphie type de la plaine alluviale de la Presqu'Île a été largement observée lors des fouilles ou diagnostics menés sur le site de l'Hôtel-Dieu, en l'occurrence dans la cour de la Chaufferie, de la Pharmacie (aujourd'hui cour Sainte-Marie), du Midi et du Magasin (tranches 1 à 6). Cette séquence présente d'une manière générale les faciès attendus, de bas en haut : socle alluvial grossier, puis inondites fines.

1.3.2.1. Le socle alluvial graveleux

Les faciès naturels les plus anciens mis au jour correspondent généralement à la charge alluviale grossière du Rhône, formée de galets mêlés à du sable (la « grave »). Les sédiments sous-jacents de la Saône, incisés par le Rhône, ont toutefois également été observés rue Childebert à une altitude maximale de 155 m NGF, mais pas lors des interventions sur l'Hôtel-Dieu.

1.3.2.2. Des faciès de débordement partiellement anthropisés

Des faciès de débordement typiques ont pu être observés au-dessus des niveaux de grave sur l'ensemble des parcelles fouillées à l'Hôtel-Dieu. Ils sont généralement caractérisés par des litages de limons de débordements, couplés à des niveaux de décantation argileux. De fines passées ou lentilles sableuses témoignent d'épisodes de crues plus violents durant lesquelles une charge plus grossière (suspension graduée et non uniquement uniforme) a pu franchir les levées de berge. Lors de la fouille de la cour de la Chaufferie, le gommage des irrégularités du substrat par ces alluvions fines a été mis en évidence et confirme, à l'échelle du site, les processus de morphogénèse décrits précédemment à l'échelle de la Presqu'Île.



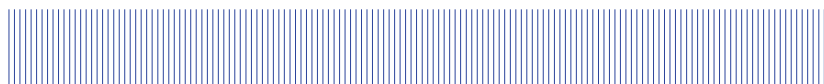
Localement, des sondages ont révélé la présence, entre les niveaux fins de crue décrits précédemment, de passées grossières (galets et sables). Ces sédiments, représentatifs d'une charge de saltation, impliquent de possibles épisodes de réactivation temporaire d'anciens chenaux, ou éventuellement des ruptures de berges localisées.

Les niveaux anthropiques, à de rares exceptions près, prennent place sur les alluvions de crues. La surface de ces derniers a donc été largement remaniée en surface. Tassements, disparition des litages, écrêtages éventuels ont altéré ces dépôts. Il est par conséquent difficile d'extrapoler la topographie naturelle du secteur immédiatement avant l'anthropisation.

1.3.2.3. Hypothèses relatives aux bras secondaires du Rhône

Les bâtiments de l'Hôtel-Dieu ne sont distants que d'une cinquantaine de mètres du Rhône actuel, ce qui implique que le substrat de la partie sud du site a nécessairement été impacté par l'activité fluviale : dynamique de tressage locale et, éventuellement, proximité du bras Bellecour mentionné ci-dessus. Toutefois, le tracé précis de ce dernier chenal reste sujet à caution. Les travaux antérieurs (Arlaud 2000, Bertrand et Leroy 2012) proposaient de situer ce bras directement sous le site de l'Hôtel-Dieu, faute d'observation directe dans ce secteur. Cette hypothèse peut désormais être précisée, notamment à la suite de la fouille menée cour de la Chaufferie (tranches 1-2, Bertrand *et al.* 2015). Une levée de berge, culminant à plus de 164 m NGF, a pu être mise en évidence et restituée sous la partie est de cette cour et aucun signe d'inflexion de ce bourrelet parallèle au Rhône n'a été observé pour le moment dans la moitié sud du site. La levée de berge se poursuit au nord, puisqu'elle a été de nouveau repérée dans la cour de la Pharmacie, lors du diagnostic (Bertrand *et al.* 2012b) et de la fouille de la tranche 4 (Ardouin *et al.* à paraître). Elle semble former une unité géomorphologique continue, depuis l'extrême nord du site jusqu'à la cour Bonnet voire au-delà. Le passage du bras Bellecour est donc très probablement situé plus au sud, peut-être même en dehors de l'emprise de l'Hôtel-Dieu.

En revanche, les observations menées lors des fouilles de la cour de la Chaufferie (tranches 1-2) et sur le secteur nord de la cour longeant la rue Bellecordière, attenant à l'ancien hôpital (tranches 1-2 et 5), permettent d'avancer l'hypothèse d'une dépression plus ou moins linéaire, grossièrement parallèle au Rhône (planche 5). L'absence de données actuelles concernant la cour Bonnet ne permet pas de confirmer cette tendance. Il est impossible, en l'état actuel des fouilles, d'établir avec certitude la présence d'un chenal de tressage du Rhône, mais cette hypothèse ne peut être écartée au vu des données précédemment mentionnées. De plus, le colmatage de ce secteur présente un faciès sableux lité clairement différent à la fois du socle alluvial grossier et des niveaux de débordement limoneux qui coiffent généralement ces derniers. Il est possible que cette granulométrie spécifique combinée à la structure litée soit liée aux premières phases d'atterrissement d'un chenal de tressage. On notera par ailleurs que les premières mesures d'altitude du substrat traitées dans la cour du Midi indiquent que, dans cette zone, le plancher alluvial semble relativement bas par rapport au reste du site de l'Hôtel-Dieu. La distance séparant la cour de la Chaufferie de la cour du Midi, ainsi que l'absence apparente



des strates sableuses décrites précédemment (qui ont toutefois pu être artificiellement remaniées ou surcreusées), ne permet pas de relier stratigraphiquement ou morphologiquement les deux ensembles.

1.4. Contexte archéologique (S. Ardouin, O. Puel)

Le présent état des lieux des découvertes archéologiques effectués dans le quartier est partiellement emprunté aux versions successives du texte rédigé par Anne-Catherine Le Mer pour les rapports des opérations précédemment menées sur l'Hôtel-Dieu (Bertrand et al. 2015, Ardouin et al. 2015, Bouvard et al. 2015) : il a été restructuré et ponctuellement complété, en particulier grâce aux données transmises par Stéphane Ardouin sur les opérations en cours de post-fouille (tranches 3 et 5), pour répondre aux besoins du présent diagnostic. Il s'intéresse essentiellement à l'occupation antique et à l'occupation moderne, les autres périodes n'étant pas représentées dans l'opération menée dans les caves de la partie sud.

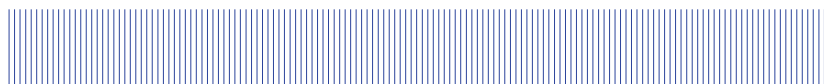
Plusieurs opérations d'archéologie préventive ont été réalisées dans l'environnement proche du site de l'Hôtel-Dieu. L'opération de la rue Childebert (Arlaud et al. 1992, 2000) borde au nord l'îlot de l'hôpital ; la fouille réalisée entre la rue Bellecordière et la rue de la République documente la stratigraphie plus à l'ouest dans l'axe de la cour de la Chaufferie (Le Nézet-Célestin et al. 1998) (planche 6). Dans l'emprise même de l'Hôtel-Dieu, la première opération archéologique a eu lieu en 1983, dans l'angle sud-ouest de la cour de la Chaufferie. Depuis son démarrage, le projet Grand Hôtel-Dieu a été accompagné par de nombreuses interventions archéologiques, toutes réalisées par le Service archéologique de la Ville de Lyon. Les opérations actuelles sont coordonnées par Stéphane Ardouin. Elles suivent le calendrier des travaux d'aménagement et sont subdivisées en plusieurs tranches, qui correspondent généralement à un secteur précis. Les tranches 1-2 – cour de la Chaufferie – sont aujourd'hui terminées (Bertrand et al. 2015). Les tranches 3, 4 et 5 – cour du Midi, cour de la Pharmacie et bâtiment V – sont achevées sur le terrain et en cours d'étude (Ardouin et al. à paraître). La tranche 6 – cour du Magasin – est en cours de réalisation sur le terrain (Ardouin et al. à paraître).

1.4.1. L'occupation antique

1.4.1.1. À proximité de l'Hôtel-Dieu

Dans la partie est de la place Antonin Poncet (fouilles 1984 et 1987), les seuls indices d'une occupation antique se limitent à des fossés, un petit foyer et une couche dépotoir, datés par la céramique du I^{er} au III^e siècle après J.-C.

À l'ouest de la rue Bellecordière (22-24 rue Bellecordière / 83 rue de la République, sondage en 1996, fouilles en 1998), le plancher caillouteux relevé à 162,70 m NGF était recouvert par des dépôts



alluviaux jusqu'à 163,60 m NGF. Ce niveau portait des traces de fréquentation datées de la fin du règne d'Auguste. Vers 20-40 apr. J.-C., deux bâtiments s'installent de chaque côté (est et ouest) d'une dépression colmatée par des graviers. Cette occupation est détruite par une inondation (164,40 m NGF). Le bâti est reconstruit suivant le même plan : des cloisons, des trous de poteaux et des aires rubéfiées sur les sols en terre battue organisent les espaces intérieurs. Entre les bâtiments, une rue nord-sud, bordée par un fossé, a conservé des ornières et des traces de sabots fossilisées.

Lors d'une reconstruction datant de l'époque flavienne, les structures sont renforcées, un portique qui abritait un caniveau s'appuie sur un muret qui surplombe la rue d'un mètre. Un incendie a probablement ruiné cet état. Au II^e siècle, le quartier est réaménagé, le bâtiment occidental est abandonné et ses matériaux sont récupérés. Le fossé, comblé avec des galets, accueille désormais un égout en bois. Le bâtiment oriental est reconstruit en léger décalage, la rue est entretenue. Au III^e siècle, l'habitat et l'égout sont abandonnés mais, au IV^e siècle, la rue est encore fréquentée. Le site est finalement remblayé au V^e siècle et la rue, rehaussée, est toujours en usage.

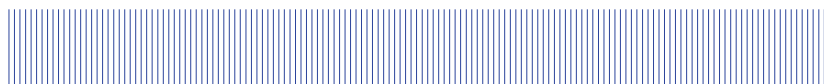
1.4.1.2. Dans l'emprise de l'Hôtel-Dieu

Cour du Midi (Tranches 3 A et 3 B)

La fouille de la cour du Midi a été subdivisée en deux tranches : la tranche 3 A, à l'est, et la tranche 3 B, à l'ouest. La première d'entre elles a donné lieu à un rapport préliminaire, rédigé en février 2015 par Stéphane Ardouin, auquel nous empruntons le propos ci-dessous.

Dans ce secteur, les premières traces d'occupation sont augustéennes (phase 1). Elles sont attestées par plusieurs structures en creux (FO 3619, FO 3624, FS 3634, FO 3742, FO 3745), dont deux comportaient dans leur comblement des lots d'amphores relativement complètes. La première est un fossé FO 3619, perçu en limite nord de la zone de fouille et orienté nord-sud. Au moins trois amphores (US 3596) y ont été disposées vides et posées à plat aux alentours de la cote 163,30 m NGF. Une quatrième, détruite lors de la construction du bâtiment contemporain de l'Hôtel-Dieu, était posée retournée. Un second lot d'amphores (US 3744) comblait un fossé FO 3745 qui était orienté est-ouest, dans la partie centrale de la zone fouillée. Les amphores de grandes dimensions étaient disposées couchées les unes derrière les autres, entre 162,87 et 163,17 m NGF. Ces lots d'amphores pourraient avoir servi à l'assainissement de terrains avant la première phase de construction. La zone est ensuite rehaussée d'environ 0,40 m par un remblai de démolition US 3478, comportant de la céramique datée du début de la période tibérienne, vers 15 après J.-C. Ce remblai est coupé par quelques rares structures en creux (FS 3672, FS 3674, TP 3676). À la même période, ce niveau est à nouveau rehaussé de 0,70 à 0,80 m par l'apport de remblais en partie composés de sédiments alluvionnaires provenant des berges du Rhône (US 3565 et US 3566) mais également de vestiges de la phase précédente jusqu'aux environs de la cote 164 m NGF.

Plusieurs phases de constructions sont consécutives à ce rehaussement ; la première semble

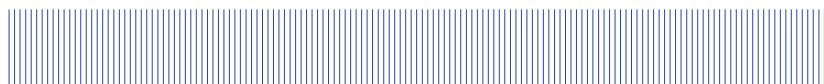


remonter au I^{er} siècle, probablement à la période claudienne (phase 2) ; la suivante intervient assez rapidement et délimite des espaces pour l'heure difficiles à interpréter (phase 3). Deux murs (MR 3396 et MR 3453) de la phase 4, parallèles et contemporains, comportaient encore une partie de leur élévation, constituée d'une alternance de blocs de granite et de lits de tuiles. Ils correspondent probablement à des bâtiments légers associés à quelques sols de terre battue très lacunaires. On note également pour ces périodes la présence de structures de chauffe (FY 3417 et FY 3419), sur un espace de circulation extérieur (US 3262). À une date encore difficile à établir, les bâtiments sont démolis et les murs dérasés. Une autre phase de construction (phase 5) a conservé de nombreux murs, adoptant une orientation proche de celle de la *domus* découverte sous la cour de la Chaufferie et du parcellaire actuel de l'Hôtel-Dieu. Un sol extérieur (SL 3622) a été identifié à 164,07 m NGF. Un sol de terre battue (SL 3490), situé à 164,37 m NGF, était associé à un mur (MR 3467). L'état très lacunaire de ces ensembles ne permet pas, dans l'état actuel de l'étude post-fouille, de préciser une chronologie autre que relative et de restituer des plans de bâtiments. C'est *a priori* dans la dernière phase de construction qu'est mis en place un sol de terrazzo (SL 3468) à la cote 164,20 m NGF, associé à quelques murs utilisant le gneiss (MR 3521 et MR 3522) qui définissent l'espace intérieur d'un bâtiment. L'abandon du bâti antique (phase 6) se traduit enfin par une démolition et un dérasement systématiques des élévations, avec récupération d'une partie des matériaux de construction, certains murs, comme MR 599, ne laissant que des tranchées de récupération. Le niveau de démolition se situe aux alentours de la cote 164,75 m NGF.

Le secteur de la tranche 3 B est en cours d'étude, et les résultats sont encore trop peu assurés d'autant que les destructions malencontreusement opérées dans l'interface des deux tranches rendent difficiles tout rapprochement de vestiges. Stéphane Ardouin nous a cependant communiqué les données suivantes. Le phasage est encore mal défini, aussi les vestiges ont-ils été regroupés sur un même plan (planche 15). Notons que c'est dans cette zone que se trouvent les vestiges antiques les plus proches du sondage SD 4, ouvert dans la cave T 1, soit dans l'angle sud-ouest de la cour, dans le cadre de ce diagnostic.

Largement détruits par des structures contemporaines, les niveaux antiques observés se révèlent néanmoins très bien conservés dans la partie est de la tranche 3 B. Ils consistent d'abord en un ensemble de deux bases carrées (MR 7078 et MR 7122), de 0,75 m de côté environ, construites en blocs de gneiss liés au mortier jaune et recouvertes par un niveau d'abandon datable, d'après la céramique, de la première moitié du III^e siècle après J.-C. La maçonnerie MR 7052 apparaît à 164,77 m NGF, dans un niveau de démolition situé sous le sol de la cave d'une maison du Bourgchanin. Elle recouvre en outre plusieurs niveaux dont des sols, en particulier le SL 7110, qui est placé à 164,34 m NGF.

Dans une autre cave, déjà décaissée, a été observé un niveau daté du I^{er} siècle après J.-C., avec des murs perpendiculaires (MR 7055 et MR 7067), une maçonnerie (MR 7212) et des sols successifs (SL 7110). Certains murs possèdent encore leur enduit, et un des sols était recouvert par une plaque d'enduits peints tombée d'un mur. Un creusement de nature indéterminée (US 7066) est aussi comblé avec un lot de céramiques du I^{er} siècle de notre ère. Une canalisation plus tardive (CN 7084) a percé



ces niveaux : elle est réalisée en *tegulae* récupérées, dont certaines avec des encoches, qui, d'après un premier examen à confirmer, semblent dater de la deuxième moitié du I^{er} siècle. Ces vestiges sont situés autour de 164,10 m NGF, soit légèrement sous le terrazzo de la tranche 3 A, qui est, quant à lui, daté de la deuxième moitié du I^{er} siècle.

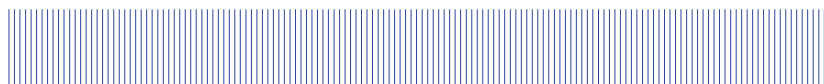
À proximité immédiate de la cave T 1, l'angle sud-ouest de la tranche 3 B est perturbé par une cuve bétonnée, elle-même comblée, et par des fosses septiques, qui ont détruit une grande partie des niveaux antiques. Sont néanmoins conservées des traces de maçonneries résiduelles antiques (MR 7263, ou MR 7136), assez altérées, mais aussi des structures en creux, notamment des tranchées (TR 7257 ou TR 7134), difficiles à interpréter, et, enfin, quelques niveaux de démolition ou de remblais, assez comparables à ceux qui ont été observés ailleurs sur le site.

Cour de la Chaufferie (tranches 1-2)

Dans la cour de la Chaufferie (angle sud-ouest), les fouilles de 1983 ont mis au jour des structures antiques datées par la céramique du milieu du I^{er} siècle après J.-C. (Jacquin 1983) Les limites d'un bâtiment orienté N 25° E se dessinent. Un premier mur, large de 1,10 m, maçonné avec des galets et des briques, montre une ouverture à l'ouest. Plus au nord, sur le même tracé, un mur en granit est installé directement sur le terrain naturel. Un autre mur se présente perpendiculairement avec une maçonnerie en gneiss et briques. Ces premiers éléments enserrent un espace long de 20 m (nord-sud), dont la largeur observée (10 m) se prolonge vers l'est en dehors de l'emprise de fouille. Lors d'une seconde phase, le bâti existant, chemisé, s'étend vers l'ouest. L'ouverture déjà repérée est conservée, agrandie et anoblée par deux colonnes encadrant le passage. Ce deuxième état montre des maçonneries liées au mortier de tuileau. Au sein de l'espace délimité par ces murs, apparaissent d'autres structures sans connexion stratigraphique avec la périphérie : un sol (164,42 m NGF) est associé à une cloison plaquée en tuileau et à deux bases de piliers dont l'une conservait le négatif d'une colonne. La céramique associée à ces éléments est datée entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle.

Les fouilles de 2012-2013 (Bertrand *et al.* 2015) ont permis d'établir quatre phases d'occupation antique. Les premières traces de fréquentation (phase 1), repérées au sud-ouest du site, sont datées des années 40 après J.-C. La mise en place d'un habitat est attestée en partie sud de la cour de la Chaufferie sous la forme de sols en terre battue et de quelques structures en creux qui ne permettent pas la restitution précise d'un plan mais témoignent néanmoins de l'adoption d'une orientation (N 17° E) qui sera maintenue durant toute l'Antiquité.

La démolition de ces premiers bâtiments, qui a livré un remarquable lot d'enduits peints attribué à la fin de la période précoce du III^e style, est conservée dans le remblaiement du terrain sur lequel s'installe une nouvelle phase de construction à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle (phase 2). Plusieurs sols en terrazzo sont associés à des murs porteurs et des cloisons dessinant l'aile d'une *domus* dont la disposition intérieure est difficilement interprétable. Un long mur de façade a été suivi sur 28 m dans l'angle sud-est de la fouille, mais il a été généralement récupéré, comme l'ensemble des murs maçonnés



de l'habitat antique. À l'est de cette aile, des vestiges permettent de reconstituer une éventuelle entrée par un vestibule donnant sur une cour ou un péristyle mais restent mal documentés. L'existence d'une seconde aile symétrique à la première a laissé peu de vestiges. La partie nord de la cour n'a pas livré de structures bâties, et les sols qui auraient pu être associés à la *domus* ont disparu.

L'ensemble de l'habitat est abandonné à la fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle, et la *domus* est définitivement spoliée au IV^e siècle par l'arrachement de ses dernières fondations. Dès cette époque, le site est réutilisé à d'autres fins comme en témoignent des structures en creux et trois massifs pleins rectangulaires (dont MR 827), espacés d'une vingtaine de mètres, qui pourraient être interprétés comme des fondations de mausolées, de piles ou de supports de monuments commémoratifs (phase 3, **planche 18**). Il faut notamment mentionner, dans l'angle nord-est de la cour de la Chaufferie, un réseau de six fossés (FO 947, FO 871, FO 896, FO 740, FO 737 et FO 736) globalement parallèles, orientés entre N 4° E et N 20° E et creusés dans les sables graveleux alluvionnaires. Leur altimétrie est comprise entre 163,80 et 164,03 m NGF et leur profondeur est comprise entre 0,40 et 0,60 m. Leurs positions rapprochées et leurs comblements, meubles et homogènes, suggèrent une utilisation pour des plantations ou en lien avec la levée de berge.

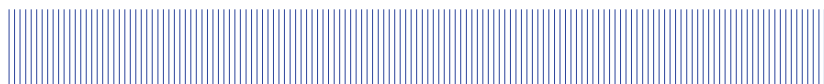
Les vestiges antiques les plus tardifs ont été mis au jour dans l'angle nord-est de la cour (phase 4, **planche 19**). Un paléochenal (US 1016), entaillant les niveaux du Haut-Empire, a pu être repéré sur plus de vingt mètres. Creusé jusqu'au sommet du banc de galets, son orientation et son profil pourraient évoquer un ouvrage anthropique plutôt qu'un talweg naturel. Condamné progressivement par les sédiments qu'il a entraînés, son comblement n'est pas dû à une intervention de remblaiement volontaire. Cette partie nord du site est finalement aménagée à la fin du IV^e ou au début du V^e siècle par un sol extérieur (SL 666, SL 683, SL 1235 : fragments de tuiles, de blocs et des galets), oscillant entre 164,22 et 164,53 m NGF. L'absence de fossés ou d'ornières ne permet pas d'identifier un véritable axe de circulation.

C'est l'occupation antique la plus tardive (phases 3 et 4), concentrée dans l'angle de la cour de la Chaufferie, qui se trouve dans la continuité des vestiges découverts dans le bâtiment V (tranche 5) et des deux sondages SD 2 et SD 3, pratiqués dans le bâtiment G dans le cadre du présent diagnostic.

Bâtiment V (tranche 5)

La fouille réalisée à l'emplacement de l'ancien bâtiment V s'est achevée sur le terrain en septembre 2016, et le rapport est actuellement en cours de réalisation. Cette notice reprend les éléments des bilans hebdomadaires rédigés, en cours de fouille, par Stéphane Ardouin à l'intention du Service régional de l'Archéologie.

Deux phases d'occupation antique intéressent particulièrement les structures mises au jour dans les sondages SD 2 et SD 3 réalisés dans le bâtiment G. Au nord-ouest de la cour de la Chaufferie, le long de la rue Bellecordière, les premières occupations du site (phase 1, **planche 16**) se limitent à des fossés



de drainage, trous ou dépressions naturelles dans les dépôts alluviaux (163,82 m NGF) comblés par des éléments de démolition antique. Un cailloutis isolé (SL 5377/5344), situé à 163,78 m NGF, a été mis au jour en zone centrale. Il est coupé par un fossé (FO 5375) antique, daté de la deuxième moitié du II^e siècle après J.-C., ouvert à la cote 163,72 m NGF.

La zone sud, située en limite de la cour de la Chaufferie, a révélé des niveaux de sols extérieurs indurés qui s'apparentent à des niveaux de circulation de type voirie (SL 5111, SL 5143, SL 5224) (phase 2, planche 17). Composés de graviers indurés partiellement surmontés de blocs de gneiss et granit, ces sols forment un tracé bombé (164,00 m NGF maximum), bordé au nord par un fossé FO 5146, d'orientation nord-ouest/sud-est. Ces niveaux peuvent être restitués sur 15 m de long. S'il s'agit bien d'une voie pour la portion bombée, celle-ci s'avère étonnamment large dans sa partie occidentale (11 m). Il est possible que nous soyons en présence de deux états de tracés légèrement divergents, à moins d'imaginer des sols de circulation associés à un habitat, plus que de chemins isolés. L'absence de structures en creux ne permet pas de conclure sur l'une ou l'autre hypothèse. Une vingtaine de monnaies ont été découvertes sur ces niveaux. La datation du dernier état de ces espaces de circulation est, en première analyse, fixée à la fin du IV^e siècle ou au V^e siècle.

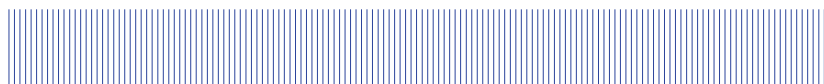
1.4.2. L'habitat médiéval et moderne

1.4.2.1. À proximité de l'Hôtel-Dieu

Dans la rue Bellecordière, sur l'îlot côté ouest de la rue, l'occupation du site reprend au XIV^e siècle sous la forme de deux silos et d'un puits. Au XIV^e siècle, le pont qui permet de franchir le Rhône se situe déjà à l'emplacement de l'actuel pont de la Guillotière. Son emplacement lors des deux siècles précédents n'est pas déterminé avec certitude, mais des hypothèses récentes le placent 150 m en amont. Au XV^e siècle, un petit habitat, situé à environ 166,50 m NGF, est installée sur l'ancienne voie, au milieu d'une zone de jardins. Il est construit en matériaux périssables et il est aussi doté d'un puits et de latrines. Il est détruit par un incendie et laisse la place à un dépotoir, en fonction jusqu'au XVI^e siècle.

1.4.2.2. Dans l'emprise de l'Hôtel-Dieu

Au cours des différentes opérations menées dans l'Hôtel-Dieu ont été mis au jour de nombreux vestiges liés aux maisons du Bourgchanin, toutes époques confondues même si les niveaux modernes sont, sans surprise, les plus fréquents. Cette chronologie s'étend des derniers siècles du Moyen Âge, qui voit l'installation progressive du bourg entre les actuelles rue de la Barre, rue Bellecordière et la berge du Rhône, jusqu'au moment où les dernières maisons cèdent la place aux constructions méridionales de l'hôpital.



Cour du Midi – tranches 3 A et 3 B

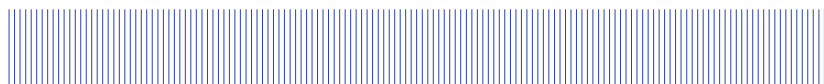
La fouille de la cour du Midi a mis au jour un ensemble de fondations de murs en galets très probablement attribuable au haut Moyen Âge, par chronologie relative et par analogie du mode de construction proche, *a priori*, de ceux qui ont été décrits pour le site de la rue des Chartreux (Ayala *et al.* 2003). L'une de ces fondations était recoupée par un fossé du XIII^e ou du XIV^e siècle, orienté est-ouest, dont le remplissage a livré deux marmites complètes et un haut de pichet de type Céramique Très Décorée. Ces fondations pourraient être contemporaines des sépultures carolingiennes découvertes sur la fouille de la cour de la Chaufferie en 2012. Aucun niveau de sol ni aucune structure en creux n'ont pu à l'heure actuelle être associés à ces fondations. Elles sont venues s'insérer directement sur les démolitions antiques, formant la portion orientale d'un unique bâti orienté nord-sud.

Les vestiges de l'ancien Bourgchanin, reconnus déjà plus au nord, étaient également présents. Les murs les plus anciens sont attribuables au XV^e et au XVI^e siècle, mais quelques structures en creux témoignent d'une occupation antérieure, du XIII^e et du XIV^e siècle. Les vestiges modernes apparaissent aussi, sous la forme de cours en galets et de deux pièces dotées de fours, qui correspondaient probablement à une forge et une chaufferie. Un puisard, dans la partie centrale, était resté vide sur 3,50 m de hauteur. Une cave probablement datée du XVII^e siècle, abandonnée au XIX^e siècle, était relativement bien conservée en élévation dans la partie sud.

Cour de la Chaufferie (tranches 1-2)

En 1983, les fouilles mettent au jour au sud de la cour de la Chaufferie des niveaux médiévaux, placés vers 165,50 m NGF, qui correspondent aux fondations de quatre maisons construites au XV^e siècle, puis détruites en 1843 pour l'aménagement d'un promenoir réservé aux convalescents. Deux d'entre elles ont été identifiées grâce aux archives de l'Hôtel-Dieu : la maison Cusset et la maison du Roy d'or. Au total, seize maisons longeant la rue Bourgchanin ont subi le même sort.

Dans la cour elle-même, aucun vestige mobilier ou immobilier n'est rattachable avec certitude à la période mérovingienne. Un aménagement de dalles de voie antique récupérées, associées à un épandage de fragments de tuiles antiques et d'éclats de gneiss, s'aligne sur le tracé du paléochenal antique. Sa chronologie est incertaine. Seul un petit ensemble funéraire composé de deux sépultures de jeunes enfants est assurément daté du haut Moyen Âge, précisément de la deuxième moitié du IX^e siècle. Dans les derniers siècles du Moyen Âge, de nouvelles traces d'occupation sont signalées par du mobilier céramique daté de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle. Elles correspondent aux premières traces du Bourgchanin qui, dans cette cour, a laissé de nombreuses fondations et des sols extérieurs (en galets dits « têtes de chat ») ou intérieurs (carreaux de Verdun).



Cour de la Cuisine et galerie est de la cour de la Chaufferie (tranches 7- 8)

Les sondages préalables à la réalisation de la galerie technique, qui passera à l'est de la cour de la Chaufferie et bordera le bâtiment Soufflot, ont révélé l'existence de vestiges médiévaux et modernes. Dans la cour de la Cuisine, au pied des fondations orientales du grand dôme, a été mis au jour un mur appareillé du XVII^e siècle, orienté comme l'église et associé à une voie en galets « tête de chat » qui correspond probablement à l'ancienne rue Serpillère, coupée au milieu du XVIII^e siècle.

Dans la galerie elle-même ont été observés des remblais successifs que le mobilier céramique permet de dater du XIII^e et du XIV^e siècle d'abord, puis du XVI^e siècle. Deux niveaux successifs correspondent enfin aux habitats XVIII^e siècle du Bourgchanin : il s'agit de plusieurs espaces associés, possédant des sols de galets, de mortier ou de carreaux de terre cuite.

1.5. Contraintes techniques et modes opératoires (O. Puel)

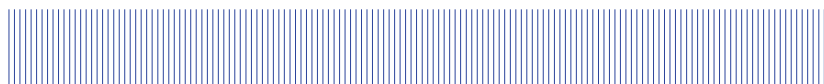
Concernant le diagnostic des caves, les contraintes liées au projet d'aménagement – cotes de fond de projet, conditionnant la profondeur des sondages – mais aussi à la nature des sols – épaisseur des dalles béton – et aux conditions d'accès – circulation d'engins possible ou non – varient d'un bâtiment à l'autre. Ainsi les dalles de béton sont-elles épaisses de 0,10 à 0,30 cm dans les bâtiments G ou J, soit en limite nord de la zone de prescription, alors qu'elles atteignent 0,80 à 1 m d'épaisseur dans les bâtiments T ou D, dans l'angle sud-ouest de l'Hôtel-Dieu. Aussi le type d'intervention et les modes opératoires ont-ils été adaptés à chaque cas de figure : en conséquence, seules les considérations générales, communes à tous les sondages et à toutes les opérations de surveillance, sont exposées ici.

Le projet scientifique de l'opération prévoyait trois types d'intervention, à savoir cinq sondages mécaniques, deux sondages manuels et quatre surveillances après travaux (**planche 3**), selon la répartition indiquée dans le tableau suivant.

Type d'intervention	Bâtiment	Sondages		Caves concernées
		nombre	numéro(s)	
Sondages mécaniques (SD)	C	2	-	C 1 et C 2
	E	1	SD 1	E 1
	G	2	SD 2 et SD 3	G 1 et G 2
Sondages manuels (SD)	A	1	-	A 1
	T	1	SD 4	T 1
Surveillances après travaux (SU)	A	-	SU 1	A 2
	F	-	SU 2	F 1
	E	-	SU 3	E 2 et E 3
	B	-	-	B 1 et B 2
	J	-	SU 4	J 1

Récapitulatif des interventions réalisées dans les caves de la zone sud.

En gris : les caves dans lesquelles l'épaisseur des dalles de béton a entraîné l'annulation des sondages archéologiques initialement prévus ou celles dont les travaux ont été repoussés.



Deux sondages mécaniques et un sondage manuel ont été annulés, dans les caves A 1, C 1 et C 2 parce que les dalles de béton, très épaisses, couvraient toute la profondeur des aménagements prévus (0,65 à 0,70 m en A 1, 0,60 à 0,70 m en C 1 et 0,50 à 0,60 m en C 2) (planches 22-23). Dans les caves A 2, B 1 et B 2, trois surveillances de travaux ont été repoussées en raison du planning de l'aménageur. Trois sondages mécaniques et un sondage manuel ont donc été réalisés, selon le principe de la fouille stratigraphique, dans les caves des bâtiments E, G et T ; deux autres ont fait l'objet d'une simple surveillance archéologique dans la cave du bâtiment J. Dans tous les cas, les déblais ont été laissés sur place, dans les zones non impactées par les sondages.

Les données archéologiques ont systématiquement été enregistrées selon les conventions habituelles : prises de notes et de schémas sur les fiches US, photographies numériques, levé topographique et rattachement aux coordonnées RGF 93 CC 46 et relevés manuels des coupes stratigraphiques significatives (1/20). Le mobilier a été prélevé, lavé puis confié aux spécialistes concernés (céramique et enduits peints).



2. Résultats de l'opération

2.1. Cave T 1 - sondage SD 4

Localisation	Bâtiment T, avant-dernière cave, à l'ouest	
Intervention	20 et 21/01/2016	2 jours
Profondeur d'aménagement	0,95 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,80 m
Moyens	humains	2 ouvriers, 2 archéologues et 1 topographe
	mécaniques	Aucun
Type d'intervention	Sondage	Tranchée
Dimensions	à l'ouverture	7,50 x 1 m
	en fond de fouille	7,50 x 0,80 m
Surfaces	à l'ouverture	7,50 m ²
	en fond de fouille	6 m ²
Altimétries	à l'ouverture	164,30 m NGF
	en fond de fouille	163,20 m NGF
Terrain naturel	Non	-
Présence de vestiges	Époque	Antiquité
	Type	Niveaux d'occupation, tranchée de récupération de mur, fossés, fosse

Planche 3 : localisation ; planche 9 : relevés en plan et en coupe ; planches 24-29 : photographies

Le bâtiment T, qui constitue la façade sud de l'Hôtel-Dieu, est composé en sous-sol de six caves desservies par un escalier placé à l'est et par un long couloir d'axe est-ouest. Plus vaste que les autres, la cinquième cave est subdivisée en deux espaces par une cloison et des piliers. C'est dans l'angle sud-ouest ainsi délimité que le sondage SD 4 a été implanté, sur un axe sud-ouest / nord-est (**planche 3**).

Les contraintes techniques se sont révélées importantes, d'une part car les engins ne peuvent circuler dans le bâtiment T et, d'autre part car la dalle de béton atteint ici 0,70 à 0,80 m de profondeur (**planche 25**). En amont de l'opération, deux ouvriers ont donc procédé à la démolition de cette dalle, uniquement sur l'emprise du sondage, à l'aide de marteaux-piqueurs. Ce sondage SD 4 permis la mise au jour de niveaux antiques en place, immédiatement sous la dalle de béton SL 69. Le terrain naturel n'a pas été atteint.

2.1.1. Phase 1 : les premiers niveaux d'occupation antique

Le creusement du fossé FO 71, attribuable à la période antique, a détruit les connexions qui devaient exister entre les niveaux plus anciens. Aussi faut-il décrire successivement les vestiges mis au jour



dans les parties sud-ouest et nord-est du sondage. Les équivalences proposées pour certaines couches resteront, de fait, à l'état d'hypothèses.

L'existence d'un mur, dans la moitié sud-ouest du sondage, est attestée par la présence d'une tranchée de récupération TR 62, large d'1,20 m et orientée N 57,29° 0 (**planche 26**). La nature du comblement US 63, constitué de limons bruns très meubles et contenant de nombreux nodules de mortier jaunâtre, des éclats de gneiss et des fragments de TCA, ne laisse aucun doute quant à l'identification de ce creusement. La tranchée a été partiellement fouillée sur une profondeur de 0,20 m en dessous de la cote de fin d'aménagement. Le fond n'a pas été atteint et aucune trace du mur disparu n'a été retrouvée.

Deux niveaux de circulation potentiels ont été mis en évidence de part et d'autre de cette tranchée de récupération. Situé du côté nord, le premier niveau SL 64 est visible sur une surface très étroite puisqu'il est coupé, au nord, par le fossé FO 71. Il s'agit d'une couche de limons bruns foncés, de consistance argileuse. Sa surface indurée présente un cailloutis peu dense et de nombreux charbons de bois écrasés (**planche 27**). Elle est située à 163,40 m NGF. Situé du côté sud, le second niveau US 65 correspond à un remblai de sable gris et de graviers (**planche 26**). Sa surface, relativement plane, est meuble. Elle est placée à un niveau légèrement supérieur que le sol précédent, soit à 163,55 m NGF. Son utilisation comme niveau de circulation est possible, étant donné sa position, mais n'est pas assurée.

Il est possible que ces deux niveaux aient fonctionné avec le mur disparu mentionné ci-dessus. Leurs caractéristiques respectives pourraient en faire un sol intérieur dans le cas du sol SL 64, au nord, et un sol extérieur dans le cas de l'US 65, au sud. Le fond de la tranchée de récupération TR 62 se trouverait alors logiquement à un niveau inférieur. Les preuves formelles manquent cependant pour se montrer affirmatif.

Dans la moitié nord-est du sondage a été mis au jour un autre niveau de circulation SL 70 qui est composé de limons bruns clairs, assortis de graviers ponctuellement pris dans la surface très indurée (**planches 27-28**). Situé à 163,41 m NGF, ce niveau est conservé sur une surface très réduite puisqu'il est coupé, au sud par le fossé FO 71 et, au nord, par un autre creusement US 75, dont il sera question ci-dessous. Il est difficile de savoir s'il se poursuivait initialement vers le nord. Sa nature et son altimétrie invitent à le rapprocher du sol SL 64 évoqué ci-dessus, mais le fossé FO 71 coupe les deux sols et interdit toute conclusion.

Le creusement US 75 a été mis en évidence en fin de fouille sans que les niveaux supérieurs n'aient été fouillés dans leur intégralité. En conséquence, il n'est représenté que par sa limite sud, rectiligne, qui suit une orientation N 44,15° 0. Il est difficile de se prononcer sur la nature de ce creusement : fosse, fossé, tranchée ? Son comblement US 76, argileux, contient d'assez nombreux charbons de bois (**planche 28**). Il a livré trois fragments de céramique, dont un tesson de sigillée gauloise qui fournit un *terminus post quem* vers 15 après J.-C., et deux fragments d'enduits peints (**études spécialisées 1-2**).

2.1.2. Phase 2 : les seconds niveaux d'occupation antique

Alors que les niveaux de circulation SL 64 et US 65 sont perturbés par des creusements postérieurs,



le sol SL 70 est, dans la partie nord-est, recouvert par un autre sol SL 73, qui scelle également le creusement US 75 (**planche 27**). Il s'agit d'un cailloutis très soigné, épais de 3 cm environ, pris dans une matrice compacte de limons gris foncés. Aux graviers et aux galets de dimensions variables se mêlent quelques éclats de gneiss et des fragments de charbon. La surface plane de ce sol, située à 163,45 m NGF, comportait une petite lacune, juste au-dessus du sol SL 70, comblée par une terre similaire US 74, mais moins chargée en cailloux. Sans doute s'agit-il d'une rechape ponctuelle ? Ces deux couches ont livré quelques tessons de céramique caractéristiques, mais non datants (**étude spécialisée 1**).

Le niveau SL 61 est la couche d'occupation du sol SL 73 : d'une épaisseur oscillant de quelques millimètres à 4 cm, elle est constituée de limons sableux, de couleur brune (**planche 25**). Sa surface, plutôt compacte, culmine à 163,48 m NGF. Elle laisse parfois apparaître le cailloutis sous-jacent, ce qui permet de supposer sa conservation dans toute la moitié nord-est du sondage. Cette couche SL 61 a également livré plusieurs fragments d'enduits peints parmi lesquels figure un fragment orné d'un champ noir et d'un champ rouge, séparés par un filet blanc large de 0,4 cm, qui tend à le placer dans le premier tiers du I^{er} siècle après J.-C. (**étude spécialisée 2**).

2.1.3. Phase 3 : une occupation antique plus ponctuelle ?

Toujours dans la partie nord-ouest du sondage, les niveaux décrits jusqu'à présents sont couverts par deux remblais successifs. Le premier d'entre eux – l'US 60 – est très ponctuel : très homogène, formé de limons sableux et bruns, il ne se trouve qu'à l'extrémité du sondage. Le second remblai US 59 est au contraire présent sur toute la moitié nord-est de ce sondage et n'est interrompu, côté sud, que par le creusement postérieur FO 71 : peut-être couvrait-il aussi, initialement, le sol SL 64 ? Pollué en surface par l'installation de la dalle de béton SL 69, ce remblai de démolition, brun et argileux, a livré des cailloux et de petits blocs de pierre, de nombreux fragments de *tegulae* ainsi que six tessons de céramique, proches de ceux qui ont été mis au jour dans les niveaux SL 73 et US 74, et dix fragments d'enduits peints : par son décor, utilisant également un filet blanc de 0,4 cm d'épaisseur, il renvoie à la même fourchette chronologique – le premier tiers du I^{er} siècle après J.-C. – que le fragment décrit pour le niveau d'occupation SL 61 (**études spécialisées 1-2**).

Les derniers niveaux repérés dans ce sondage sont des structures en creux qui, faute de connexions, constituent autant de phases et qui pourraient témoigner d'une occupation plus lâche dans le secteur. Stratigraphiquement, le premier creusement correspond à la tranchée de récupération TR 62 du mur disparu, entre les niveaux de circulation SL 64 et US 65. Son comblement US 63 n'a malheureusement livré aucun mobilier susceptible de dater cet épisode de démolition.

Les deux autres creusements coupent non seulement les niveaux antérieurs, mais aussi la tranchée de récupération elle-même qui, de fait, possède des limites tronquées dans la coupe ouest. À l'extrémité sud-ouest du sondage, la fosse FS 66, prise dans la berme, est de plan sensiblement circulaire (**planches 25-26**). Son profil en cuvette est irrégulier dans la mesure où la paroi nord est très pentue alors que la paroi sud est quasiment horizontale. Sa longueur maximale est de 1,18 m pour une



profondeur conservée de 0,46 m. Le comblement est composé de deux couches successives US 67 et US 68, à savoir, de bas en haut, des limons grisâtres, meubles et homogènes, incluant de rares charbons, sur une épaisseur de 22 cm, et des limons ocres, argileux et compacts, contenant de rares graviers, sur une épaisseur de 25 cm. Aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour dans ces deux couches.

Comme la fosse FS 66, le dernier creusement FO 71 est pratiqué depuis le sommet des niveaux conservés, US 63 au sud et US 59 au nord, voire depuis un niveau supérieur disparu. Très large en partie haute, il est en revanche limité par le sol SL 64 au sud-ouest, par les sols SL 70 et SL 73 au nord-est, en partie basse (**planches 25 et 28**). Peut-être son ouverture a-t-elle été élargie au moment de son comblement ? Toujours est-il que, à sa base, ce creusement s'apparente à un fossé orienté N 69,73° O, possédant une largeur de 1,06 m entre une paroi nord droite et régulière et une paroi sud plus irrégulière, notamment du côté ouest. Le comblement de ce possible fossé est une couche de démolition US 72 qui comporte, dans une matrice de limons bruns très peu présents, des nodules de terre à bâtir, de terre rubéfiée, des fragments de *tegulae*, quelques galets ou blocs de pierre et, enfin, des fragments d'enduits peints identiques à ceux qui ont été mis au jour dans les couches US 59 et SL 61 (**étude spécialisée 2**). Il ne faut pas pour autant en déduire une contemporanéité stricte de ces couches : stratigraphiquement, le fossé FO 71 coupe clairement le sol SL 73 et le remblai US 59. Si son creusement a été opéré depuis le sommet de ce remblai, il reste néanmoins possible que son propre comblement soit partiellement issu de ce remblai.

2.2. Cave A 3 - surveillance SU 1

Localisation	Bâtiment A, aile est, cave ouest	
Intervention	14/10/2015	1 visite
Profondeur d'aménagement	0,38 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,60 m
Moyens	humains	2 ouvriers, 1 archéologue
	mécaniques	1 mini-pelle
Type d'intervention	Surveillance	Visites ponctuelles
Altimétries	à l'ouverture	164,38 m NGF
	en fond de fouille	164 m NGF
Terrain naturel	Non	-
Présence de vestiges	Non	-

Le bâtiment A occupe l'angle sud-est de l'Hôtel-Dieu et comprend un premier corps de bâtiment donnant sur la rue de la Barre (cave A 1) et un second corps de bâtiment donnant sur le quai Jules Courmont (cave A 2). La cave dite A 3 se trouve dans le même axe que la cave A 2 ; elle se trouve plus à l'ouest et elle borde la cour du Midi. Un archéologue a procédé à une visite de contrôle dans cette cave le 14 octobre 2015. Il a constaté la présence de sondages, couverts par des plaques. La dalle de béton ayant dans cette cave une épaisseur moyenne de 0,60 m pour une épaisseur d'aménagement prévue de



moins de 0,40 m, il n'a finalement pas été besoin d'y mener d'observation archéologique.

2.3. Cave F 1 - surveillance SU 2

Localisation	Bâtiment F	
Intervention	13-15, 19-20/10/2015	Plusieurs visites
Profondeur d'aménagement	0,35 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,17 m
Moyens	humains	2 ouvriers, 1 archéologue
	mécaniques	1 mini-pelle
Type d'intervention	Surveillance	Visites ponctuelles
Altimétries	à l'ouverture	164,57 m NGF
	en fond de fouille	164,22 m NGF
Terrain naturel	Oui	163,95 m NGF
Présence de vestiges	Non	-

Le bâtiment F est localisé sur le côté ouest de la cour Bonnet. Son sous-sol est occupée par une cave unique, subdivisée en deux espaces par une cloison ouverte. Il n'est pas desservi par un couloir longitudinal comme les autres sous-sols. La cave F 1 a fait l'objet d'une surveillance ponctuelle, sous la forme de visites régulières, tout au long des travaux de démolition qui ont duré du 14 au 22 octobre 2015. L'archéologue chargé de cette mission a constaté la présence d'un sondage carré (0,40 m de côté), d'une profondeur de 0,65 m environ, contre le bord ouest du chemin de dalles. Il a procédé à un relevé schématique des différentes strates mises en évidence dans cette fenêtre réduite.

Il faut d'abord signaler la présence des limons verts du terrain naturel, visibles sur 24 cm d'épaisseur : leur surface, située à 164,15 m NGF, semble légèrement pédogénisée puisqu'elle est recouverte d'une fine couche de limons gris contenant un fragment de charbon et un fragment de terre rubéfiée. Viennent ensuite un premier remblai, épais de 13 cm, constitué de graviers pris dans une matrice sableuse, un second remblai, épais de 4 cm, formé de limons argileux gris et, enfin, un dernier remblai, épais de 4 cm, composé de sable jaune avec quelques inclusions de graviers. La dalle de béton, épaisse de 17 cm, scelle l'ensemble et culmine à 164,57 m NGF.



2.4. Cave E 1 - sondage SD 1

Localisation	Bâtiment E, troisième cave, au centre	
Intervention	15 et 16/12/2015	1,5 jour
Profondeur d'aménagement	0,42 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,20 m
Moyens	humains	1 pelleteur, 2 archéologues et 1 topographe
	mécaniques	1 mini pelle
Type d'intervention	Sondage	Tranchée en T
Dimensions	à l'ouverture	6,50 x 1,20 m
	en fond de fouille	6,50 x 1,20 m
Surfaces	à l'ouverture	7,80 m ²
	en fond de fouille	7,80 m ²
Altimétries	à l'ouverture	164,53 m NGF
	en fond de fouille	163,61 m NGF
Terrain naturel	Limons et grave	164,20 m NGF
Présence de vestiges	Époque	Antiquité, époques moderne et contemporaine
	Type	Niveaux d'occupation, fosse, murs

Planche 3 : localisation ; planche 10 : relevé en plan ; planches 30-34 : photographies

Le bâtiment E se situe entre la cour Bonnet, au sud, et la cour de la Chaufferie, au nord. Son sous-sol est très compartimenté : outre le couloir d'accès sud, qui court sur toute sa longueur, il comporte, d'est en ouest, une vaste cage d'escalier, un passage transversal et, enfin, dix caves réparties deux par deux de part et d'autre d'un mur de refend orienté est-ouest. La démolition des dalles de béton, d'une épaisseur de 0,20 m environ, a été réalisée en amont de l'intervention archéologique.

Le sondage SD 1 a été implanté dans la troisième cave, située entre le mur du couloir d'accès et le mur de refend. D'une superficie de 7,80 m², il occupe toute la moitié sud de la cave E 1. La fouille a été réalisée en un jour et demi, les 15 et 16 décembre 2016, en présence d'une mini-pelle avec chauffeur pour le décapage ; le levé topographique de plan a été effectué un jour plus tard. La stratigraphie est successivement composée du terrain naturel, de vestiges antiques très ténus et de structures modernes. La dalle de béton SL 16 recouvre le tout.

2.4.1. Phase 0 : le terrain naturel

Les niveaux antiques et modernes mis au jour dans cette cave E 1 sont quasiment tous pris dans le terrain naturel (planche 30), dont la stratigraphie a été observée au centre du sondage, entre les



maçonneries MR 7 et MR 8. La grave du Rhône US 30 a été observée sur une épaisseur moyenne de 0,25 m, à partir de la cote 163,61 m NGF. Les limons verts US 13 lui succèdent à 163,86 m NGF environ. Leur surface pédogénésée s'établit entre 164,10 et 164,20 m NGF : malgré leur conservation sur une bande large de moins d'un mètre, ils accusent en effet un pendage de 6 à 10 cm vers le sud, où ils sont coupés par la tranchée de fondation TR 24 du mur moderne MR 9/10, dont le creusement a nécessairement entraîné des piétinements (planche 34).

2.4.2. Phase 1 : des niveaux antiques résiduels

Des niveaux antiques résiduels ont été observés sur les limons naturels US 13, contre la limite nord du sondage. D'une manière générale, ils sont plus épais au nord qu'au sud, où ils finissent par disparaître complètement. Ils suivent en outre le même pendage que les limons. En d'autres termes, ils ont été élimés lors de la construction du mur MR 9/10.

L'US 12 est une couche de démolition qui peut être attribuée à l'époque antique en raison de ses inclusions de gneiss, sous forme d'éclats et de blocs (planche 34). Un second remblai US 29 la recouvre et se caractérise par ses inclusions de nodules de mortier, de graviers et de charbons, pris dans une matrice limoneuse brune. Ils atteignent ensemble environ 0,10 m d'épaisseur au nord.

Le dernier niveau potentiellement antique pourrait correspondre à une surface d'occupation : il s'agit d'une fine couche de limon argileux grisâtre, épais d'1 à 2 cm, qui scelle les remblais précédents. Il n'a livré aucun élément de mobilier, ce qui n'est guère surprenant au vu de la faible superficie fouillée. Il est lui-même surmonté par le remblai moderne US 5.

2.4.3. Phase 2 : un mur lié au Bourgchanin ?

Au moment du décapage a été mis au jour, sous le mur sud MR 2 de la cave, un autre mur MR 9/10 qui a d'abord été interprété comme une semelle de fondation jusqu'à ce que son désaxement permette de l'identifier comme un mur antérieur, dérasé, ayant, de fait, servi de fondation (planche 31).

Ce mur, dont le parement est visible sur la seule largeur du petit sondage central, possède un appareil hétérogène constitué de blocs de taille moyenne – 0,40 x 0,20 m – mais aussi de quelques gros blocs – 0,70 x 0,40 m – et réglé au moyen de pierres plates. Les calcaires jaunes sont majoritaires même si quelques calcaires blancs sont présents. De couleur beige, le mortier fin et homogène comporte des inclusions de graviers. Le mur présente en outre une lacune – à l'origine de sa double numérotation initiale – qui correspond vraisemblablement à l'arrachement d'un bloc (0,74 x > 0,26 m) (planche 33).

La tranchée de fondation TR 24 de ce mur a été observée sur une longueur de 5 m, entre le mur MR 1 de la cave et la maçonnerie postérieure MR 7. Creusée dans les niveaux naturels, elle possède un profil en cuvette (planche 34). Elle est large de 0,48 m au niveau des limons US 13, compacts, et de 0,10 m au niveau de la grave US 30, en fond de sondage. Le comblement de cette tranchée est constituée de deux remblais contemporains : à l'ouest, un limon brun US 15, de consistance argileuse, contenant quelques



galets, graviers et éclats de calcaire jaune ; à l'est, un limon grisâtre US 14, meuble et hétérogène, incluant quelques blocs de calcaire jaune et de nombreux galets et éclats de taille.

Les murs MR 2 et MR 9/10 sont respectivement orientés N 75,63° O et N 73,40° O. Le mur antérieur MR 9/10 affiche donc une différence de l'ordre de 2,25° sur une longueur de 6 m. Ce faisant, il paraît plus proche de l'orientation générale des maisons du Bourgchanin que de celle des murs de l'Hôtel-Dieu (**planche 7**). À en croire le plan général des vestiges modernes mis au jour dans la cour de la Chaufferie (**Bertrand *et al.* 2015**), les murs de maisons oscillent en effet entre N 66,17° O et N 73° O tandis que les murs des caves restent aux alentours de N 75,5° O. Il n'est donc pas exclu que ce mur MR 9/10 appartienne à l'une des maisons qui, à l'instar des maisons Chazel ou Visade, donnaient sur le Rhône.

Il reste à mentionner le mur MR 11, localisé sous la maçonnerie postérieure MR 7, et les niveaux de remblais ou d'occupation, conservés dans l'angle sud-est de la cave, au-delà de cette même maçonnerie. En plan, le mur MR 11 semble perpendiculaire au mur MR 9/10, avec lequel il partage un certain nombre de caractéristiques constructives, en particulier l'emploi de blocs de calcaire jaune d'assez grandes dimensions (**planche 32**). Mais il ne présente pas de tranchée de fondation à l'ouest et, en coupe, il se révèle fondé à une profondeur moindre et appuyé contre le parement du mur MR 9/10, ce qui exclut une stricte contemporanéité. Peut-être faut-il l'attribuer à une construction plus légère qu'un mur de maison ?

Dans l'angle sud-est de la cave, plusieurs niveaux successifs pourraient être associés à ce mur MR 11 même si toute connexion a disparu en raison de l'aménagement de la maçonnerie postérieure MR 7. Le premier remblai US 25, non fouillé, correspond à des limons argilo-sableux très compacts, possiblement équivalents au comblement de la tranchée TR 24 du mur MR 9/10, qui n'a malheureusement pas été mise en évidence dans ce secteur. Très meuble, le remblai supérieur US 20/21 est essentiellement formé de grave et de sable : il comprend également quelques blocs de calcaire jaune, de petit module, dont certains affichent une surface relativement plane (**planche 32**). Faut-il voir dans ce niveau US 20 un lambeau de sol ? C'est possible d'autant que la dernière couche US 19, constituée de limon gris foncé, induré en surface et chargé de morceaux de charbon, pourrait être identifiée comme un niveau d'occupation. Ces deux strates sont, en outre, potentiellement contemporaines du mur MR 11, voire du mur MR 9/10. Mais l'étroitesse de la fenêtre ici ouverte ne permet pas de conclusions assurées.

2.4.4. Phase 3 : les aménagements successifs de la cave

La phase 3 correspond à l'aménagement de la cave et inclut par conséquent les murs MR 1 à MR 4 – le mur MR 2 étant positionné sur le mur antérieur MR 9/10, auparavant dérasé et nivelé par quelques pierres de calage – mais aussi les deux maçonneries MR 7, d'axe nord-sud, et MR 8, d'axe est-ouest. Ces deux constructions perpendiculaires, non connectées, sont constituées de blocs de calcaire blanc et jaune, liés par un mortier abondant et riche en cailloux (**planches 30-32**). Elles présentent toutes deux une arase à 164,20 m NGF environ. La maçonnerie MR 7 était en outre couverte de dalles de calcaire, similaires à celles qui subsistaient, au moment des fouilles, dans le couloir d'accès aux caves. Elle peut



être interprétée comme le soubassement d'un chemin de dalles.

Faut-il accorder la même fonction à la seconde maçonnerie MR 8 ? La réponse est vraisemblablement positive dans la mesure où les deux maçonneries affichent la même altimétrie, et ce malgré l'absence de connexion qui paraît surprenante entre deux chemins de dalles, qui visent pourtant à faciliter le transport des denrées stockées dans les caves. En effet, le soubassement d'un meuble ou d'une étagère de stockage aurait sans doute été surélevé de 0,20 à 0,30 m au-dessus du niveau de circulation, comme c'est le cas dans les caves G 1 et G 2.

2.5. Cave E 2 et galerie E 3 - surveillance SU 3

Localisation	Bâtiment E, première cave, à l'est, et galerie nord	
Intervention	7-9, 15, 20-22/10/2015	Plusieurs visites
Profondeur d'aménagement	0,42 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,25 m
Moyens	humains	2 ouvriers, 1 archéologue
	mécaniques	1 mini-pelle
Type d'intervention	Surveillance	Visites ponctuelles
Altimétries	à l'ouverture	164,59 m NGF
	en fond de fouille	164,17 m NGF
Terrain naturel	Non	-
Présence de vestiges	Non	-

La cave E 2 est située à l'extrémité est du bâtiment E, dont l'aménagement intérieur a été décrit ci-dessus. La cave dite A 3, par commodité, désigne la galerie étroite qui sépare le bâtiment E, au sud, de la cour de la Chaufferie, au nord. Le piquetage des dalles de béton s'est échelonné du 7 octobre au 18 octobre 2015 ; il a entraîné de nombreuses visites ponctuelles pour un résultat décevant d'un point de vue archéologique. La stratigraphie a été relevée schématiquement : elle comprend, de bas en haut, la grave du Rhône sur une épaisseur de 0,30 m, des remblais hétérogènes sur une épaisseur de 0,60 m, les remblais d'installation d'un égout sur une épaisseur de 0,75 m et la dalle de l'égout en question, sur 0,20 m environ (**planche 11**). Il faut simplement noter que, dans la cave E 3, a été découvert un plat antique en commune grise, presque entier (**étude spécialisée 1**).



2.6. Cave G 1 - sondage SD 3

Localisation	Bâtiment G, avant-dernière cave, à l'ouest	
Intervention	21 et 22/12/2015	2 jours
Profondeur d'aménagement	0,85 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,20 m
Moyens	humains	1 pelleteur, 2 archéologues et 1 topographe
	mécaniques	1 mini pelle
Type d'intervention	Sondage	Tranchée en T
Dimensions	à l'ouverture	5,40 x 1,20 m et 2,10 x 1,20 m
	en fond de fouille	5,40 x 1,20 m et 2,10 x 1,20 m
Surfaces	à l'ouverture	7,80 m ²
	en fond de fouille	7,80 m ²
Altimétries	à l'ouverture	164,45 m NGF
	en fond de fouille	163,50 m NGF
Terrain naturel	Limons	163,60 à 163,80 m NGF
Présence de vestiges	Époque	Antiquité, époque contemporaine
	Type	Niveaux d'occupation, fossés, murs

Planche 3 : localisation ; planche 12 : relevés en plan et en coupe ; planches 35-39 : photographies

Le bâtiment G borde la cour de la Chaufferie du côté nord. Desservi par un couloir sud, son sous-sol est constitué d'une cage d'escalier, puis de deux grandes caves et enfin, à l'ouest, d'une cave carrée plus petite. La démolition des dalles de béton, épaisses d'environ 0,20 m, a été exécutée avant l'intervention archéologique. C'est dans la troisième cave G 1, à l'ouest, que le sondage SD 3 a été implanté.

D'une profondeur de 0,65 m, ce sondage a été réalisé en deux temps : orientée nord/sud, la tranchée initiale, de forme rectangulaire (5,40 x 1,20 m), a été agrandie vers l'est (2,10 x 1,20 m), en raison de la mise au jour de niveaux antiques, pour une superficie totale d'environ 8,30 m². La stratigraphie est composée successivement du terrain naturel, de niveaux antiques et de structures contemporaines. S'ils ont existé, les vestiges intermédiaires, médiévaux ou modernes, ont été écrêtés par les niveaux les plus récents, liés à l'aménagement des caves.

2.6.1. Phase 0 : le terrain naturel

Le terrain naturel a été mis en évidence dans la profondeur d'aménagement, sous la forme des limons verts US 49, lités, à une hauteur variant entre 163,60 et 163,80 m NGF. Le fossé F0 55 qui perce ce niveau a permis de constater que cette couche de limons a une épaisseur d'au moins 0,30 m (planches 38-39). La grave du Rhône n'a pas été reconnue dans ce sondage.



2.6.2. Phase 1 : des niveaux d'occupation antiques

La période antique est ici représentée par plusieurs niveaux d'occupation ou de circulation et par deux fossés, qui sont installés directement sur, ou dans, les limons US 49 et qui participent tous à la même séquence chronologique. La cote supérieure du terrain naturel est variable d'un bout à l'autre du sondage : le niveau de circulation SL 47, qui sera décrit ci-dessous, est posé sur la surface des limons US 49, au centre du sondage, alors qu'il est précédé par une couche intermédiaire US 52, au nord, et US 57, au sud. Ces deux couches équivalentes correspondent à des limons remaniés, incluant quelques galets : sans doute ont-ils été utilisés pour combler des dépressions naturelles lors d'une opération de nivellement du secteur. Leur surface, visible grâce à des lacunes présentes dans le niveau supérieur SL 47, se révèle logiquement pédogénésée et indurée (**planche 37**).

Le niveau de circulation SL 47 correspond à un cailloutis de graviers, dense et compact. Sa surface est très régulière et ne présente pas de pendage. Épais de 6 à 8 cm, souvent élimé, il est conservé sur une bande large d'1 m environ, d'axe sud-ouest / nord-est ; il peut néanmoins être restitué sur les couches US 52 et US 57, de chaque côté de cette bande (**planches 37-38**). Ainsi délimité, ce sol devait s'étendre, au maximum, sur 3,60 m de long, dans le sens nord-sud, et sur 1,50 à 3 m de large, dans le sens est-ouest. Ses limites, matérialisées par les fossés FO 55 et FO 56, ne sont pas parallèles : le niveau s'élargit en direction du sud. Ajoutons pour terminer cette description que le niveau SL 47 a livré, en surface, quatre tessons de céramique commune malheureusement indatables (**étude spécialisée 1**).

Deux creusements, qui peuvent être interprétés comme des fossés, bordent le sol formé par les SL 47, US 52 et US 57. Le premier fossé FO 55, à l'ouest, a été reconnu sur une longueur de 3,50 m, de part et d'autre de la maçonnerie moderne MR 44. Sa position en limite ouest du sondage a seulement permis de reconnaître sa limite orientale. Sa largeur est donc inconnue. Ce fossé a été partiellement vidé, révélant un profil légèrement incurvé (**planches 38-39**). Le comblement US 53, constitué de limons bruns et fins avec quelques petits cailloux, n'a pas livré de mobilier.

Le second fossé FO 56, à l'est, a été observé dans l'extension du sondage, aussi bien dans les coupes nord et sud qu'en surface. Le comblement de ce fossé a été en partie fouillé, à l'exception de sa partie haute, entamée par la mini-pelle. Il a révélé deux couches de galets, de dimensions variables, pris dans une matrice limoneuse plus ou moins compacte. L'US 54 comporte aussi bien des graviers que des gros galets, disposés de manière aléatoire et créant une surface irrégulière (**planche 39**). Elle laisse également apparaître quelques fragments de gneiss. Au-dessus, l'US 51 présente un aspect similaire même si la présence des graviers et des galets est moins dense.

Au vu de ces éléments descriptifs peut se poser la question de l'identification d'une voie, ou plutôt d'un chemin : le cailloutis SL 47, dense et compact, les fossés FO 55 et FO 56 mais aussi les couches US 51 et US 54, qui pourraient trahir un comblement progressif dû à la circulation sur la chaussée, plaident en faveur de cette hypothèse. Mais les données restent trop limitées pour permettre des conclusions



assurées, d'autant que les limites non parallèles du sol demeurent inexplicées. Aussi ne faut-il pas exclure la possibilité d'être en présence d'un sol lié à une occupation domestique.

Le remblai US 46 scelle l'ensemble des niveaux antiques précédemment décrits. D'une épaisseur variable de 0,15 à 0,30 m, il est constitué de terre limoneuse, de couleur brune, relativement chargée en fragments de TCA et, dans une moindre mesure, en cailloux. Il n'a pas livré de matériel céramique. Son attribution à l'époque antique repose sur le fait qu'il constitue le comblement supérieur des fossés FO 55 et FO 56.

2.6.3. Phase 2 : les structures modernes

Les structures modernes mises au jour dans ce sondage correspondent à l'aménagement de la cave et sont donc contemporaines ou postérieures à la construction des murs MR 36. Deux maçonneries parallèles sont installées sur le remblai US 46. D'une largeur moyenne de 0,80 m, elles possèdent toutes deux une semelle de fondation, large de 10 cm, du côté nord. Elles sont en outre construites en gros blocs de calcaire jaune ou de calcaire gris, liés au mortier (**planche 36**). Elles sont conservées sur toute leur hauteur, soit 0,30 à 0,40 m, et leurs arases respectives sont situées entre 164,25 et 164,30 m NGF. D'après les renseignements pris auprès des ouvriers chargés de la démolition de la dalle de béton, elles n'étaient pas recouvertes de dalles en pierre comme les maçonneries MR 7 et MR 8 de la cave E 1. Il ne s'agit donc pas des fondations de chemins de dalles, mais plutôt de soubassements destinés à porter des meubles ou des étagères de stockage.

Le niveau de sol SL 45 correspond à un niveau de terre battue, brun clair, dont la surface hétérogène est fortement damée (**planche 36**). Conservé sur toute l'emprise du sondage, il est précédé, au nord de la maçonnerie MR 43, par un remblai US 50 formé de limons verdâtres et épais de 5 cm environ. Il est placé à 164,10 m NGF, soit en contrebas de 15 à 20 cm par rapport aux maçonneries MR 43 et MR 44, avec lesquelles il fonctionne pourtant, sans ambiguïté. La surélévation des maçonneries s'explique très bien par leur fonction de soubassement pour des structures de stockage.

Le remblai US 48, au sud, et le remblai US 42, au nord, recouvrent ce sol SL 45 et rattrapent le niveau des maçonneries MR 43 et MR 44. Le premier remblai est une terre noire, très charbonneuse. De consistance sableuse et de couleur brun foncé, le second remblai se distingue par la présence de plusieurs ossements de capriné et de bœuf. La dalle de béton SL 58 était posée sur ces niveaux.



2.7. Cave G 2 - sondage SD 2

Localisation	Bâtiment G, première cave, à l'est	
Intervention	16 et 17/12/2015	1,5 jour
Profondeur d'aménagement	0,71 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,20 m
Moyens	humains	1 pelleteur, 2 archéologues et 1 topographe
	mécaniques	1 mini pelle
Type d'intervention	Sondage	Tranchée
Dimensions	à l'ouverture	5,75 x 1,20 m
	en fond de fouille	5,75 x 1,20 m
Surfaces	à l'ouverture	7 m ²
	en fond de fouille	7 m ²
Altimétries	à l'ouverture	164,47 m NGF
	en fond de fouille	163,40 m NGF
Terrain naturel	Grave	163,50 m NGF
Présence de vestiges	Époque	Antiquité, époque contemporaine
	Type	Niveaux d'occupation, murs

Planche 3 : localisation ; planche 13 : relevé en plan ; planches 40-41 : photographies

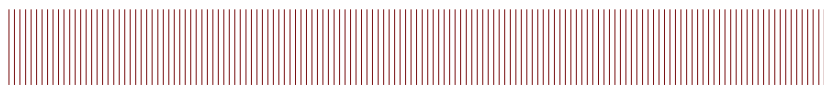
Un second sondage a été ouvert dans le bâtiment G, cette fois dans la deuxième cave, du côté est. D'une profondeur de 0,70 m, ce sondage a pris la forme d'une tranchée nord-sud, longue de 5,75 m et large d'1,20 m, pour une superficie totale d'environ 7 m². Comme dans le sondage SD 3 présenté ci-dessus, la stratigraphie se limite ici au terrain naturel, à des niveaux antiques puis aux niveaux modernes et contemporains liés à l'aménagement des caves.

2.7.1. Phase 0 : le terrain naturel

Les niveaux antiques sont situés en fond de fouille ; aussi le sol SL 40 a-t-il été sondé sur une profondeur d'environ 0,30 m, ce qui a permis de mettre en évidence la présence de la grave du Rhône (US 30) à 163,50 m NGF. Les limons qui, dans différents secteurs de l'Hôtel-Dieu, se sont déposés sur le terrain naturel semblent ici absents puisqu'un remblai (US 77) s'installe directement sur ce niveau (planche 40).

2.7.2. Phase 1 : des niveaux d'occupation antiques

Dans ce sondage, les niveaux antiques sont constitués d'un premier remblai US 77 et de deux niveaux



d'occupation SL 40 et SL 41 équivalents, mais déconnectés par leurs altimétries respectives. Entre les deux maçonneries modernes MR 34 et MR 35 ainsi qu'au sud de la maçonnerie MR 34, le remblai US 77 a été observé juste au-dessus de la grave US 30. Composé de limons bruns, assez homogènes, il comporte des graviers, quelques galets et de rares fragments de TCA écrasés. Épais de 0,20 à 0,25 m, il apparaît à la cote 163,66 m NGF.

Dans le même secteur, le niveau SL 40, qui culmine à 163,74, recouvre le remblai US 77. Il s'agit d'une couche plus ou moins dense de petits galets (1 à 2 cm en moyenne), auxquels se mêlent quelques galets plus gros (6 à 7 cm), pris dans une matrice compacte et indurée. Malgré quelques variations d'ordre centimétrique, sa surface ne présente pas de pendage significatif (**planche 41**). Aucune limite n'a été observée dans l'emprise du sondage. Au nord de la maçonnerie MR 34 existe un niveau similaire SL 41, qui apparaît à une cote légèrement plus élevée, soit à 163,85 m NGF et qui n'a pas été fouillé à cause de la présence du soubassement en béton du mur de la cave, qui réduisait d'autant le sondage ouvert.

Il n'est pas possible d'aller au-delà de l'identification de niveaux de circulation en se fondant sur ces seuls éléments. Leur attribution à l'époque antique repose sur une série d'arguments complémentaires : tout d'abord, la présence, sur la surface, de six fragments d'amphore gauloise, non datables, et, dans le remblai supérieur US 39, d'un petit lot de vaisselle antique, incluant notamment un rebord de coupe Walters 80 qui fournit à l'ensemble un TPQ dans la première moitié du II^e siècle (**étude spécialisée 1**) et, ensuite, l'absence de céramique postérieure dans ce remblai US 39, qui appartient pourtant à une époque postérieure.

2.7.3. Phase 2 : les aménagements successifs de la cave

Les niveaux antiques décrits ci-dessus sont directement enfouis sous un remblai moderne et hétérogène (US 39), épais de 10 à 30 cm, qui est constitué de limons argileux bruns foncés et qui, en plus du lot de céramique antique évoqué ci-dessus, comporte des éléments de démolition antique (blocs de gneiss ou de granit), mais aussi des galets et des fragments de pierre de taille en calcaire jaune.

Un premier niveau de sol SL 32, alliant terre battue et fine couche de mortier blanc, recouvre ce remblai : d'une épaisseur variable (2 à 10 cm), il se situe en moyenne à la cote 164 m NGF (**planche 41**). Il correspond vraisemblablement au premier aménagement de la cave G 2, délimité par les murs MR 36.

C'est sur ce sol que sont construites deux maçonneries parallèles MR 34 et MR 35, larges de 0,80, qui se caractérisent par l'emploi de blocs de calcaires gris et de calcaires jaunes liés au mortier. Conservées sur toute leur hauteur (0,35 à 0,40 m), elles présentent toutes deux une arase à 164,25 m NGF, même si le MR 35 a perdu une assise du côté nord. D'après les renseignements pris auprès des ouvriers chargés de la démolition de la dalle de béton, elles n'étaient pas recouvertes de dalles en pierre comme les maçonneries MR 7 et MR 8 de la cave E 1. Il ne s'agit donc pas des fondations de chemins de dalles, mais plutôt de soubassements destinés à porter des meubles ou des étagères de stockage.

Le deuxième niveau de sol SL 31 – un remblai marron clair fortement damé, présentant en surface



quelques poches de mortier blanc – culmine à 164,05 m NGF. Présent sur toute l’emprise du sondage, il bute contre les parements des maçonneries MR 34 et MR 35 ; il couvre d’ailleurs la semelle de fondation de la maçonnerie sud. Malgré son altimétrie légèrement inférieure, il fonctionne avec ces deux structures dont la fonction présumée suffit à expliquer la surélévation.

Le remblai hétérogène US 38, formé de limons bruns avec de nombreuses inclusions de graviers et de nodules de mortier, en particulier au nord de la maçonnerie MR 35, recouvre justement ce deuxième niveau de sol SL 31 et rattrape ainsi la différence de niveau observée ci-dessus. Il est ponctuellement recouvert par un remblai très charbonneux US 38, puis par le remblai US 33, très meuble et chargé en graviers. La dalle de béton SL 58 était posée sur ces niveaux.

2.8. Cave J 1 - surveillance SU 4

Localisation	Bâtiment J	
Intervention	22/01/2016	0,5 jour
Profondeur d’aménagement	0,21 m	
Dalle de béton	1 dalle	Épaisseur moyenne : 0,10 m
Moyens	humains	1 pelleteur, 2 archéologues
	mécaniques	1 mini-pelle
Type d’intervention	Surveillance	2 sondages : SD 5 en L ; SD 6 carré
Dimensions	à l’ouverture	SD 5 : 3,40 x 2 m et 1,80 x 1 m SD 6 : 4,40 x 3,20 m
	en fond de fouille	SD 5 : 3,40 x 2 m et 1,80 x 1 m SD 6 : 4,40 x 3,20 m
Surfaces	à l’ouverture	SD 5 : 8,60 m ² SD 6 : 14 m ²
	en fond de fouille	SD 5 : 8,60 m ² SD 6 : 14 m ²
Altimétries	à l’ouverture	164,97 m NGF
	en fond de fouille	164,70 m NGF
Terrain naturel	non	-
Présence de vestiges	Époque	Époque moderne
	Type	Escalier d’accès à l’église (SD 5)

Le bâtiment J, qui correspond à l’ancienne cuisine, se trouve au nord du bâtiment G, au niveau de la cave G 1 ; il jouxte également l’église sur son flanc sud. De plan sensiblement carré, la cave J 1 est subdivisée en quatre travées voûtées par un pilier central, sur lequel sont adossées des tables en pierre classées au titre des Monuments historiques.

La profondeur d’aménagement réduite à 0,21 m et la mention, dans les archives, d’un apport de remblais à l’époque contemporaine ont incité à prévoir une simple surveillance lors du décapage de ce terrain.

Dans le sondage SD 5 (planche 42), implanté dans l’angle nord-ouest de la cave, deux marches



en calcaire blanc ont été mises au jour au niveau du renforcement du mur nord : cet escalier, orienté nord-sud, correspond sans aucun doute à l'accès sud-est de l'église. Il subsiste d'ailleurs en élévation quelques pierres en saillie, recouvertes d'enduit, qui doivent correspondre aux marches supérieures. Sous la dalle de béton a aussi été observé, sur toute l'emprise du sondage, un remblai sableux, marron clair, qui présente de nombreux blocs de pierre ainsi que des fragments de TCA. Il recouvre les marches mentionnées ci-dessus et occupe toute la profondeur du sondage SD 5. Par ailleurs, il faut également signaler la présence d'un enduit rouge à la base du mur ouest, qui permet d'affirmer que le rehaussement des niveaux de sol précède la pose de l'enduit blanc qui couvre les murs de la cave.

Le deuxième sondage SD 6 (planche 42) a été réalisé dans l'angle opposé de la cave, au sud-est. Un seul remblai de terre brune/noire est apparu sous la dalle de béton ; là encore, il couvre toute la superficie du sondage et toute la profondeur du décapage.

3. ÉTUDES SPÉCIALISÉES

3.1. Le mobilier céramique (Cl. Mège)

Quatre des six sondages réalisés dans le cadre du diagnostic ont livré du mobilier céramique, le tout formant un ensemble de 103 tessons pour un NMI estimé à 12 (tableau ci-dessous)¹. Environ deux tiers de ces artefacts remontent à l'Antiquité tandis que le reste du lot illustre les productions en usage durant les périodes moderne et contemporaine (inventaire 5).

Sondage	US	NR	NMI
Cave E1 (sondage SD 1)	14	10	4
	18	2	1
	19	7	2
Cave G2 (sondage SD 2)	32	2	-
	33	15	-
	39	20	1
	40	6	-
Cave G1 (sondage SD 3)	47	4	-
	54	7	1
Cave T1 (sondage SD 4)	59	6	1
	61	3	-
	73	14	1
	74	3	-
	76	3	-
HS	HS	1	1
TOTAL		103	12

Répartition du mobilier céramique par sondage et par US, en NR et en NMI

Dans le sondage SD 1, réalisé dans la cave E 1, trois couches renferment des restes de céramiques. L'US 14 en compte 10 pour un NMI s'élevant à 4. Plusieurs bords de jattes et d'assiettes en céramique glaçurée décorée aux engobes (NMI : 3) ont ainsi été observés aux côtés de quelques restes de céramiques culinaires glaçurées et d'un tesson de faïence décorée en bleu. Ces éléments caractérisent généralement les contextes lyonnais et régionaux du XVIII^e siècle et plus particulièrement ceux postérieurs à la seconde moitié de ce siècle, eu égard à la présence de récipients en céramique culinaire glaçurée (« céramiques claires ou kaolinitiques diverses » ; **Horry 2013, p. 191-195**). Toujours dans le même sondage, les US 18 et SL 19 rassemblent une dizaine de tessons. Il s'agit essentiellement de vases des services vert de Meilonnas et jaune de Larnage ainsi que de quelques céramiques culinaires glaçurées. Sans même tenir compte des *termini post quem* apportés par ces productions modernes, la datation contemporaine de

¹La totalité des fragments de céramique a été inventoriée et ce décompte apparaît dans l'inventaire sous la forme du NR, pour Nombre de Restes. Les bords, après assemblage, ont ensuite été dénombrés afin de fournir le Nombre Minimum d'Individus (NMI).



ces couches ne fait aucun doute étant donné leur positionnement stratigraphique. Sur l'ensemble du sondage, on notera également la présence de quatre fragments de céramiques antiques, ici en position résiduelle.

Quarante-trois tessons (NMI : 1) proviennent de quatre couches du sondage SD 2, dans la cave G 2. Six fragments d'amphores gauloises ont été observés dans le sol SL 40 ; ils n'apportent pas d'information spécifique quant à la datation de cette dernière. Immédiatement au-dessus en termes de succession stratigraphique, l'US 39 fournit un petit lot de vaisselle antique (NR : 20, NMI : 1). Celui-ci rassemble un fragment de sigillée rutène, le rebord d'une coupe Walters 80 en sigillée de Gaule centrale (**planche 14, n° 1**), deux panses d'un vase à verser en commune sombre grise et une quinzaine de tessons d'amphores gauloises. La présence de la coupe Walters 80 fournit à l'ensemble un *terminus post quem* dans la première moitié du II^e siècle après J.-C. (Bet et Delor 2000, p. 466). Ensuite, on compte un peu moins d'une vingtaine de restes de vaisselle moderne dans les niveaux plus récents du sondage. Un fragment de glaçurée jaune sur engobe blanc décorée a été observé dans le sol SL 32 tandis que 15 tessons viennent de l'US 33. À l'instar de ce que nous avons déjà pu constater à propos de l'US 14, le lot compte essentiellement des productions en usage dans le courant du XVIII^e siècle : service jaune de Larnage (NR : 3), céramique culinaire glaçurée (NR : 1) et céramiques glaçurées décorées ou non aux engobes (NR : 12). Il n'est cependant pas exclu que ce matériel soit en position résiduelle étant donné la position de la couche dont il est issu.

Dans le sondage SD 3 de la cave G 1, le sol SL 47 et l'US 54 fournissent quelques fragments de céramique antique (NR : 11, NMI : 1). Mais la présence de tessons de céramiques communes et d'amphores ne suffit pas pour préciser davantage la chronologie de la couche.

Le sondage SD 4, dans la cave T 1, rassemble quant à lui une trentaine de tessons pour un NMI de 4 ; il s'agit uniquement d'artefacts remontant à la période antique. L'US 76 livre un fragment de sigillée gauloise qui fournit d'emblée un *terminus post quem* vers 15 après J.-C. puisque c'est à partir de cette date que cette production de Gaule méridionale apparaît sur les sites de consommation lyonnais. La même proposition sera retenue pour les sols SL 73 et SL 74 puis le remblai US 59 qui, bien qu'un peu plus riches en mobilier (Drag. 27 en sigillée de Gaule du sud, paroi fine à pâte calcaire de Lyon, mortier en commune claire et plat à engobe rouge pompéien d'origine campanienne ; **planche 14, n° 2 à n° 5**), ne fournissent pas de fossile-directeur supplémentaire.

On signalera enfin la découverte fortuite par un membre de l'équipe, au cours de reprises en sous-œuvre intervenues durant l'été 2015 dans le bâtiment G, d'un plat en commune sombre grise (**planche 14, n° 6**). Son profil rappelle notamment certaines formes fréquentes dans les contextes lyonnais de la fin du II^e siècle et des premières décennies du siècle suivant (Bonnet *et al.* 2003).

3.2. Les enduits peints (M. Leperlier)

La fouille des cours et des caves de l'Hôtel-Dieu a déjà livré plusieurs ensembles d'enduits peints. Ces nouveaux éléments, appartenant à la tranche 9 E, rejoignent donc le corpus de ce site majeur



de la Presqu'île. Ces enduits peints, se présentant sous forme fragmentaire, sont issus du sondage SD 4, pratiqué dans la cave T 1, au sud-ouest de l'Hôtel-Dieu. Ils ont été mis au jour dans cinq couches différentes (US 59, SL 61, US 72, SL 73, US 76), toutes situées dans la même zone et se succédant les unes aux autres. Ils ne sont rattachables à aucune structure de type mur ou tranchée de récupération. Leur position primaire nous est donc inconnue. Les 70 fragments recueillis (**inventaire 6**) représentent 520 cm² de surface conservée. Leur présence n'étonne pas au vu des éléments déjà découverts lors des tranches précédentes.

3.2.1. Méthodologie du prélèvement et du conditionnement

Le prélèvement et le conditionnement des fragments d'enduits peints ont été réalisés immédiatement, lors de la mise au jour, dans des sachets car les fragments étaient répartis de façon sporadique dans la stratigraphie. Ils ont été marqués des informations stratigraphiques nécessaires à leur étude. Ils ont ensuite été entreposés au SAVL, en attente du traitement post-fouille. Dans un premier temps, les enduits peints ont été débarrassés de la terre provenant de leur milieu d'enfouissement. Après avoir vérifié que leur état de conservation permettait le nettoyage, ils ont été lavés à l'eau à l'aide de brosses et de pinceaux. Une fois secs, ils ont été stockés dans une caisse de type Allibert. Les plaques ont été photographiées puis traitées numériquement avec le logiciel Adobe Photoshop. Chaque photo a été associée au numéro d'inventaire, à une échelle et aux références du site. L'étude terminée, les enduits peints ont été conditionnés de façon définitive dans une caisse Allibert revêtue de mousse polyéthylène de 0,5 mm d'épaisseur et placée dans une salle du SAVL qui leur est dédiée. La caisse est étiquetée et numérotée avec le numéro INSEE-Patriarche, le numéro propre au SAVL et un numéro de caisse.

3.2.2. Description

Planche 29

Dès le prélèvement et le nettoyage, il est apparu que les fragments issus d'US différentes présentaient des similitudes, tant au niveau du support de mortier que des pigments employés. Cela induit une provenance unique. Ils appartenaient à un même décor. D'autres fragments s'y sont mêlés, sans correspondance. Ainsi, à l'intérieur d'une même couche, les fragments peuvent appartenir au même ensemble ou être différents les uns des autres.

US 59 : outre des fragments rouge ocre, cette couche a livré un fragment rouge ocre et noir avec un filet blanc de 0,4 cm d'épaisseur et un motif jaune et blanc indéterminé, présentant une courbure, sur ce même fond rouge. Ces éléments appartiennent à un seul décor car leurs couches de mortier sont identiques. La couche de finition (a) mesure 0,2 cm d'épaisseur et se compose d'un liant beige clair avec



un granulat de sables fins à teneur moyenne, enrichi de quelques éléments de quartz de taille moyenne. La couche de transition (b) présente un granulat de sables fins à teneur forte, pris dans une matrice blanche. Elle est épaisse de 0,5 cm. La couche de préparation (c), épaisse de 1,5 cm, est quant à elle de couleur grise avec un granulat de sables fins à moyens avec quelques nodules de plus grosse taille, dont la teneur dans le liant est forte. Un fragment à fond blanc, orné de deux filets, ne présente pas le même support de mortier. On en déduit qu'il n'appartient pas au même ensemble que les autres fragments de cette couche.

SL 61 : les fragments rouges et noirs contenus dans cette couche appartiennent au même ensemble peint que la majorité des fragments de l'US 59. On note la présence d'un champ noir séparé d'un champ rouge par un filet blanc de 0,4 cm d'épaisseur. La couche picturale de ce fragment a la même organisation que celle du fragment présent dans la couche précédente (pour la description du support en mortier se référer à celle de l'US 59 ci-dessus). Un petit fragment blanc n'a aucune correspondance avec ceux décrits ici. Son mortier est constitué d'un liant blanc et d'un granulat de sables fins à teneur forte.

US 72 : Les fragments rouges et noirs emploient les mêmes pigments et les mêmes couches de mortier que les fragments déjà cités comme appartenant au même ensemble dans les couches US 59 et SL 61. Les fragments blancs ont pris un aspect grisé suite à une combustion. Leur couche de finition (a) est de couleur beige foncé et présente un granulat de sable moyen à teneur moyenne. Elle mesure 0,3 cm d'épaisseur. La couche de transition (b) de 0,1 cm, se distingue bien car le liant est blanc, avec un granulat de sables fins à teneur faible. La couche de préparation (c) a une épaisseur de 1,4 cm. De couleur grisâtre, elle comporte un granulat de sables fins à moyens ainsi que des inclusions de graviers. Le revers de ces fragments montre des traces de chauffe importantes, allant jusqu'à la cuisson de la matière. En effet, de l'adobe revêtait le mur sur lequel ces enduits ont été appliqués. Il présente désormais une teinte allant du gris foncé au noir.

SL 73 : le fragment rouge de cette couche possède un support de mortier qui correspond à celui des fragments des US 59 et du sol SL 61. Le fragment noir, quant à lui, présente une couche picturale très abîmée. Sa couche de finition (a) mesure 0,7 cm. De couleur blanche, le liant est mêlé à un granulat de sables fins à teneur moyenne. Il comporte parfois des inclusions de chaux blanche. La couche de préparation (b) est épaisse d'environ 1 cm et se compose d'un liant gris clair et d'un granulat de sables fins à gros. On note également des inclusions de charbon.

US 76 : le fragment noir a une couche de finition (a) de 0,3 cm d'épaisseur, avec un liant de couleur beige et un granulat de sables moyens à gros à teneur moyenne. La couche de préparation (b) est composée d'un liant blanc et de sables fins ayant une teneur forte. Le fragment rouge et noir n'a conservé qu'une seule couche de mortier, blanche, avec un granulat de sables fins à gros à teneur forte.



3.2.3. Synthèse

Les éléments d'enduits peints fragmentaires récoltés lors de la tranche 9 E de la fouille de l'Hôtel-Dieu (cave T 1, sondage SD 4) forment un contingent homogène, à quelques fragments près. Plusieurs éléments d'un même décor (mortiers et pigments identiques) ont été identifiés dans trois couches différentes (US 59, 61 et 72). Ces dernières appartiennent à un horizon chronologique proche, si ce n'est contemporain.

La présence de filets très fins (0,4 cm) sur deux fragments appartenant à ce décor tend à placer sa réalisation dans le premier tiers du I^{er} siècle après J.-C. Cette hypothèse est corroborée par l'étude céramologique, qui donne pour fourchette chronologique le début du I^{er} siècle après J.-C. Aucune datation précise ne peut néanmoins être proposée avec certitude, les fragments étant trop petits et les assemblages inexistant, ce qui rend impossible la restitution, même hypothétique, d'une paroi. Les pigments représentés sont communs, probablement de provenance locale, et correspondent tout à fait à ceux employés à Lugdunum à cette période.

Aucun parallèle n'a pu être fait avec les peintures (ensembles 1, 2 et 3) mises au jour lors de la fouille de la cour de la Chaufferie (Bertrand *et al.* 2011b et Bertrand *et al.* 2015). En revanche, les fragments blancs présentant des traces de chauffe issus de l'US 72 sont identiques à ceux découverts dans la cour du Midi, lors de la tranche 3, dans l'US 7058 (étude de Marjorie Leperlier *in* Ardouin *et al.* à paraître). Quant aux marques de combustion, il est difficile de les interpréter. Des charbons ont bien été retrouvés à proximité de ces enduits peints mais rien ne permet d'affirmer que les traces résultent d'un incendie. Les fragments ont pu se retrouver en contact avec le feu après leur destruction. Ce type de matériaux, lors de sa destruction, ne subit pas de grand éloignement géographique par rapport à son positionnement primaire. Une fois retiré de la paroi, il est considéré comme un déchet. Il est donc en général jeté dans des remblais, des couches de démolition ou des fosses, ce qui explique sa présence récurrente, au même titre que la céramique, dans les niveaux antiques dégagés. Ces éléments, qui sont identiques à ceux découverts lors de la tranche 3, confirment que nous sommes, sur cette partie sud de l'Hôtel-Dieu, en présence d'une seule et même structure bâtie, probablement une maison. Ces peintures murales devaient en orner les diverses pièces.



4. Éléments d'interprétation

La répartition des caves diagnostiquées sur toute la moitié sud de l'Hôtel-Dieu confère un caractère provisoire à toute synthèse : les résultats définitifs des fouilles de la cour du Midi, mais aussi des fouilles à venir de la cour Bonnet (tranche 9 A, sous la direction de Stéphane Ardouin) apporteront nécessairement des données complémentaires.

4.1. L'occupation antique au sud de l'Hôtel-Dieu (O. Puel)

Si la présence antique reste anecdotique dans le sondage SD 1, réalisé dans la cave E 1, elle est plus importante dans l'angle sud-ouest de l'Hôtel-Dieu puisque trois phases d'occupation successives ont été mises en évidence dans le sondage SD 4, réalisé dans la cave T 1. L'étroitesse du sondage et la faible profondeur de la stratigraphie (0,20 m) n'ont malheureusement pas toujours permis de parvenir à des conclusions assurées.

La première phase regroupe, au sud-ouest du sondage, un mur, attesté par sa tranchée de récupération TR 62, un éventuel sol extérieur US 65, un éventuel sol intérieur SL 64 et, au nord-est du sondage, un autre sol SL 70, peut-être équivalent au précédent, bien que les connexions soient perdues. Ce dernier niveau de sol est lui-même coupé par un creusement indéterminé US 75, dont le comblement a livré un fragment de sigillée gauloise, qui fournit un *terminus post quem* vers 15 après J.-C. Cette première phase d'occupation peut donc être située autour du changement d'ère.

La seconde phase est représentée par un niveau de sol US 73/74 qui vient, au nord-est, sceller le creusement US 75 et recouvrir le sol antérieur SL 70, mais aussi par sa couche d'occupation SL 61. Le mobilier céramique récolté dans ces couches n'apporte pas d'arguments de datation ; l'un des fragments d'enduits peints doit en revanche être placé dans le premier tiers du I^{er} siècle, ce qui tendrait à placer le comblement de l'US 75 et l'aménagement du nouveau sol US 73/74 dans une même séquence, de peu postérieure à la première phase.

La troisième phase correspond à un abandon relatif, ou plutôt à une occupation moins dense, du site. Des remblais sont apportés sur les sols précédents, puis des structures en creux - fossés ou fosses - sont aménagées dans ces remblais, selon une chronologie relative pas toujours claire. Le remblai US 59 et le comblement du fossé FO 72 ont livré des fragments d'enduits peints tout à fait semblables, qui attestent là encore d'une chronologie très serrée, similaire à celle de la phase 2. Le remplissage de la fosse FS 66 ou le comblement de la tranchée TR 62 n'ont en revanche livré aucun mobilier.

Nous avons cherché de possibles parallèles avec les résultats de la fouille menée dans la cour du Midi, mais, en attendant le rapport d'opération, nous nous sommes limités à la recherche de vestiges de nature similaire à une altimétrie équivalente (planche 20). La complexité du phasage ne permettait pas une analyse plus détaillée. Les murs, rattachés aux phases successives d'un habitat encore mal cerné en termes de plan et de limite, sont généralement fondés à un niveau relativement haut, entre



163,40 et 164 m NGF. La plupart des sols mis au jour dans ce secteur, y compris le terrazzo SL 3468, sont situés à des niveaux similaires, qui s'accordent mal avec les vestiges découverts dans le sondage SD 4 : l'altimétrie des sols SL 64 et SL 70, voire du niveau US 65, suggère en effet que le mur disparu était fondé bien plus bas. Seul le sol SL 3478 – un épandage de terre rougeâtre – fait exception avec une altimétrie à 163,38 m NGF. Localisé à l'extrémité est de la cour, il se rattache au premier état antique mis en évidence sur le site. Son éloignement d'au moins 50 m par rapport à la cave T 1 rend cependant la comparaison difficile. C'est finalement l'étude des fragments d'enduits peints qui apporte les données les plus fiables : certains des fragments récoltés dans le remblai US 59 ou le comblement US 72 possèdent rigoureusement les mêmes couches de mortier préparatoire et les mêmes traces de combustion que ceux qui ont été étudiés pour la cour du Midi (étude de Marjorie Leperlier *in S. Ardouin et al. à paraître*). Il en résulte qu'un même habitat, assez luxueux, s'étendait vraisemblablement à l'emplacement de la cour du Midi et du bâtiment T avant d'être scellé par un apport de remblais et par la construction de nouvelles structures, conservées dans la cour du Midi, dérasées dans le bâtiment T. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de rattacher cet habitat au premier état mis en évidence dans le sondage SD 4, puisque le terrain naturel n'a pas été atteint dans ce secteur.

4.2. L'occupation antique au centre de l'Hôtel-Dieu (O. Puel)

La présence de vestiges antiques dans les caves du bâtiment G est aussi intéressante même s'il reste difficile, à ce jour, de les mettre en relation avec les vestiges dégagés à l'emplacement du bâtiment V (tranche 5, *Ardouin et al. à paraître*) et de l'angle nord-est de la cour de la Chaufferie (tranches 1-2, *Bertrand et al. 2015*). Les niveaux de circulation SL 47 et SL 40/41, respectivement mis au jour dans les sondages SD 3 et SD 2, correspondent tous deux à un cailloutis, plus ou moins dense, pris dans une matrice indurée. Leur surface est plane. Le cailloutis du sol SL 47 est néanmoins mieux construit, ou moins conservé, que celui du sol SL 40/41. Mais la différence la plus importante réside dans leurs couches de préparation : à l'est, dans le sondage SD 2, le sol SL 40/41 est aménagé sur un niveau assez épais de remblais US 77, qui repose lui-même sur la grave du Rhône (US 30) ; à l'ouest, dans le sondage SD 3, le sol US 47 est installé directement sur le terrain naturel (US 49), à savoir sur la surface pédogénésée des limons verts. Malgré cela, leur altimétrie est identique à quelques centimètres près : 163,84 m NGF pour le sol SL 47, 163,74 à 163,85 m NGF pour le sol SL 40/41. Il est possible que le remblai US 77 ait servi, à l'est, à niveler le terrain à un endroit où les limons sont absents. Les deux sols pourraient alors appartenir à une même séquence chronologique et constructive. Pour autant, le sol US 47 est délimité, à l'ouest comme à l'est, par deux fossés FO 55 et FO 56, creusés dans le terrain naturel. Il ne peut donc pas y avoir de continuité parfaite entre ces deux sols au demeurant relativement éloignés l'un de l'autre (18 m). D'après le mobilier céramique mis au jour dans les remblais scellant ces niveaux, leur datation ne peut être antérieure au II^e siècle après J.-C.

Ces résultats nous ont amené à chercher des comparaisons dans les vestiges mis au jour dans le secteur de la tranche 5 et dans celui des tranches 1-2. À l'emplacement de l'ancien bâtiment V,



immédiatement à l'ouest du bâtiment G, ont été mis au jour des niveaux de circulation de même nature, à une altimétrie similaire. Appartenant à une seconde phase d'aménagement, les sols SL 5111, SL 5143 et SL 5224 s'étendent sur une longueur de 15 m et une largeur maximale de 11 m : constitués de plusieurs cailloutis hétérogènes, tant dans les dimensions que dans la densité des cailloux, ils présentent un profil légèrement bombé qui suggère l'identification d'une possible voie. Ils sont situés entre 163,76 et 163,90 m NGF ; le point le plus haut, sur la partie bombée, est à 164 m NGF. Ils sont bordés, au nord, par un fossé FO 5146. Les sols SL 47 et SL 40/41, décrits pour les sondages SD 2 et SD 3, n'affichent pas un aspect identique à ces niveaux de la tranche 5, qui ne sont pas non plus homogènes entre eux. Le fossé FO 5146, d'orientation nord-ouest / sud-est, interdit pourtant tout rapprochement direct. Non seulement, il n'est pas dans le même axe que les fossés FO 55 et FO 56 du sondage SD 3, mais surtout, en admettant qu'il puisse se prolonger vers l'est, il constitue une limite potentielle entre ces différents niveaux : les sols de la tranche 5 sont au sud du fossé tandis que les sols des sondages SD 2 et SD 3 seraient plutôt au nord de ce fossé (**planche 21**). Toujours dans le secteur de la tranche 5, un autre niveau de sol SL 52377/5344 pourrait aussi être mis en parallèle avec les sols mis au jour dans le bâtiment G : il s'agit également d'un cailloutis, situé à une altimétrie équivalente, soit 163,78 m NGF, qui appartient cette fois à la phase 1 et qui reste, à ce jour, isolé.

Dans l'angle nord-est de la cour de la Chaufferie, les vestiges antiques consistent, d'une part, en des sols de cailloutis SL 1235, SL 1221, SL 683 et SL 666, appartenant à une possible voie (phase 4), qui culminent à un niveau plus élevé que les sols SL 47 et SL 40/41 (164,20 à 164,50 m NGF) et, d'autre part, en des structures en creux qui, pour certaines, possèdent une altimétrie voisine – 163,60 à 164,48 m NGF. Parmi ces structures, les six fossés parallèles FO 947, FO 871, FO 896, FO 740, FO 737 et FO 736 de la phase 3 affichent une orientation globalement nord-sud qui pourrait les rapprocher des fossés FO 55 et FO 56, mis au jour dans le sondage SD 3. Mais l'éloignement des vestiges considérés – environ 26 m – rend une nouvelle fois tout rapprochement délicat.

4.3. La construction des caves sur les vestiges du Bourgchanin (O. Puel)

Les sondages réalisés dans les caves diagnostiquées ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges d'époque moderne, qui se rattachent soit au bourg antérieur à l'Hôtel-Dieu, soit à l'aménagement des caves de l'hôpital. D'après son orientation, le mur MR 9/10, mis au jour dans la cave E 1, se rattache vraisemblablement à un habitat en continuité avec les maisons du Bourgchanin qui sont apparues dans la cour de la Chaufferie (**Bertrand et al. 2015**). Il n'est associé à aucun niveau de sol, ni à aucune structure en creux ; il est probable que l'aménagement des caves ait spolié un certain nombre de vestiges. En revanche, sa présence confirme que, dans ce secteur de l'Hôtel-Dieu, les bâtiments actuels ont été fondés sur les maçonneries dérasées des maisons du bourg.

Les vestiges des caves elles-mêmes correspondent aux niveaux de sol successifs qui ont précédé l'installation des dalles de béton de l'époque contemporaine. Il s'agit généralement de remblais à la surface indurée, parfois associée à une fine couche de mortier (bâtiment G). La présence de chemins



de dalles est attestée pour la cave E 1 par les massifs de fondation MR 7 et MR 8. Dans les sous-sols du bâtiment G, elle semble au contraire réservée au couloir d'accès : en revanche, il existe dans les caves G 1 et G 2 des murs de soubassement, surélevés par rapport aux niveaux de circulation, qui pouvaient accueillir des meubles ou des étagères destinées à stocker des denrées ainsi protégées.



5. Bibliographie

Adam 1984 : ADAM (J.-P.) – *La construction romaine : matériaux et techniques*, Éditions Picard, Paris, 1984.

Ardouin et al. 2015 : ARDOUIN (S.) et al. – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranches 7-8*, rapport de sondages d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2015.

Ardouin et al. à paraître : ARDOUIN (S.) et al. – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranches 3-4-5*. Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, à paraître.

Arlaud et al. 1992 : ARLAUD (C.), LUROL (J.-M.), AUGER-RAHATZOS (M.), AYALA (G.), BERTRAND (É.), CECILLON (C.), FORES (V.), HAMMACHE (M.), HORRY (A.), PLANTEVIN (C.), SAVAY-GUERRAZ (S.), VEROT-BOURRELY (A.), – *Chantier archéologique, Place de la République, Lyon 1991-1992*, Rapport de fouille de sauvetage, AFAN, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1992.

Arlaud et al. 2000 : ARLAUD (C.), LUROL (J.-M.), SAVAY-GUERRAZ (S.), VEROT-BOURRELY (A.) – *Lyon, les dessous de la Presqu'Île : Bourse-République-Célestins-Terreaux*, DARA 20, SRA Rhône-Alpes.

Ayala et al. 2003 : AYALA (G.), BLAIZOT (F.), HORRY (A.), ARGANT (Th.) – Un habitat et des sépultures du haut Moyen Âge sur les pentes de la Croix-Rousse à Lyon. In *Archéologie Médiévale*, 32, 2003, p. 33-62.

Ayala et al. 2013 : AYALA (G.) et al. – *Lyon, Saint-Georges. Archéologie, environnement et histoire d'un espace fluvial en bord de Saône*. Documents d'archéologie française, 106, Paris, 2013, p. 158-230.

Barbet 2008 : BARBET (A.) – *La peinture murale en Gaule romaine*, Éditions Picard, Paris, 2008.

Belle et Chalabi 2010 : *Hôtel-Dieu dit hôpital du Pont du Rhône puis Hôtel-Dieu de Notre-Dame de Pitié du pont du Rhône, Hôpital général, Grand Hôtel-Dieu, Région Rhône-Alpes*, Inventaire général du patrimoine culturel, Ville de Lyon, 2010, dossier IA69004029. Consultable en ligne : <http://patrimoine.rhonealpes.fr/dossier/hotel-dieu-dit-hopital-du-pont-du-rhone-puis-hotel-dieu-de-notre-dame-de-pitie-du-pont-du-rhone-hopital-general-grand-hotel-dieu/dc96ed2c-142d-4723-b46c-d49eaa38280>

Bertrand et Leroy 2012 : BERTRAND (É.) et LEROY (É.) – Lyon : nouvelles données sur la Presqu'Île antique, *Archeologia*, n° 495, p.18-25.

Bertrand et al. 2011a : BERTRAND (É.) et al. – *16 rue Bourgelat (Institut Saint-Vincent de Paul) (69 002 Lyon)*, Rapport de fouille d'archéologie préventive, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2011.

Bertrand et al. 2011b : BERTRAND (É.) et al. – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranche 1*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2011.

Bertrand et al. 2012a : BERTRAND (É.) et al. – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu (69 002 Lyon) – Tranche 3*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2012.

Bertrand et al. 2012b : BERTRAND (É.) et al. – *Reconversion du site de l'Hôtel Dieu (69 002 Lyon) –*



Tranche 4, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service Archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2012.

Bertrand et al. 2015 : BERTRAND (É.) et al. – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranches 1-2*. Rapport de fouille d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2015.

Bet et Delor 2000 : BET (Ph.), DELOR (A.) — *La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire. Révision décennale*, SFECAG, Actes du congrès de Libourne, Marseille, 2000, p. 461-484.

Bonnet et al. 2003 : BONNET (Ch.), BATIGNE-VALLET (C.), DELAGE (R.), DESBAT (A.), LEMAITRE (S.), MARQUIÉ (S.), SILVINO (T.) — *Mobilier céramique du III^e siècle à Lyon. Le cas de trois sites de la ville basse : place des Célestins, rue de la République/rue Bellecordière et place Tolozan*, SFECAG, Actes du congrès de Saint-Romain-en-Gal, 2003, p. 145-181.

Bouvard et al. 2009 : BOUVARD (E.) et al. – *Berges de Saône, Parc Saint-Antoine, (69 002 Lyon)*, Note préliminaire au diagnostic d'archéologie préventive, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2009.

Bouvard et al. 2015 : BOUVARD (E.) et al. – *Reconversion du site de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) – Tranche 6*, Rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 2015.

Bravard et Peiry, 1999 : BRAVARD (J.-P.), PEIRY (J.-L.) – The CM pattern as a tool for the classification of alluvial suites and floodplains along the river continuum, *Geological Society, London, Special Publications*, v. 163, p. 259-268.

Bravard et Petit 1997 : BRAVARD (J.-P.), PETIT (F.) – *Les cours d'eau, dynamique du système fluvial*, Paris, Armand Colin.

Bravard et Prestreau 1997 : BRAVARD (J.-P.) et PRESTREAU (M.) – *Dynamique du paysage. Entretiens de géoarchéologie*, DARA 15, SRA Rhône-Alpes, 1997.

Bravard et al. 1997 : BRAVARD (J.-P.), VÉROT-BOURRELY (A.), FRANC (O.), ARLAUD (C.) – *Paléodynamique du site fluvial de Lyon depuis le Tardiglaciaire*, in **Bravard et Prestreau 1997**, p. 129-140.

Coutelas 2006 : COUTELAS (A.) – Les couches de finition dans les supports de peintures murales en Gaule romaine. In *Les Dossiers d'Archéologie*, n°318, 2006.

Coutelas 2009 : COUTELAS (A.) – *Le mortier de chaux*, Errance, Paris, 2009.

Croze 1912 : CROZE (A.) – *Études et documents pour servir à l'histoire hospitalière lyonnaise*, Revue d'histoire de Lyon, Lyon, 1912.

David et al. 2003 : DAVIS (B.A.S.), BREWER (S.), STEVENSON (A.-C.), GUIOT (J.) – The temperature of Europe during the Holocene reconstructed from pollen data, *Quaternary Science Reviews*, 22 (15-17), p. 1701-1716.

Franc et al. 2007 : FRANC (O.), VÉROT-BOURRELY (A.), BRAVARD (J.-P.) – Géographie et géo-archéologie du site de Lyon, in **Le Mer et Chomer 2007**, p. 95-108.

Gaillot et al. 2012 : GAILLOT (S.), TRONCHÈRE (H.), VERA (R.) – Discriminating the fine alluvia from the Rhône and the Saône rivers inundation layers in Lyon in archaeological context, *39th International Symposium on Archaeometry*, Leuven.



Horry 2013 : HORRY (A.) — *La vaisselle en terre cuite médiévale*. In *Ayala et al.* 2013.

Jacquin 1983 : JACQUIN (L.) – *Rue Bellecordière*, Rapport de fouille archéologique préventive, Service archéologique de la Ville de Lyon, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1983.

Le Mer et Chomer 2007 : LE MER (A.-C.) et CHOMER (C.), *Carte archéologique de la Gaule, Lyon, 69/2*, Éditions de la Maison des sciences de l’homme, Paris.

Le Nézet-Célestin *et al.* 1998 : LE NÉZET-CÉLESTIN (M.) *et al.* – 83, rue de la République, 22-24 rue Bellecordière (69 002 Lyon), DFS de sauvetage programmé, SRA Rhône-Alpes, Lyon, 1998.

Vérot-Bourrély *et al.* 1989 : VÉROT-BOURRELY (A.), JACQUET (C.), BURNOUF (J.), AMOROS (C.), BRAVARD (J.-P.) – Le site gallo-romain de la place Bellecour (Lyon) : reconstitution interdisciplinaire du paléoenvironnement, in *La ville et le fleuve 1989*, p. 147-155.

La ville et le fleuve 1989 : - *La ville et le fleuve*, 112^e colloque du CTHS (Lyon, 21-25 avril 1987), Éditions du CTHS, Paris, 1989.



6. Inventaires

- 6.1. Unités stratigraphiques
- 6.2. Faits archéologiques
- 6.3. Mobilier céramique
- 6.4. Enduits peints
- 6.5. Documentation photographique
- 6.6. Documentation graphique



1, place de l'Hôpital 69002 Lyon			N° 69382 2211934				Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon			INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES	
N°	Localisation		Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Phase	
	Cave	Sondage	Sous	Sur	Égalité	Équiv.					
1	E 1	SD 1			2, 3, 4		MR 1	Mur	Mur est de la cave E 1.	MOD	
2	E 1	SD 1		9, 10	1, 3, 4		MR 2	Mur	Mur sud de la cave E 1.	MOD	
3	E 1	SD 1			1, 2, 4		MR 3	Mur	Mur ouest de la cave E 1.	MOD	
4	E 1	SD 1			1, 2, 3		MR 4	Mur	Mur nord de la cave E 1.	MOD	
5	E 1	SD 1	16	6-11, 14, 15, 18, 22, 23			-	Remblai	Présent sur toute la surface de la cave. Remblai meuble et hétérogène de sables et de graviers.	MOD	
6	E 1	SD 1	5	8, 15, 28			-	Remblai	Localisé sur la maçonnerie MR 8. Éclats de pierres dorées dans une matrice sableuse très meuble.	MOD	
7	E 1	SD 1	17			8	SL 17	Maçonnerie	Orientée nord/sud, sous le chemin de dalles SL 17. Maçonnerie constituée de blocs de calcaire jaunes et blancs, liés par un abondant mortier gris et chargé en cailloux.	MOD	
8	E 1	SD 1				7	-	Maçonnerie	Orientée est/ouest, sous un chemin de dalles disparu. Maçonnerie de blocs de calcaire jaunes et blancs, liés par un abondant mortier gris, grossier et chargé en cailloux.	MOD	
9	E 1	SD 1	2		10	11 ?	MR 9	Mur	Orienté est/ouest. Extrémité ouest. Mur de calcaires jaunes, liés par un mortier beige, fin et chargé en graviers.	MOD	
10	E 1	SD 1	2		9	11 ?	MR 9	Mur	Orienté est/ouest. Extrémité est. Mur de calcaires jaunes, liés par un mortier beige, fin et chargé en graviers.	MOD	
11	E 1	SD 1	7	10		9, 10 ?	MR 11	Mur	Orienté nord/sud. Largement masqué par la maçonnerie MR 7. Mur de calcaires jaunes, liés par un mortier beige, fin et chargé en graviers.	MOD	
12	E 1	SD 1	23, 29	13			-	Remblai	Remblai de démolition à la surface indurée, comportant beaucoup d'éclats de gneiss et quelques blocs de gneiss.	ANT	
13	E 1	SD 1	5, 7, 8, 12, 29	30	49		-	Terrain naturel	Limons verts.	-	
14	E 1	SD 1	5	9, 24		15	MR 9	Comblement	Comblement de la tranchée US 24, localisé à l'est. Limon brun-grisâtre, meuble et hétérogène, comportant quelques blocs de calcaire jaune, des galets et des éclats de calcaire jaune.	MOD	
15	E 1	SD 1	5, 6	9, 24		14	MR 9	Comblement	Comblement de la tranchée US 24, localisé à l'ouest. Limon brun-grisâtre, meuble et hétérogène, comportant quelques blocs de calcaire jaune, des galets et des éclats de calcaire jaune.	MOD	
16	E 2	SD 2		5, 17				Sol	Dalle de béton de la cave E 1.	CONT	
17	E 1	SD 1	16	7		2	SL 17	Sol	Orienté nord/sud. Chemin de dalles constitué de gros blocs de calcaire blanc.	MOD	
18	E 1	SD 1	5	19, 26			-	Remblai	Localisé dans l'angle sud-est de la cave. Grave moyenne prise dans une matrice sableuse.	MOD	
19	E 1	SD 1	18, 26	20 ?, 25			SL 19	Occupation	Localisé dans l'angle sud-est de la cave. Limon gris foncé compact, légèrement induré en surface, contenant des charbons écrasés et quelques rares galets.	MOD	

N°	Localisation		Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Phase
	Cave	Sondage	Sous	Sur	Égalité	Équiv.				
20	E 1	SD 1	19	10, 25			-	Remblai	Localisé dans l'angle sud-est de la cave. Blocs de calcaire jaune présentant ponctuellement une surface plane, pris dans une matrice graveleuse (US 21).	MOD
21	E 1	SD 1	5	20			-	Remblai	Localisé dans l'angle sud-est de la cave. Grave moyenne prise dans une matrice sableuse.	MOD
22	E 1	SD 1	5	8			-	Remblai	Localisé contre le parement nord de la maçonnerie MR 8.	MOD
23	E 1	SD 1	5	29			SL 23	Occupation ?	Fine couche de limon argileux grisâtre.	ANT
24	E 1	SD 1	14, 15	13, 30			MR 9	Tranchée	Tranchée de fondation du mur MR 9/10.	MOD
25	E 1	SD 1	19, 20, 26	-			-	Remblai	Localisé dans l'angle sud-est de la cave. Limon verdâtre, argilo-sableux, très compact.	MOD
26	E 1	SD 1	7, 18	19			MR 7	Creusement	Creusement d'installation de la maçonnerie MR 7.	MOD
27	E 1	SD 1	6, 28	8			FS 27	Fosse	Fosse circulaire perçant l'arase de la maçonnerie MR 8.	MOD
28	E 1	SD 1		27			FS 27	Comblement	Comblement de la fosse FS 27. Limon brun argileux et légèrement caillouteux, contenant de la faune et quelques os humains.	MOD
29	E 1	SD 1	23	12, 13			-	Remblai	Fine couche de limon brun comportant des nodules de mortier, quelques graviers et charbons.	ANT
30	E 1	SD 1	13	-			-	Terrain naturel	Grave.	-
31	G 2	SD 2	38	32, 34, 35			SL 31	Sol	Niveau de terre battue brun clair, fortement damé.	MOD
32	G 2	SD 2	31, 34, 35	39		35	SL 32	Sol	Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	MOD
33	G 2	SD 2	dalle béton	34, 35, 37, 38			-	Remblai	Remblai très hétérogène et très meuble de limon sableux, contenant beaucoup de graviers et de cailloux.	CONT
34	G 2	SD 2	31, 33, 38	32, 39		43	MR 34	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	MOD
35	G 2	SD 2	31, 33, 38	32, 39		44	MR 35	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	MOD
36	G 2	SD 2	33, 37, 38				MR 36	Murs	Murs de la cave G 2.	MOD
37	G 2	SD 2	33	38			-	Occupation	Présent ponctuellement sur le remblai US 33. Niveau très charbonneux.	MOD
38	G 2	SD 2	38	31, 34, 35, 36			-	Remblai	Remblai hétérogène de limon brun comportant beaucoup de graviers et de nodules de mortier.	MOD
39	G 2	SD 2	32, 34, 35	40			-	Remblai / Démolition	Remblai limono-argileux brun foncé comportant des blocs de calcaire jaune, mais aussi des blocs de gneiss ou de granit pouvant provenir du sol SL 40.	MOD
40	G 2	SD 2	39	30			SL 40	Sol	Niveau de circulation constituée d'une couche de petits graviers, indurée et compactée.	ANT
41	G 2	SD 2	39			40	SL 41	Sol	Au nord de la maçonnerie MR 35. Équivalent possible du sol SL 40, légèrement plus haut.	ANT
42	G 1	SD 3		43, 44, 45			-	Remblai	Présent sur toute la surface de la cave. Remblai hétérogène et meuble de limon argileux brun foncé.	CON





1, place de l'Hôpital 69002 Lyon			N° 69382 2211934				Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon			INVENTAIRE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES	
N°	Localisation		Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Phase	
	Cave	Sondage	Sous	Sur	Égalité	Équiv.					
43	G 1	SD 3	42			34	MR 43	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	MOD	
44	G 1	SD 3	42			35	MR 44	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	MOD	
45	G 1	SD 3	42, 43, 44			32	SL 45	Sol	Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	MOD	
46	G 1	SD 3	45	47			-	Remblai	Remblai limono-argileux brun foncé.	ANT	
47	G 1	SD 3	46	49, 57			SL 47	Sol	Niveau de circulation induré et compacté, constitué d'une couche de petits galets et de graviers.	ANT	
48	G 1	SD 3			42		-	Remblai	Localisé contre le parement sud de la maçonnerie MR 44. Remblai limoneux et charbonneux.	MOD	
49	G 1	SD 3	47, 55, 56, 57		13		-	Terrain naturel	Limons verts.	-	
50	G 1	SD 3	45	46			-	Remblai	Localisé au nord de la maçonnerie MR 44. Niveau compact de limons verdâtres.	MOD	
51	G 1	SD 3	46	52, 54, 56			-	Comblement	Comblement supérieur du fossé FO 56. Niveau de galets moyens pris dans une matrice limoneuse brun/vert.	ANT	
52	G 1	SD 3	47, 56	49	57		-	Occupation	Terrain naturel pédogénéisé dans lequel s'installe le sol SL 47.	ANT	
53	G 1	SD 3					FO 55	Comblement	Comblement du fossé FO 55. Limon très fin et meuble, comportant quelques petits galets et TCA.	ANT	
54	G 1	SD 3	51	52, 56			-	Comblement	Comblement inférieur du fossé FO 56. Niveau de galets petits et moyens pris dans une matrice limoneuse brun/vert.	ANT	
55	G 1	SD 3	53	49, 57		56	FO 55	Fossé	Fossé situé au nord-ouest du sol SL 47.	ANT	
56	G 1	SD 3	51, 54	49, 52		55	FO 56	Fossé	Fossé situé au sud-est du niveau du sol SL 47.	ANT	
57	G 1	SD 3	47, 55	49	52		-	Occupation	Terrain naturel pédogénéisé dans lequel s'installe le sol SL 47.	ANT	
58	G 1 / G 2	SD 2, SD 3		33, 42, 48			SL 58	Sol	Dalle béton contemporaine.	CONT	
59	T 1	SD 4	69, 71	60, 61				Remblai	Remblai de démolition pollué en surface ; terre grasse liée à l'installation de la dalle de béton US 69.	ANT	
60	T 1	SD 4	59	61			-	Remblai	Surface indurée d'un limon brunâtre de consistance argilo-sableuse, avec inclusion de charbons surtout présents en surface ; cailloutis US 73 visible en surface localement ; épaisseur moyenne : 7 cm.	ANT	
61	T 1	SD 4	60, 59, 71	73, 74			SL 73	Occupation	Niveau d'occupation épais de quelques millimètres à 3-4cm ; le cailloutis US 73 apparaît localement en surface ; présent sur la moitié nord du sondage au-delà de US 71 ; quelques galets pris dans une matrice brune sableuse et compacte.	ANT	
62	T 1	SD 4	63, 66	65, 64			TR 62	Tranchée	Creusement d'une tranchée de récupération orientée d'est en ouest ; profil indéterminé (limite de fouille trop haute) peut-être en cuvette ; longueur visible : largeur du sondage ; largeur : 1,20 m.	ANT	
63	T 1	SD 4	66, 69, 71	62			TR 62	Comblement	Comblement de la tranchée de récupération US 62 ; nombreux nodules de mortier jaunâtre très pulvérulés, éclats de gneiss et quelques fragments de TCA pris dans une matrice de limon brunâtre meuble.	ANT	
64	T 1	SD 4	72, 71, 62			70	SL 64	Occupation	Probable occupation, équivalent possible du sol SL 70 ; limon de consistance argileuse, brun foncé, dont le sommet est induré, comprenant un cailloutis assez peu dense et d'assez nombreux charbons écrasés.	ANT	

N°	Localisation		Relations stratigraphiques				Fait	Nature	Description	Phase
	Cave	Sondage	Sous	Sur	Égalité	Équiv.				
65	T 1	SD 4	62, 66, 69					Remblai	Remblai de grave pris dans une matrice de sable grisâtre ; fabrique artificielle.	ANT
66	T 1	SD 4	67	65, 63			FS 66	Fosse	Creusement d'une fosse ; profil en cuvette ; forme en plan circulaire (visible sur la limite de fouille sur la surface de l'US 65) ; creusement pratiqué au moins depuis la surface de l'US 63 ou depuis un niveau supérieur non conservé ; largeur visible : 1,18 m ; largeur sur la surface de l'US 65 : 0,65 m ; profondeur conservée : 0,46 m.	ANT
67	T 1	SD 4	68	66			FS 66	Comblement	Comblement inférieur de la fosse FS 66 : limon grisâtre foncé avec inclusions de charbons ; meuble et homogène ; épaisseur moyenne : 0,22 m.	ANT
68	T 1	SD 4	69	66, 67			FS 66	Comblement	Comblement supérieur de la fosse FS 66 : limon ocre très argileux et compact, homogène (rares inclusions de graviers) ; texture et aspect similaires à de la terre à bâtir (pas de dégraissant végétal visible) ; épaisseur moyenne : 0,25 m.	ANT
69	T 1	SD 4		59, 72, 63, 68, 65			SL 69	Sol	Dalle de béton de la cave T 1 ; épaisseur moyenne : 0,80 m.	CONT
70	T 1	SD 4	61, 73, 71, 75			64	SL 70	Sol	Sol de terre battue et cailloutis ; surface plane et très indurée ; nombreux petits graviers, surtout en bordure du fossé FO 71 ; présence de quelques fragments de mortier et d'enduits peints en surface ; sol non fouillé.	ANT
71	T 1	SD 4	72	70, 73, 61, 59, 63, 64			FO 71	Fossé	Creusement d'un fossé orienté est-ouest ; profil indéterminé (limite de fouille trop haute) ; pratiqué depuis les sommets des US 59 et 63 ou depuis un niveau supérieur non conservé ; coupe le remplissage US 63 de la tranchée de récupération US 62 ; largeur : 1 m.	ANT
72	T 1	SD 4	69	71			FO 71	Comblement	Comblement du fossé FO 71 : remblai de démolition scellant aussi le sol SL 64 ; nodules de terre à bâtir et de terre rubéfiée, fragments de TCA, d'enduits peints et charbons pris dans une matrice très peu présente de limon brunâtre.	ANT
73	T 1	SD 4	61, 71	70, 76			SL 73	Sol	Sol de cailloutis situé sous l'occupation SL 61 ; visible sur une ouverture de 0,45 à 0,70 m sur toute la largeur du sondage ; surface plane et régulière ; cailloux de petits modules majoritaires, présence de quelques moyens modules répartis de façon aléatoire ; présence de quelques gros galets en limite nord du sondage ; inclusion de fragments de gneiss et de charbons ; épaisseur moyenne : 3 cm.	ANT
74	T 1	SD 4	61	70			SL 73	Sol	Probable recharge du sol SL 73 ; couche de limon gris-noirâtre localisée en bordure du fossé FO 71 ; sa matrice sableuse est proche de celle du sol SL 73.	ANT
75	T 1	SD 4	76	70			US 75	Creusement	Creusement de nature indéterminée, pratiqué depuis le sommet du sol SL 70 ; bord sud seul visible ; largeur visible : 0,50 m.	ANT
76	T 1	SD 4	73	75			FO 75	Comblement	Comblement du creusement 75 : limon grisâtre avec inclusion d'assez nombreux charbons.	ANT
77	G 2	SD 2	40					Remblai	Remblai d'installation du sol SL 40 : limons bruns assez homogènes, comportant des graviers et des galets et quelques fragments de TCA écrasés.	ANT





1, place de l'Hôpital 69002 Lyon			N° 69382 2211934		Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon		INVENTAIRE DES FAITS ARCHEOLOGIQUES		
N°	Localisation		Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	US composantes	Phase	
1	E 1	SD 1	Mur	Mur est de la cave E 1.	inc.	inc.	1	MOD	
1	E 1	SD 1	Mur	Mur sud de la cave E 1.	inc.	inc.		MOD	
1	E 1	SD 1	Mur	Mur ouest de la cave E 1.	inc.	inc.		MOD	
1	E 1	SD 1	Mur	Mur nord de la cave E 1.	inc.	inc.		MOD	
7	E 1	SD 1	Maçonnerie	Orientée nord/sud, sous le chemin de dalles SL 17. Maçonnerie de calcaires jaunes et blancs, liés par un abondant mortier gris et chargé en cailloux.	164,28 m NGF	inc.		MOD	
8	E 1	SD 1	Maçonnerie	Orientée est/ouest, sous un chemin de dalles disparu. Maçonnerie de calcaires jaunes et blancs, liés par un abondant mortier gris, grossier et chargé en cailloux.	164,25 m NGF	inc.		MOD	
9/ 10	E 1	SD 1	Mur	Orienté est/ouest. Mur de calcaires jaunes, liés par un mortier beige, fin et chargé en graviers.	164,30 m NGF	inc.	9, 10, 24	MOD	
11	E 1	SD 1	Mur	Orienté nord/sud. Largement masqué par la maçonnerie MR 7. Mur de calcaires jaunes, liés par un mortier beige, fin et chargé en graviers.	164,17 m NGF	inc.	11	MOD	
16	E 1	SD 1	Sol	Dalle béton de la cave E 1.	164,63 m NGF	164,37 m NGF		MOD	
17	E 1	SD 1	Sol	Orienté nord/sud. Chemin de dalles constitué de gros blocs de calcaire blanc.	164,63 m NGF	164,37 m NGF	7, 17	MOD	
27	E 1	SD 1	Fosse	Fosse circulaire perçant l'arase de la maçonnerie MR 8.	164,25 m NGF	164,15 m NGF	27, 28	MOD	
31	G 2	SD 2	Sol	Sans doute présent sur toute la surface de la cave. Niveau de terre battue brun clair, fortement damé.	164,05 m NGF	164 m NGF	31	MOD	
32	G 2	SD 2	Sol	Sans doute présent sur toute la surface de la cave. Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	164 m NGF	163,94 m NGF	32	MOD	
34	G 2	SD 2	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,34 m NGF	163,94 m NGF	34	MOD	
35	G 2	SD 2	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,33 m NGF	163,98 m NGF	35	MOD	
36	G 2	SD 2	Mur	Murs homogènes des caves G 1 et G 2.	inc.	inc.	36	MOD	
40	G 2	SD 2	Sol	Niveau de circulation constituée d'une couche de petits graviers, indurée et compactée.	163,74 m NGF	163,70 m NGF		ANT	
41	G 2	SD 2	Sol	Au nord de la maçonnerie MR 35. Équivalent possible du sol SL 40, légèrement plus haut.	163,85 m NGF	inc.	41	ANT	
43	G 1	SD 3	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,40 m NGF	163,94 m NGF	43	MOD	
44	G 1	SD 3	Maçonnerie	Orienté est/ouest. Maçonnerie de calcaires jaunes, comportant aussi quelques calcaires blancs, galets ou TCA, liés par un abondant mortier gris.	164,30 m NGF	163,88 m NGF	44	MOD	
45	G 1	SD 3	Sol	Sans doute présent sur toute la surface de la cave. Niveau hétérogène de mortier jaunâtre et de terre battue, très dur.	164,10 m NGF	164,02 m NGF	45	MOD	
47	G 1	SD 3	Sol	Niveau de circulation induré et compacté, constitué d'une couche de petits galets et de graviers, pris dans le terrain naturel pédogénéisé, et bordé par les fossés FO 55 et FO 56.	163,84 m NGF	163,68 m NGF	47, 52, 57	ANT	

N°	Localisation		Nature	Description	Alti. sup (en m NGF)	Alti. inf (en m NGF)	US composantes	Phase
55	G 1	SD 3	Fossé	Fossé situé au nord-ouest du sol SL 47.	163,80 m NGF	(163,46 m NGF)	53, 55	ANT
56	G 1	SD 3	Fossé	Fossé situé au sud-est du sol SL 47.	163,82 m NGF	163,50 m NGF	51, 54, 56	ANT
58	G 1 / G 2	SD 2 / SD 3	Sol	Dalle de béton des caves G 1 et G 2.	164,45 m NGF	164,25 m NGF	58	CONT
62	T 1	SD 4	Tranchée	Orienté est/ouest. Tranchée de récupération.	(163,33 m NGF)	inc.	62, 63	ANT
64	T 1	SD 4	Sol	Occupation, équivalent possible de SL 70 au sud ; limon dont le sommet est induré avec cailloutis et charbons écrasés en surface,	163,40 m NGF	inc.	64	ANT
66	T 1	SD 4	Fosse	Fosse pratiquée depuis le sommet d'US 63 ou depuis un niveau supérieur non conservé.	(163,37 m NGF)	162,91 m NGF	66, 67, 68	ANT
69	T 1	SD 4	Sol	Dalle de béton.	164,30 m NGF	163,50 m NGF	69	CONT
70	T 1	SD 4	Sol	Sol de terre battue et cailloutis ; possible équivalent du sol SL 64.	163,41 m NGF	inc.	70	ANT
71	T 1	SD 4	Fossé	Orienté est/ouest. Fossé pratiqué depuis les sommets des US 59 et 63 ou depuis un niveau supérieur non conservé.	(163,34 m NGF)	inc.	71, 72	ANT
73	T 1	SD 4	Sol	Sol de cailloutis, comprenant au moins une recharge (SL 74) et un niveau d'occupation (SL 61).	163,45 m NGF	163,41 m NGF	61, 73, 74	ANT
75	T 1	SD 4	Creusement	Orienté est/ouest. Fossé ou tranchée, dont seule la limite sud apparaît, comblé par l'US 76.	163,30 m NGF	inc.	75, 76	ANT





1, place de l'Hôpital 69002 Lyon						N° 69382 2211934					Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon			INVENTAIRE DES CÉRAMIQUES								
Localisation		N° identifiant				Chro	Datation ou TPQ	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Production	Description	Comptages							
Cave	SD	M	US	SP	N°inv										B	F	A	P	NR	NMI		
E 1	1	M	14	C	1	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Faïence décorée	Fragment décoré en bleu				1	1			
E 1	1	M	14	C	2	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Culinaire glaçurée	Écuelle ? Glaçure verte (sur la paroi externe et à l'intérieur de la lèvre)	1					1	1	
E 1	1	M	14	C	2	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Culinaire glaçurée	Étrepigny ? Glaçure jaune mouchetée vert					1	1		
E 1	1	M	14	C	3	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée verte sur engobe blanc	Assiette/plat à large marli	1					1	1	
E 1	1	M	14	C	4	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe blanc décorée	Assiette ou écuelle		1				1		
E 1	1	M	14	C	5	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe rouge décorée	Jatte/plat creux	1					1	1	
E 1	1	M	14	C	6	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée diverse	Jatte/plat creux	1					1	1	
E 1	1	M	14	C	6	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée diverse			1			1	2		
E 1	1	M	14	C	7	ANT	XVIII ^e s.	Rés.	-	-	1	Stable	Mobilier résiduel antique						1	1		
E 1	1	M	18	C	1	MOD	CON	-	-	-	1	Stable	Culinaire glaçurée ?	Assiette. Glaçure verte	1					1	1	
E 1	1	M	18	C	2	ANT	CON	Rés.	-	-	1	Stable	Mobilier résiduel antique						1	1		
E 1	1	M	19	C	1	MOD	CON	-	-	-	1	Stable	Meillonas, service vert		1					1	1	
E 1	1	M	19	C	2	MOD	CON	-	-	-	1	Stable	Larnage, service jaune	Assiette/plat creux	1					1	1	
E 1	1	M	19	C	2	MOD	CON	-	-	-	1	Stable	Larnage, service jaune	Assiette						1	1	
E 1	1	M	19	C	2	MOD	CON	-	-	-	1	Stable	Larnage, service jaune							1	1	
E 1	1	M	19	C	3	ANT	CON	Rés.	-	-	1	Stable	Mobilier résiduel antique						3	3		
G 2	2	M	32	C	1	MOD	MOD	-	-	-	1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe blanc décorée	(moucheté vert)		1				1		
G 2	2	M	32	C	2	ANT	MOD	Rés.	-	-	1	Stable	Mobilier résiduel antique							1	1	
G 2	2	M	33	C	1	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Larnage, service jaune			1			2	3		
G 2	2	M	33	C	2	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Culinaire glaçurée	Manche de poêlon ; fragment sans glaçure				1		1		
G 2	2	M	33	C	3	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe blanc			1				1		
G 2	2	M	33	C	4	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe blanc décorée							1	1	
G 2	2	M	33	C	5	MOD	XVIII ^e s.	-	-	-	1	Stable	Glaçurée jaune sur engobe rouge décorée	Dont cruche(s) et vase(s) de stockage						9	9	
G 2	2	M	39	C	1	ANT	1ere moitié II ^e s.	-	-	-	1	Stable	Sigillée Gaule du sud							1	1	
G 2	2	M	39	C	2	ANT	1ere moitié II ^e s.	-	14	1	1	Stable	Sigillée Gaule du centre	Walters 80/Lez. 31 (phase 5?)	1					1	1	
G 2	2	M	39	C	3	ANT	1ere moitié II ^e s.	-	-	-	1	Stable	Commune sombre grise	Bouilloire ou pichet						2	2	
G 2	2	M	39	C	4	ANT	1ere moitié II ^e s.	-	-	-	1	Stable	Amphore	Gaule						16	16	
G 2	2	M	40	C	1	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Amphore	Gaule						6	6	
G 1	3	M	47	C	1	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Commune claire							4	4	
G 1	3	M	54	C	1	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Commune claire							2	2	
G 1	3	M	54	C	2	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Commune sombre rouge							1	1	
G 1	3	M	54	C	3	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Commune sombre grise			1				1	2	1
G 1	3	M	54	C	4	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Amphore	Gaule dont une Gauloise 1						2	2	

Localisation		N° identifiant				Chro	Datation ou TPQ	Ctxt	N° pl.	N° cat	Carton	État	Production	Description	Comptages					
Cave	SD	M	US	SP	N° inv										B	F	A	P	NR	NMI
T 1	4	M	59	C	1	ANT	15 apr. J.-C.	-	14	1	1	Stable	Sigillée Gaule du sud	Drag. 27	1				1	1
T 1	4	M	59	C	2	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Commune claire	Cruches/pots			1	1	2	
T 1	4	M	59	C	3	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Cér. à engobe interne rouge pompéien ?	Pâte claire micacée				1	1	
T 1	4	M	59	C	4	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Amphore	Lyon				1	1	
T 1	4	M	59	C	4	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Amphore	Varia				1	1	
T 1	4	M	61	C	1	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Amphore	Lyon ?				3	3	
T 1	4	M	73	C	1	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Sigillée Gaule du sud					1	1	
T 1	4	M	73	C	2	ANT	15 apr. J.-C.	-	14	1	1	Stable	Paroi fine Lyon	Fond plat ; vase à pâte calcaire et décor sablé/sablé		1			1	
T 1	4	M	73	C	3	ANT	15 apr. J.-C.	-	14	2	1	Stable	Commune claire	Mortier		1			1	
T 1	4	M	73	C	3	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Commune claire	Cruches/pots				5	5	
T 1	4	M	73	C	4	ANT	15 apr. J.-C.	-	14	3	1	Stable	Cér. à engobe interne rouge pompéien	Plat, production campanienne	1				1	1
T 1	4	M	73	C	5	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Amphore	Dressel 20				2	2	
T 1	4	M	73	C	5	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Amphore	Gaule				3	3	
T 1	4	M	74	C	1	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Sigillée Gaule du sud			1			1	
T 1	4	M	74	C	2	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Amphore	Gaule				1	1	
T 1	4	M	74	C	2	ANT	15 apr. J.-C.	-	-	-	1	Stable	Amphore	Pascual 1 ?				1	1	
T 1	4	M	76	C	1	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Sigillée Gaule du sud					1	1	
T 1	4	M	76	C	2	ANT	ANT	-	-	-	1	Stable	Commune claire					2	2	
		M	H S	C	1	ANT	ANT	-	14	-	1	Stable	Commune sombre grise	Plat	1				1	1





1, place de l'Hôpital 69002 Lyon					N° 69382 2211934				Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon			INVENTAIRE DES ENDUITS PEINTS			
N° Identifiant					Datation	Ctxt	Pl.	N°	État	Qté	Description	Décor		Particularités	Surf.
M	US	sp.	N° cat.	chro				caisse	conservation	frag.		couleur	motif		(cm ²)
M	59	E	00001	ANT	1er tiers du Ier siècle	Res	29	2	Altération de la couche picturale, concrétions	10	Fond rouge ; motif jaune et blanc sur fond rouge ; champs rouge et noir séparés par un filet blanc ; filets rouge ocre et brun (0,8 cm et 0,3 cm) sur fond blanc	jaune blanc	motif indét.	-	166
M	61	E	00002	ANT	1er tiers du Ier siècle	Res	29	2	Altération de la couche picturale, disparition par endroit, concrétions	4	Fond rouge ; fond noir ; fond blanc ; champs rouge et noir séparés par un filet blanc	-	-	-	49
M	72	E	00003	ANT	-	Res	29	2	Altération de la couche picturale, disparition par endroit, concrétions	17	Fond blanc ; fond rouge ; fond noir ; bande blanche soulignée d'un filet ocre brun sur fond noir ; champs jaune et vert	-	-	Traces de rubéfaction sur les fragments à fond blanc	262
M	73	E	00004	ANT	-	Res	-	2	Altération de la couche picturale, disparition par endroit	2	Fond rouge ; fond noir	-	-	-	19
M	76	E	00005	ANT	-	Res	-	2	Altération de la couche picturale, disparition par endroit, concrétions	2	Fond noir ; champs noir et rouge	-	-	-	6

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localisation		Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.					Bâtiment, cour ou cave	Surveillance ou sondage			
PN	HD9-69382-2212033-0001	tiff	DVD	2,22	10/7/2015	Bonnet	Couloir est	Vue générale avant travaux	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0002	tiff	DVD	1,80	10/7/2015	E	Couloir sud, extrémité est	Vue générale avant travaux	-	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0003	tiff	DVD	1,72	10/7/2015	E	Couloir sud	Vue générale avant travaux	-	est
PN	HD9-69382-2212033-0004	tiff	DVD	1,96	10/7/2015	Bonnet	Couloir est, extrémité sud	Vue générale avant travaux	-	nord
PN	HD9-69382-2212033-0005	tiff	DVD	1,99	10/7/2015	Bonnet	Pièce centrale	Vue générale avant travaux	-	est
PN	HD9-69382-2212033-0006	tiff	DVD	1,79	10/7/2015	E 3	Couloir sous galerie de passage entre la cour Bonnet et la cour de la Chaufferie	Vue générale avant travaux	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0007	tiff	DVD	2,5	10/14/2015	F 1	-	Vue en coupe ; sondage non contrôlé ; sol et remblai modernes ; terrain naturel	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0008	tiff	DVD	2,5	10/14/2015	F 1	-	Vue générale avant travaux ; sondage non contrôlé	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0009	tiff	DVD	2,43	10/14/2015	C / F	Couloir faisant communiquer les bâtiments C et F	Vue générale avant travaux	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0010	tiff	DVD	2,34	10/14/2015	E 2	-	Vue générale ; dalle en cours de démontage	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0011	tiff	DVD	2,79	10/14/2015	E 2	-	Surface du remblai situé sous la dalle moderne démontée	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0012	tiff	DVD	1,9	10/1/2015	E 3	Couloir sous galerie de passage entre la cour Bonnet et la cour de la Chaufferie, extrémité nord	Vue en coupe ; remblais modernes sous la base du collecteur ; vue en coupe	-	est
PN	HD9-69382-2212033-0013	tiff	DVD	0,676	10/1/2015	E 3	Couloir sous galerie de passage entre la cour Bonnet et la cour de la Chaufferie, extrémité nord	Vue en coupe ; remblais modernes sous la base du collecteur	-	est
PN	HD9-69382-2212033-0014	tiff	DVD	7,06	10/23/2015	E 1	Couloir des caves sous bâtiment E, extrémité ouest	Vue générale ; puits moderne US 10.101	10.101	est
PN	HD9-69382-2212033-0015	tiff	DVD	4,42	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; arase de la maçonnerie MR 7, sol SL 20, occupation SL 19	7, 20, 19, 18, 10, 11, 13, 3	sud
PN	HD9-69382-2212033-0016	tiff	DVD	4,79	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; sol SL 20, occupation SL 19	20, 19, 7, 3	sud
PN	HD9-69382-2212033-0017	tiff	DVD	4,72	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; sol SL 20, occupation SL 19 et remblai US 18	20, 19, 18, 7	sud
PN	HD9-69382-2212033-0018	tiff	DVD	4,6	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; angle des murs MR 10 et MR 11	10, 11, 13, 7	sud
PN	HD9-69382-2212033-0019	tiff	DVD	4,36	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe ; occupation SL 19 ; remblais US 18 et US 21	19, 18, 21, 3, 7, 11	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0020	tiff	DVD	4,54	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; occupation SL 19 ; remblais US 18 et US 21	19, 18, 21, 3, 7, 11	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0021	tiff	DVD	4,27	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; espace entre les murs MR 9 et MR 10 ; remplissage US 14 de la tranchée TR 24 (partie est)	9, 10, 24, 14, 13	sud





N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localisation		Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.					Bâtiment, cour ou cave	Surveillance ou sondage			
1, place de l'Hôpital 69002 Lyon										
N° 69382 2211934										
Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon										
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE										
PN	HD9-69382-2212033-0022	tiff	DVD	4,26	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe ; espace entre les murs MR 9 et MR 10	9, 10, 5, 16, 2, 7, 24, 14, 13	nord
PN	HD9-69382-2212033-0023	tiff	DVD	4,2	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; espace entre les murs MR 9 et MR 10	9, 10, 5, 16, 2	nord
PN	HD9-69382-2212033-0024	tiff	DVD	4,03	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; maçonnerie MR 7 et dalles US 17	7, 17, 12, 13, 24, 14, 10, 11, 16, 5, 3, 18, 19, 20	nord-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0025	tiff	DVD	4,09	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe ; maçonnerie MR 7 et dalles US 17	7, 17, 16, 10, 11, 20, 21	nord
PN	HD9-69382-2212033-0026	tiff	DVD	4,04	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe ; mur MR 10, partie est, parement nord ; sol SL 20	10, 20, 21, 5, 16, 7, 17, 3	nord
PN	HD9-69382-2212033-0027	tiff	DVD	4,88	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan (détail) ; démolition antique US 12	12, 5	nord
PN	HD9-69382-2212033-0028	tiff	DVD	4,48	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan (détail) ; démolition antique US 12	12, 13	nord
PN	HD9-69382-2212033-0029	tiff	DVD	4,63	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; démolition antique US 12	12, 13, 5, 7	nord
PN	HD9-69382-2212033-0030	tiff	DVD	3,74	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; maçonnerie MR 8 ; démolition antique US 12 ; surface du terrain naturel US 13 ; tranchée TR 24 et mur MR 9	8, 24, 14, 15, 9, 5, 2, 1, 16, 22, 12, 13, 10, 7	est
PN	HD9-69382-2212033-0031	tiff	DVD	3,95	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; maçonnerie MR 8 ; démolition antique US 12 ; surface du terrain naturel US 13 ; tranchée TR 24 et mur MR 9	8, 24, 14, 15, 9, 5, 2, 1, 16, 22, 12, 13, 10, 7	est
PN	HD9-69382-2212033-0032	tiff	DVD	4,25	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; mur MR 9 (partie centrale, parement nord) et arase de la maçonnerie MR 8 (partie centrale)	8, 9, 24, 14, 15, 2	nord
PN	HD9-69382-2212033-0033	tiff	DVD	3,74	12/15/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; maçonnerie MR 8 (partie ouest, arase) ; mur 9 (extrémité ouest, arase) ; mur MR 1 (parement est)	8, 1, 27, 28, 24, 15, 22, 9, 5	est
PN	HD9-69382-2212033-0034	tiff	DVD	4,42	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe ; mur MR 9, extrémité est, parement nord (scellé par le mur MR 2)	9, 2, 8, 14, 16, 5	nord
PN	HD9-69382-2212033-0035	tiff	DVD	4,6	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; mur MR 9, arase, extrémité ouest	9, 2, 1, 15	nord
PN	HD9-69382-2212033-0036	tiff	DVD	3,64	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; mur MR 9, arase, extrémité ouest	9, 15, 8, 2, 1	nord
PN	HD9-69382-2212033-0037	tiff	DVD	4,26	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; mur MR 9 (vue d'ensemble)	9, 14, 15, 8, 2, 1, 16	nord-est
PN	HD9-69382-2212033-0038	tiff	DVD	4,47	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en plan ; occupation SL 19 ; sol SL 20 ; tranchée TR 26 de fondation de la maçonnerie MR 7	19, 20, 21, 26, 18, 5, 7, 3, 16	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0039	tiff	DVD	5,12	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe ; tranchée TR 24 (profil) ; comblement US 14 ; maçonnerie MR 7 (extrémité sud, parement ouest)	24, 14, 7, 13, 30, 10	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0040	tiff	DVD	4,68	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; tranchée TR 24 (profil) ; comblement US 14 ; maçonnerie MR 7 (extrémité sud, parement ouest)	24, 14, 7, 13, 30, 10	ouest

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localisation		Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.					Bâtiment, cour ou cave	Surveillance ou sondage			
PN	HD9-69382-2212033-0041	tiff	DVD	4,04	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue générale ; espace entre les murs MR 9 et LR 10 ; tranché US 24 vidée	9, 10, 30, 14, 5, 16	nord
PN	HD9-69382-2212033-0042	tiff	DVD	5,35	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; mur MR 10, partie ouest, parement nord (détail gros bloc)	10, 30	nord
PN	HD9-69382-2212033-0043	tiff	DVD	4,78	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; mur MR 10, extrémité ouest, parement nord	10, 30	nord
PN	HD9-69382-2212033-0044	tiff	DVD	4,88	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; mur MR 10, partie ouest, parement nord	10, 30	nord-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0045	tiff	DVD	5,14	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; mur MR 10, partie ouest, parement nord	10, 30	nord-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0046	tiff	DVD	4,42	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; mur MR 10 (partie ouest, parement nord) ; comblement US 14	10, 14, 7, 30	nord-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0047	tiff	DVD	4,63	12/16/2015	E 1	SD 1	Vue en coupe (détail) ; mur MR 10 (partie ouest, parement nord) ; comblement US 14	10, 14, 30	nord-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0048	tiff	DVD	4,21	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan ; sol SL 31	31, 35, 38, 36	sud
PN	HD9-69382-2212033-0049	tiff	DVD	4,28	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan ; sol SL 31	31, 35	sud
PN	HD9-69382-2212033-0050	tiff	DVD	4,56	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue générale ; sol SL 31 ; occupation SL 37 ; remblai US 38	31, 37, 38, 35, 36	est
PN	HD9-69382-2212033-0051	tiff	DVD	5,15	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan ; sol SL 32	32, 35, 38	sud
PN	HD9-69382-2212033-0052	tiff	DVD	5,19	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan (détail) ; sol SL 31	31, 35, 38	sud
PN	HD9-69382-2212033-0053	tiff	DVD	4,26	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan ; sol antique US 40	40, 38, 34	sud
PN	HD9-69382-2212033-0054	tiff	DVD	4,26	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan (détail) ; sol antique US 40, partie nord	40, 35	nord
PN	HD9-69382-2212033-0055	tiff	DVD	3,73	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan (détail) ; sol antique US 40, partie nord (céramiques)	40	nord
PN	HD9-69382-2212033-0056	tiff	DVD	4,16	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en plan (détail) ; sol antique US 40, partie nord	40	nord
PN	HD9-69382-2212033-0057	tiff	DVD	4,65	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en coupe ; coupe ouest du sondage (centre) ; sol antique US 40 ; remblai US 39, sols SL 32 et SL 31 ; remblai US 38	40, 39, 32, 31, 38	est
PN	HD9-69382-2212033-0058	tiff	DVD	4,26	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en coupe ; coupe ouest du sondage (partie nord) ; sol antique US 40 ; remblai US 39, sols SL 32 et SL 31 ; remblai US 38	40, 39, 32, 31, 38, 35	est
PN	HD9-69382-2212033-0059	tiff	DVD	3,9	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en coupe ; maçonnerie MR 35, parement sud	35, 32, 39	sud
PN	HD9-69382-2212033-0060	tiff	DVD	4,28	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en coupe ; coupe sous parement sud de la maçonnerie MR 35 ; sol antique US 40 ; remblai US 39 ; sol moderne US 32	35, 32, 39, 40	sud
PN	HD9-69382-2212033-0061	tiff	DVD	3,79	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en coupe (vue générale) ; coupe sous parement sud de la maçonnerie MR 35 ; sol antique US 40 ; remblai US 39 ; sol moderne US 32	35, 32, 39, 40, 31, 38	sud





N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localisation		Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.					Bâtiment, cour ou cave	Surveillance ou sondage			
1, place de l'Hôpital 69002 Lyon										
N° 69382 2211934										
Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon										
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE										
PN	HD9-69382-2212033-0062	tiff	DVD	4,46	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en coupe ; maçonnerie MR 34, parement nord ; sol antique US 40 ; remblai US 39	34, 40, 39	nord
PN	HD9-69382-2212033-0063	tiff	DVD	3,9	12/17/2015	G 2	SD 2	Vue en coupe ; coupe sous parement nord de la maçonnerie MR 34 ; sol antique US 40 ; remblai US 39	40, 39, 34	nord
PN	HD9-69382-2212033-0064	tiff	DVD	4,01	12/17/2015	G 2	SD 2	Minute 1 (partie centrale) ; coupe est du sondage	40, 39, 32, 31, 38	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0065	tiff	DVD	4,54	12/17/2015	G 2	SD 2	Minute 1 (partie nord) ; coupe est du sondage	40, 39, 32, 31, 38, 35	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0066	tiff	DVD	3,77	12/17/2015	G 2	SD 2	Minute 1 (partie nord) ; détail céramiques ; coupe est du sondage	40, 39, 32	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0067	tiff	DVD	4,54	12/17/2015	G 2	SD 2	Minute 1 (partie nord) ; détail ; coupe est du sondage	40, 39, 32, 31, 38, 35	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0068	tiff	DVD	4,97	12/18/2015	G 2	SD 2	Vue en plan ; sol antique US 41	41, 31, 35	est
PN	HD9-69382-2212033-0069	tiff	DVD	4,92	12/18/2015	G 2	SD 2	Minute 2 ; coupe est du sondage	41, 39, 31, 38, 37, 35, 36	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0070	tiff	DVD	3,79	12/18/2015	G 2	SD 2	Vue en plan ; sol antique US 40 ; partie sud du sondage	40, 39, 32	sud
PN	HD9-69382-2212033-0071	tiff	DVD	5,85	12/18/2015	G 2	SD 2	Minute 3 ; coupe sous parement sud de la maçonnerie MR 34 ; sol antique US 40	40, 39, 32, 34	sud
PN	HD9-69382-2212033-0072	tiff	DVD	5,22	12/18/2015	G 2	SD 2	Minute 1 (partie nord) ; détail du sondage jusqu'au terrain naturel US 30	30, 40, 39, 32, 31, 38, 35	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0073	tiff	DVD	4,37	12/21/2015	G 1	SD 3	Vue générale ; sol SL 45 ; arases des murs MR 43 et MR 44	45, 43, 44, 48, 42	sud
PN	HD9-69382-2212033-0074	tiff	DVD	4,22	12/21/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol SL 45	45, 44, 42, 48	sud
PN	HD9-69382-2212033-0075	tiff	DVD	4,49	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47 (parties centre et nord) ; fossé FO 55	47, 57, 55, 53, 44	sud
PN	HD9-69382-2212033-0076	tiff	DVD	3,93	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47 (parties centre et sud)	47, 52, 55, 53, 43	sud
PN	HD9-69382-2212033-0077	tiff	DVD	4,26	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47 et fossé FO 55	47, 55, 53	sud
PN	HD9-69382-2212033-0078	tiff	DVD	4,59	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan (détail) ; remblai US 46 et terrain naturel US 49	46, 49	sud
PN	HD9-69382-2212033-0079	tiff	DVD	4,55	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; fossé FO 55, au nord de la maçonnerie MR 44	55, 44	sud
PN	HD9-69382-2212033-0080	tiff	DVD	5,35	12/22/2015	G 1	SD 3	Minute 4, coupe (détail de la partie supérieure)	46, 50, 45	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0081	tiff	DVD	4,58	22/15/2015	G 1	SD 3	Minute 4, coupe (détail de la partie inférieure)	49, 46, 50	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0082	tiff	DVD	4,94	22/15/2015	G 1	SD 3	Vue en coupe ; mur 44, parement nord, partie ouest	44, 46	nord
PN	HD9-69382-2212033-0083	tiff	DVD	5,04	22/15/2015	G 1	SD 3	Vue en coupe ; mur 44, parement nord, partie ouest	44, 46, 49	nord

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localisation		Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.					Bâtiment, cour ou cave	Surveillance ou sondage			
PN	HD9-69382-2212033-0084	tiff	DVD	4,37	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; maçonnerie MR 44, arase	44	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0085	tiff	DVD	4,46	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en coupe ; maçonnerie MR 44, parement sud	44, 47, 46	sud
PN	HD9-69382-2212033-0086	tiff	DVD	3,88	12/22/2015	G 1	SD 3	Minute 5 ; coupe, partie centrale	47, 46, 45, 42, 48	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0087	tiff	DVD	3,42	12/22/2015	G 1	SD 3	Minute 5 ; détail partie centre-nord	47, 46, 45, 42	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0088	tiff	DVD	5,5	12/22/2015	G 1	SD 3	Minute 5 ; détail partie centre-sud	47, 46, 45, 48, 42	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0089	tiff	DVD	4,65	12/22/2015	G 1	SD 3	Minute 5 ; détail partie centre-sud	47, 46, 45, 48, 42, 43	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0090	tiff	DVD	4,91	12/22/2015	G 1	SD 3	Minute 5 ; détail partie centre-sud	47, 46, 45, 42	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0091	tiff	DVD	4,38	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en coupe ; maçonnerie MR 43, parement nord	43, 47, 46, 45	nord
PN	HD9-69382-2212033-0092	tiff	DVD	4,76	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; maçonnerie MR 43, arase	43	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0093	tiff	DVD	3,86	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan (détail) ; sol antique US 47	47	sud
PN	HD9-69382-2212033-0094	tiff	DVD	4,53	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47	47, 52, 57, 55, 53	sud
PN	HD9-69382-2212033-0095	tiff	DVD	4,66	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47	47, 52, 57, 55, 53	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0096	tiff	DVD	3,75	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; fossé FO 56 ; sol antique US 51 ; limon US 52	56, 51, 54, 52, 47, 42, 48	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0097	tiff	DVD	4,21	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue générale ; sols antiques US 47 et US 51 ; fossé FO 56 ; limon US 52	47, 52, 56, 51, 54, 42, 48	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0098	tiff	DVD	3,8	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan (détail) ; niveau de galets US 54	56, 54, 52	sud
PN	HD9-69382-2212033-0099	tiff	DVD	4,45	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; fossé FO 56 et comblement US 54	56, 54, 52, 47, 42, 48	sud
PN	HD9-69382-2212033-0100	tiff	DVD	4,25	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; fossé FO 56 et comblement US 54	56, 54, 52, 47	sud
PN	HD9-69382-2212033-0101	tiff	DVD	3,87	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; fossé FO 55 (vidé)	55, 47, 52, 57	sud
PN	HD9-69382-2212033-0102	tiff	DVD	3,78	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en coupe ; fossé FO 55 (vidé) et remplissage US 53	55, 53, 47, 57, 44	sud
PN	HD9-69382-2212033-0103	tiff	DVD	4,49	12/22/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47 et fossé FO 55 (vidé)	47, 55, 53, 52, 57	sud
PN	HD9-69382-2212033-0104	tiff	DVD	3,84	12/23/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47 ; fossé FO 55 (vidé) ; terrain naturel US 13	47, 55, 13, 53, 57	sud
PN	HD9-69382-2212033-0105	tiff	DVD	4,39	12/23/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47 ; fossé FO 55 (vidé) ; terrain naturel US 13	47, 55, 13, 53, 57, 52	sud
PN	HD9-69382-2212033-0106	tiff	DVD	3,85	12/23/2015	G 1	SD 3	Minute 7 (coupe) ; sol antique US 47 ; fossé FO 56 ; terrain naturel US 13	47, 56, 51, 54, 13, 46, 50, 42	sud
PN	HD9-69382-2212033-0107	tiff	DVD	4,11	12/23/2015	G 1	SD 3	Vue en plan ; sol antique US 47 ; terrain naturel US13/US49 ; fossé FO 55 (vidé)	47, 55, 53, 49, 13, 57, 46	sud
PN	HD9-69382-2212033-0108	tiff	DVD	4,2	12/23/2015	G 1	SD 3	Minute 8 (coupe) ; sol antique US 47 ; terrain naturel US 52 ; maçonnerie MR 43 (parement nord)	49, 52, 47, 46, 43	nord





N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localisation		Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.					Bâtiment, cour ou cave	Surveillance ou sondage			
1, place de l'Hôpital 69002 Lyon										
N° 69382 2211934										
Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon										
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE										
PN	HD9-69382-2212033-0109	tiff	DVD	3,52	12/23/2015	G 1	SD 3	Minute 9 (coupe) ; fossé FO 56	56, 54, 52, 49, 13, 46, 50, 42, 48	nord
PN	HD9-69382-2212033-0110	tiff	DVD	4,62	12/23/2015	G 1	SD 3	Minute 9 (coupe, détail) ; fossé FO 56	56, 54, 52, 49, 13, 46, 50, 42, 48	nord
PN	HD9-69382-2212033-0111	tiff	DVD	4,03	12/23/2015	G 1	SD 3	Minute 9 (coupe, détail) ; fossé FO 56	56, 54, 52, 49, 13, 46, 50, 42, 48	nord
PN	HD9-69382-2212033-0112	tiff	DVD	3,16	12/2/2015	C 2	-	Vue en plan ; béton	-	
PN	HD9-69382-2212033-0113	tiff	DVD	3,26	12/2/2015	C 2	-	Vue en plan ; béton	-	
PN	HD9-69382-2212033-0114	tiff	DVD	2,31	12/2/2015	C 2	-	Vue générale	-	
PN	HD9-69382-2212033-0115	tiff	DVD	1,47	1/18/2016	C 1	-	Vue générale du sondage	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0116	tiff	DVD	1,45	1/18/2016	C 1	-	Vue en coupe ; centre du sondage ; dalle de béton contemporaine	-	est
PN	HD9-69382-2212033-0117	tiff	DVD	1,48	1/18/2016	C 1	-	Vue en coupe ; extrémité sud du sondage ; dalle de béton contemporaine	-	est
PN	HD9-69382-2212033-0118	tiff	DVD	1,51	1/18/2016	A 1	-	Vue générale ; dalle de béton supérieure démontée	-	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0119	tiff	DVD	1,53	1/18/2016	A 1	-	Vue générale ; dalle de béton inférieure sondée (zone est)	-	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0120	tiff	DVD	1,48	1/18/2016	A 1	-	Vue en plan ; dalle de béton inférieure sondée (zone est)	-	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0121	tiff	DVD	1,51	1/18/2016	A 1	-	Vue en plan ; dalle de béton inférieure sondée (zone ouest)	-	nord-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0122	tiff	DVD	1,42	1/18/2016	T 1	SD 4	Vue générale ; dalle de béton contemporaine (US 69) en cours de démontage	69	nord-est
PN	HD9-69382-2212033-0123	tiff	DVD	1,47	1/18/2016	T 1	SD 4	Vue en coupe ; dalle de béton contemporaine (US 69) en cours de démontage	69, 59	ouest
PN	HD9-69382-2212033-0124	tiff	DVD	1,46	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan (détail) ; surface d'occupation SL 60	60	sud-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0125	tiff	DVD	1,46	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue générale ; surface d'occupation SL 60	60, 73, 59	sud-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0126	tiff	DVD	1,46	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; surface d'occupation SL 60	60, 73	sud-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0127	tiff	DVD	1,48	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; surface d'occupation SL 60	60, 73	sud-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0128	tiff	DVD	1,53	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; tranchée de récupération US 62 ; surface d'occupation SL 64 ; surface du remblai US 65 ; fosse FS 66	62, 63, 64, 65, 66	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0129	tiff	DVD	1,53	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan (détail) ; tranchée de récupération US 62 ; surface d'occupation SL 64 ; surface du remblai US 65 ; fosse FS 66	62, 63, 64, 65, 66	sud-est

N° Identifiant		Format	Support	Taille (en Mo)	Date	Localisation		Description	US visibles	Vue depuis
Code	N° cat.					Bâtiment, cour ou cave	Surveillance ou sondage			
PN	HD9-69382-2212033-0130	tiff	DVD	1,49	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan (détail) ; tranchée de récupération US 62 ; surface d'occupation SL 64	62, 63, 64, 65	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0131	tiff	DVD	1,52	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; surface du remblai US 65	65, 66, 62, 63	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0132	tiff	DVD	1,5	1/20/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; fosse FS 66 vidée	66, 65, 62, 63	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0133	tiff	DVD	1,49	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue générale du sondage	65, 66, 62, 63, 64, 71, 72, 61, 70	sud-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0134	tiff	DVD	1,53	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; fossé FO 71 ; surface d'occupation SL 64 ; occupation SL 61 et sol SL 70	71, 72, 64, 61, 70	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0135	tiff	DVD	1,53	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en plan (détail) ; fossé FO 71 ; surface d'occupation SL 64 ; occupation SL 61 et sol SL 70	71, 72, 64, 61, 70	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0136	tiff	DVD	1,56	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en plan (détail) ; sols SL 70 et SL 73 ; fossé FO 71	70, 73, 61, 71, 72	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0137	tiff	DVD	1,48	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en plan (détail) ; sol SL 73	73, 70, 61	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0138	tiff	DVD	1,51	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; fossé FO 75 ; sol SL 70	75, 76, 70, 61, 71, 72	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0139	tiff	DVD	1,53	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; tranchée de récupération US 62 partiellement vidée	62, 63, 64, 65	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0140	tiff	DVD	1,54	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en coupe ; minute 10 ; zone centre ; occupation SL 61 et sol SL 73 ; démolition US 59 ; remplissage US 76 du creusement US 75	59, 61, 73, 76, 69	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0141	tiff	DVD	1,53	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en coupe ; minute 10 ; zone nord-est ; sol SL 61 ; occupation SL 60 ; démolition US 59	61, 60, 59, 69	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0142	tiff	DVD	1,55	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en coupe ; minute 10 ; zone sud-ouest ; remplissages US 67 et US 68 de la fosse FS 66	66, 67, 68, 65	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0143	tiff	DVD	1,51	1/21/2016	T 1	SD 4	Vue en plan ; fossé FO 71 partiellement vidé	71, 72, 64, 70	sud-est
PN	HD9-69382-2212033-0144	tiff	DVD	2,6	1/22/2016	J 1	SD 5	Vue générale du sondage ; surface du remblai	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0145	tiff	DVD	2,42	1/22/2016	J 1	SD 5	Vue en coupe ; remblai et dalle béton	-	nord
PN	HD9-69382-2212033-0146	tiff	DVD	2,64	1/22/2016	J 1	SD 5	Vue en plan ; marche, extrémité nord du sondage	-	nord
PN	HD9-69382-2212033-0147	tiff	DVD	2,73	1/22/2016	J 1	SD 5	Vue générale ; marche, extrémité nord du sondage	-	sud
PN	HD9-69382-2212033-0148	tiff	DVD	2	1/22/2016	J 1	SD 6	Vue générale du sondage ; surface du remblai	-	nord-ouest
PN	HD9-69382-2212033-0149	tiff	DVD	2,35	1/22/2016	R	-	Mur sud du passage entre la cour d'honneur et la cour de l'Arbre ; parement décapé	-	nord-est





1, place de l'Hôpital 69002 Lyon		N° 69382 2211934		Parcelle AL 5p - Hospices civils de Lyon		INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE					
N° Identifiant		N° carton	Localisation		Stratigraphie	Description	Échelle	Auteur	Support	Format	US visibles
Code	N° cat.		Cave	Sondage							
G	1	1	G 2	SD 2	Stratigraphie	Coupe nord-sud : sols SL 40, SL 31 et SL 32 ; maçonneries MR 34 et MR 35 (profils)	1/20	ThG	Calque	A3	30, 40, 39, 32, 31, 38, 34, 35
G	2	1	G 2	SD 2	Stratigraphie	Coupe nord-sud : sols SL 41, SL 31, US 37, maçonnerie MR 35 et mur MR 36 (profils)	1/20	ThG	Calque	A3	41, 39, 31, 38, 37, 35, 36
G	3	1	G 2	SD 2	Stratigraphie	Coupe est-ouest : sol antique SL 40 ; maçonnerie MR 34 (parement sud)	1/20	ThG	Calque	A3	40, 39, 32, 34
G	4	1	G 1	SD 3	Stratigraphie	Coupe nord-sud : sol SL 50, terrain naturel US 49, US 46 ; Coupe est-ouest : maçonnerie MR 44 (parement nord) ; terrain naturel US 49	1/20	AC	Calque	A3	49, 46, 53, 50, 44, 45, 42
G	5	1	G 1	SD 3	Stratigraphie	Coupe nord-sud : sols SL 47, SL 45, maçonneries MR 43 et MR 44 (profils)	1/20	OP	Calque	A3	44, 43, 47, 46, 45, 42, 48
G	6	1	G 1	SD 3	Plan	Plan du sondage : sols SL 47, US 52 et US 57, US 51, fossés FO 55 et FO 56	1/20	OP	Calque	A3	44, 43, 47, 52, 57, 55, 53, 56, 54
G	7	1	G 1	SD 3	Stratigraphie	Coupe est-ouest : sol SL 47, fossés FO 55 et FO 56	1/20	NH	Calque	A3	13, 49, 47, 55, 53, 56, 51, 54, 46, 42, 44
G	8	1	G 1	SD 3	Stratigraphie	Coupe est-ouest : sol SL 47, maçonnerie MR 43	1/20	NH	Calque	A3	49, 52, 47, 46, 43
	9	1	G 1	SD 3	Stratigraphie	Coupe est-ouest : fossé FO 56 (profil), photos 108-109-110	-	OP	DVD	tiff	56, 54, 52, 49, 13, 50, 42, 48
G	10	1	T 1	SD 4	Stratigraphie	Coupe sud-ouest / nord-est : sols SL 61, SL 73, SL 70 et SL 64, fossé FO 71, du creusement US 75, de la tranchée de récupération TR 62 et de la fosse FS 66 (profils)	1/20	OP, ThG	Calque	A3	69, 59, 60, 61, 73, 75, 76, 70, 71, 72, 64, 62, 63, 65, 66, 67, 68
G	11	1	-	-	Cahier US	2 cahiers, 77 pages au total	-	OP, ThG NH, AC	Papier	A4	-
G	12	1	-	-	Cahier Listing	1 cahier, points topographiques	-	OP, JT, ThG	Papier	A4	-



7. Sigles et abréviations

7.1. Sigles

AFAN : Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales

BSR : Bulletin Scientifique Régional

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

INRAP : Institut National de Recherches en Archéologie Préventive

SAVL : Service Archéologique de la Ville de Lyon

SRA : Service Régional de l'Archéologie

7.2. Abréviations

DAO : dessin assisté par ordinateur

Eq : équivalent

FS : fosse

PAO : plan assisté par ordinateur

TCA : terre cuite architecturale

US : unité stratigraphique

SD : sondage

SU : surveillance

MR : mur/maçonnerie

FO : fossé

TR : tranchée



7. Illustrations

- Planche 1 – Localisation de l'opération dans la région (1/250 000) et dans l'agglomération lyonnaise (1/25 000)
- Planche 2 – Localisation des caves diagnostiquées sur le cadastre actuel (1/1500)
- Planche 3 – Localisation des caves et des sondages réalisés sur le plan de l'Hôtel-Dieu (1/500)
- Planche 4 – Contexte géomorphologique de la Presqu'Île (1/12 500 et 1/250)
- Planche 5 – Contexte géomorphologique du sud de l'Hôtel-Dieu (1/750)
- Planche 6 – Contexte archéologique antique sur fond parcellaire actuel (1/1500)
- Planche 7 – Contexte archéologique moderne sur fond parcellaire actuel (1/1500)
- Planche 8 – Diagrammes stratigraphiques des sondages SD 1 (E 1), SD 2 (G 2), SD 3 (G 1) et SD 4 (T 1)
- Planche 9 – Sondage SD 4 dans la cave T 1 : plan des vestiges (1/100) et coupe ouest (1/20)
- Planche 10 – Sondage SD 1 dans la cave E 1 : plan des vestiges (1/100)
- Planche 11 – Surveillance SU 3 dans la cave E 3 : coupe schématique de l'égout
- Planche 12 – Sondage SD 3 dans la cave G 1 : plan des vestiges (1/100) et coupes nord-sud (1), est-ouest (2 et 3) et ouest-est (4) (1/20)
- Planche 13 – Sondage SD 2 dans la cave G 2 : plan des vestiges (1/100) et coupes nord-sud (1) et ouest-est (2) (1/20)
- Planche 14 – Mobilier céramique des sondages SD 2 (G 2), SD 4 (T 1) et H S (1/3)
- Planche 15 – Tranche 3 : plan provisoire des structures antiques (1/100) (Ardouin *et al.* à paraître)
- Planche 16 – Tranche 5 : plan provisoire des structures antiques, phase 1 (1/100) (Ardouin *et al.* à paraître)
- Planche 17 – Tranche 5 : plan provisoire des structures antiques, phase 2 (1/100) (Ardouin *et al.* à paraître)
- Planche 18 – Tranche 1 : plan des structures antiques, phase 3 (1/100) (Bertrand *et al.* 2015)
- Planche 19 – Tranche 1 : plan des structures antiques, phase 4 (1/100) (Bertrand *et al.* 2015)
- Planche 20 – Sondage SD 4 (T 1) localisé par rapport aux vestiges antiques de la cour du Midi (tranche 3, Ardouin *et al.* à paraître)
- Planche 21 – Sondages SD 3 (G 1) et SD 2 (G 2) localisés par rapport aux vestiges antiques de l'ancien bâtiment V (tranche 5, Ardouin *et al.* à paraître) et de la cour de la Chaufferie (tranche 1, Bertrand *et al.* 2015)
- Planche 22 – Cave A 1 : vue générale ; cave A 1 : détail du « sondage » réalisé dans la dalle de béton inférieure
- Planche 23 – Cave C 1 : vue générale ; cave C 2 : détail de la dalle de béton.
- Planche 24 – Cave T 1, sondage SD 4 : coupe sud-ouest / nord-est, extrémité sud-ouest ; coupe sud-ouest / nord-est, partie centrale ; coupe sud-ouest / nord-est, extrémité nord-est
- Planche 25 – Cave T 1, sondage SD 4 : vue générale, partie sud-ouest ; vue générale, partie nord-est
- Planche 26 – Cave T 1, sondage SD 4 : remblai US 65 et fosse FS 66 ; tranchée de récupération



TR 62.

Planche 27 – Cave T 1, sondage SD 4 : sols SL 64 et SL 70, occupation SL 61 ; sols SL 70 et SL 73, fossé FO 71

Planche 28 – Cave T 1, sondage SD 4 : sol SL 70 et creusement US 75 ; fossé FO 71

Planche 29 : Cave T 1, sondage SD 4 : enduits peints

Planche 30 – Cave E 1, sondage SD 1 : vue générale ; mur MR 9 et maçonnerie MR 8

Planche 31 – Cave E 1, sondage SD 1 : vue générale ; maçonnerie MR 7 et dalles US 17

Planche 32 – Cave E 1, sondage SD 1 : maçonnerie MR 7, sol SL 20 et occupation SL 19 ; angle des murs MR 10 et MR 11

Planche 33 – Cave E 1, sondage SD 1 : mur MR 9 ; murs MR 9 et MR 10

Planche 34 – Cave E 1, sondage SD 1 : tranchée TR 24 ; démolition antique US 12 et terrain naturel US 13

Planche 35 – Cave G 1, sondage SD 3 : coupe ouest-est, partie est ; coupe est-ouest, partie est ; coupe est-ouest, partie ouest

Planche 36 – Cave G 1, sondage SD 3 : sol SL 45 ; maçonnerie MR 43

Planche 37 – Cave G 1, sondage SD 3 : sol SL 47, vue générale ; sol SL 47, détail

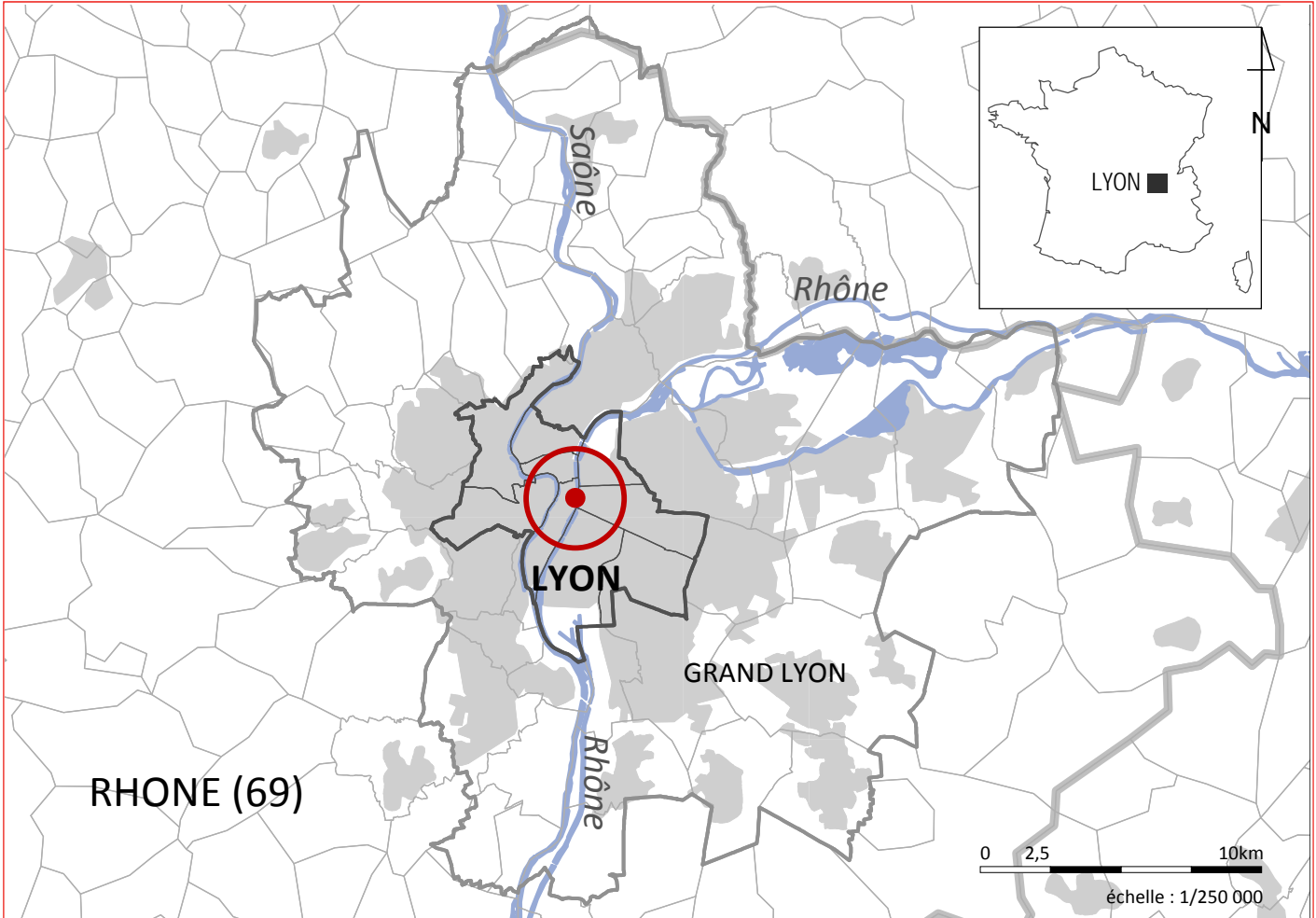
Planche 38 – Cave G 1, sondage SD 3 : sol SL 47 et fossé FO 55 ; fossé FO 55 au nord du mur MR 44

Planche 39 – Cave G 1, sondage SD 3 : fossé FO 55 entre les maçonneries MR 43 et MR 44 ; fossé FO 56 et comblement US 54

Planche 40 – Cave G 2, sondage SD 2 : coupe nord-sud ; coupe est-ouest

Planche 41 – Cave G 2, sondage SD 2 : sol SL 32 ; sol SL 40

Planche 42 – Cave J 1 : sondage SD 5, ancien escalier d'accès à l'église ; sondage SD 6, vue générale



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

**Localisation de l'opération dans la région (1/250 000)
et dans l'agglomération lyonnaise (1/25 000)**

Sources : Ville de Lyon
Cartographie : É. Leroy, 2016

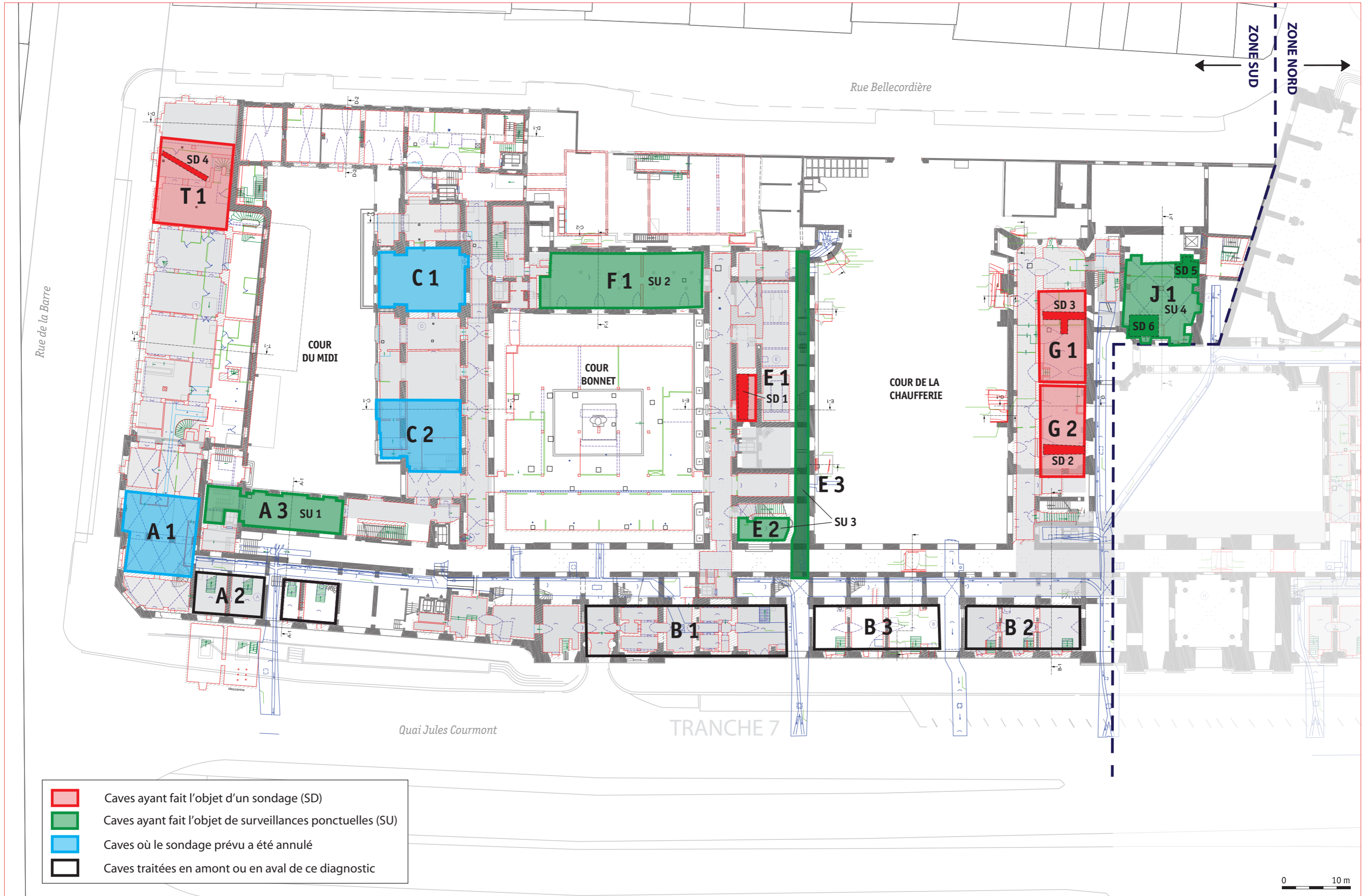
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016
Localisation des caves diagnostiquées sur le cadastre actuel (1/1500)

Sources : Ville de Lyon
Cartographie : É. Leroy, 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

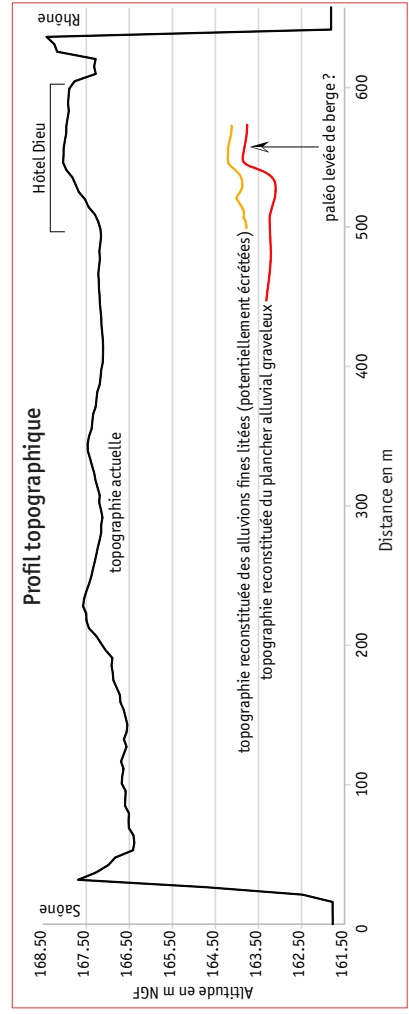
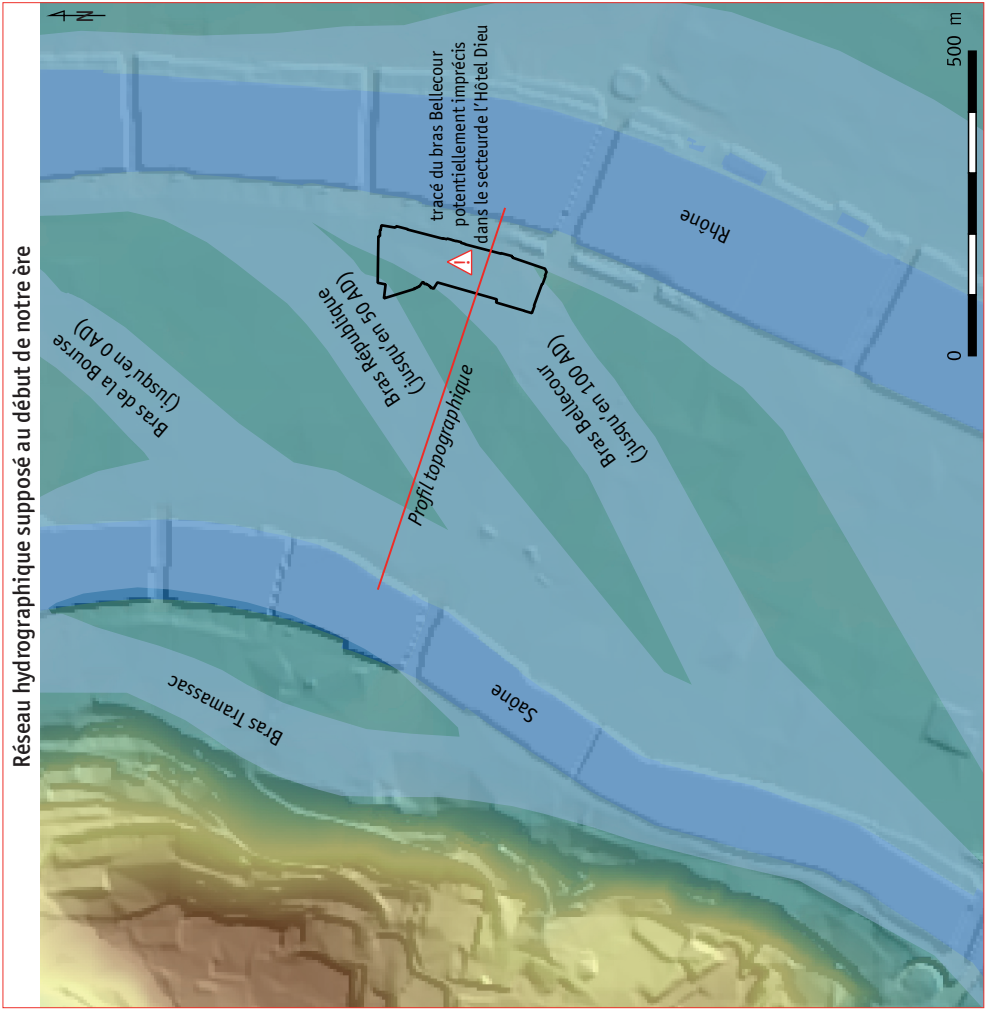
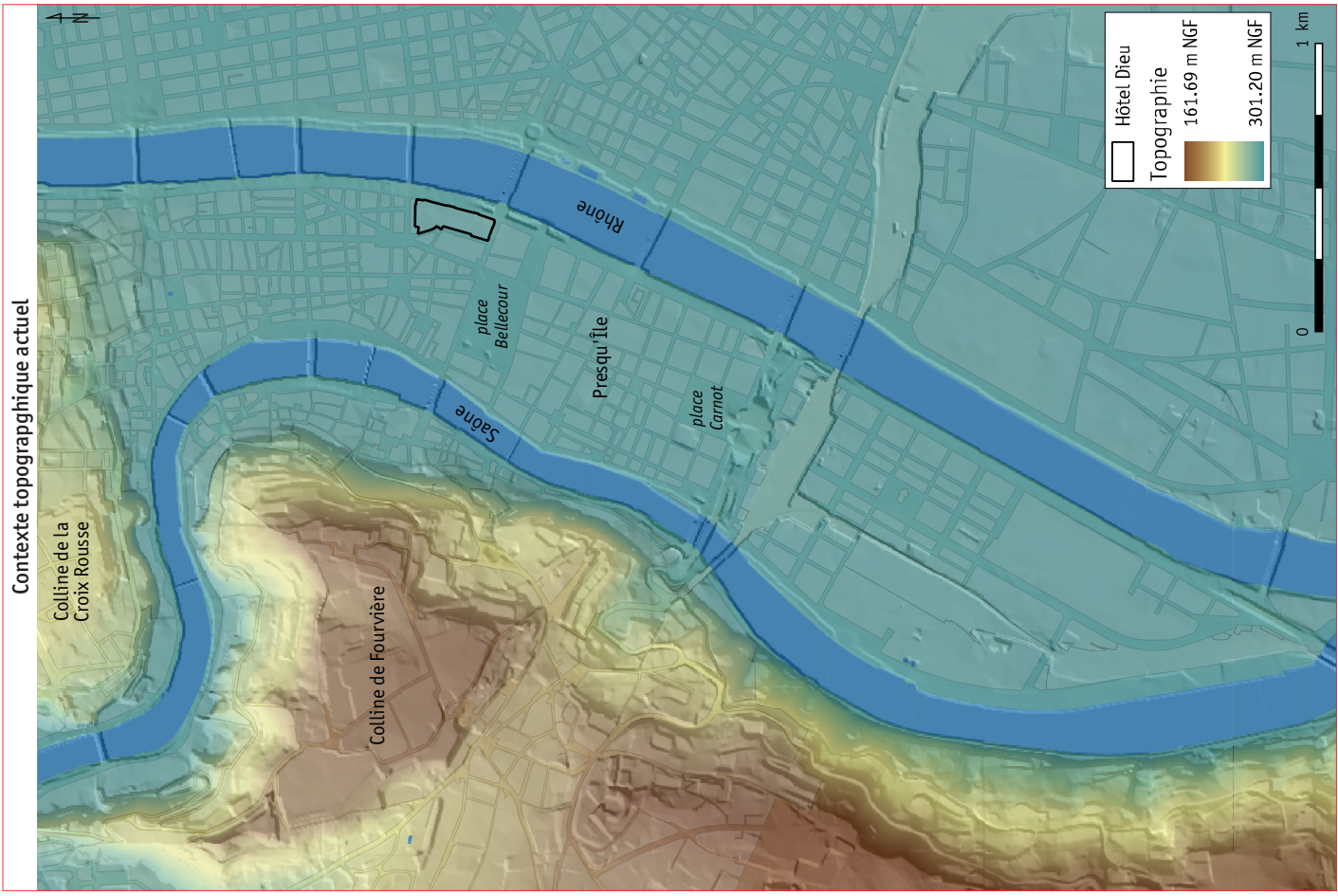


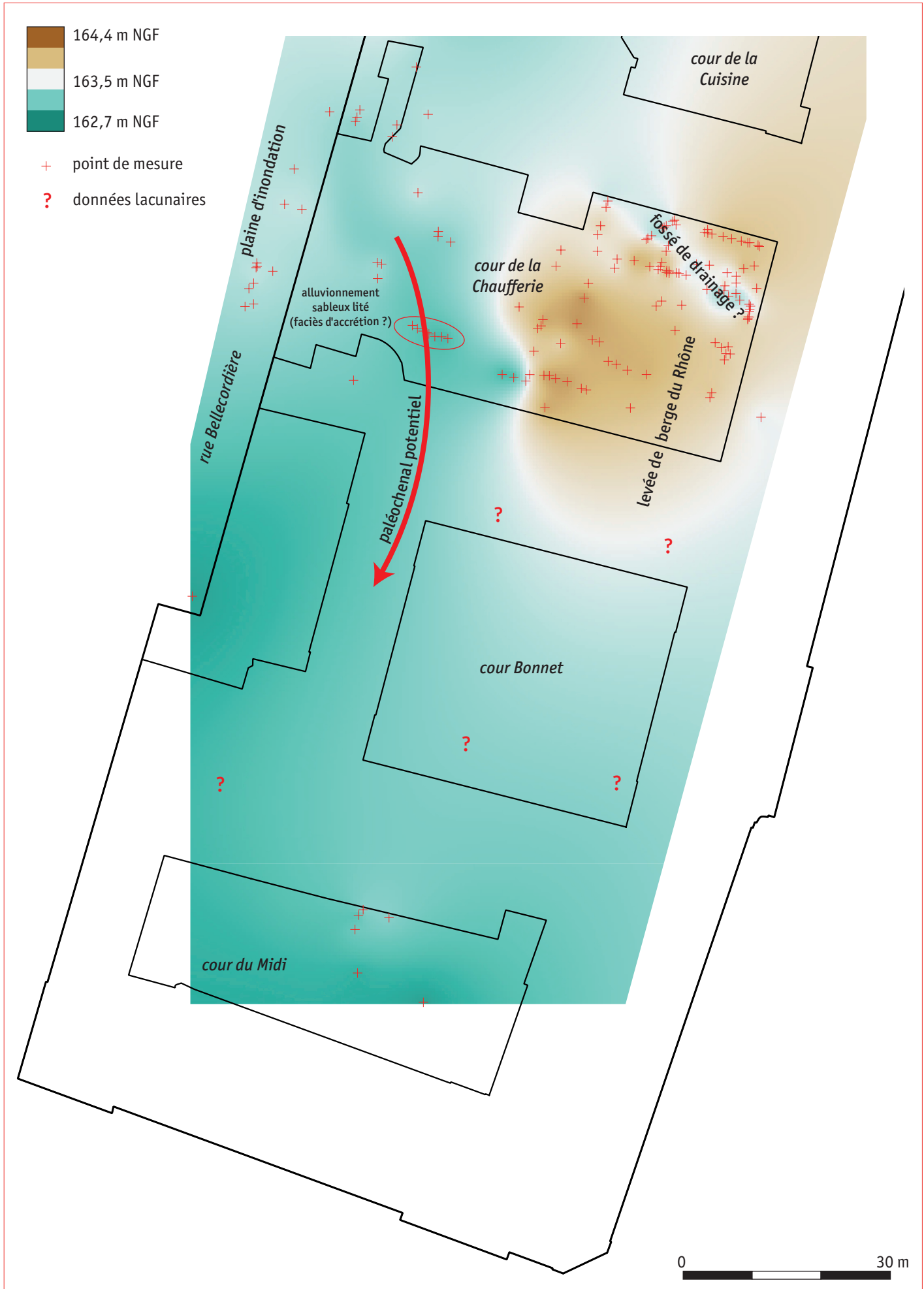
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Hôtel-Dieu, zone sud : localisation des caves (1/500)

DAO : Ch. Sanchez, Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



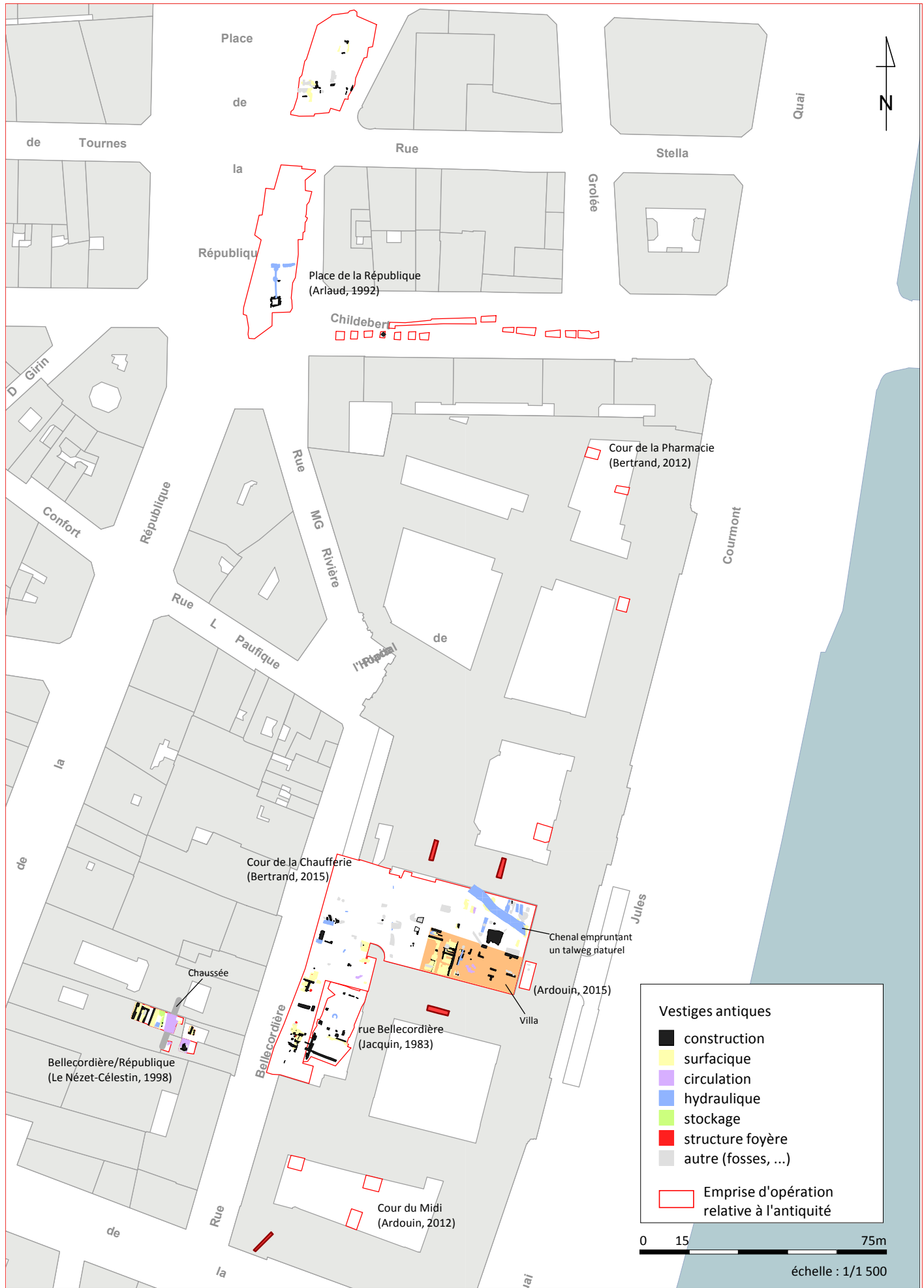


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Paléotopographie du plancher alluvial et hypothèse de tracés de chenaux

Cartographie : H. Tronchère

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

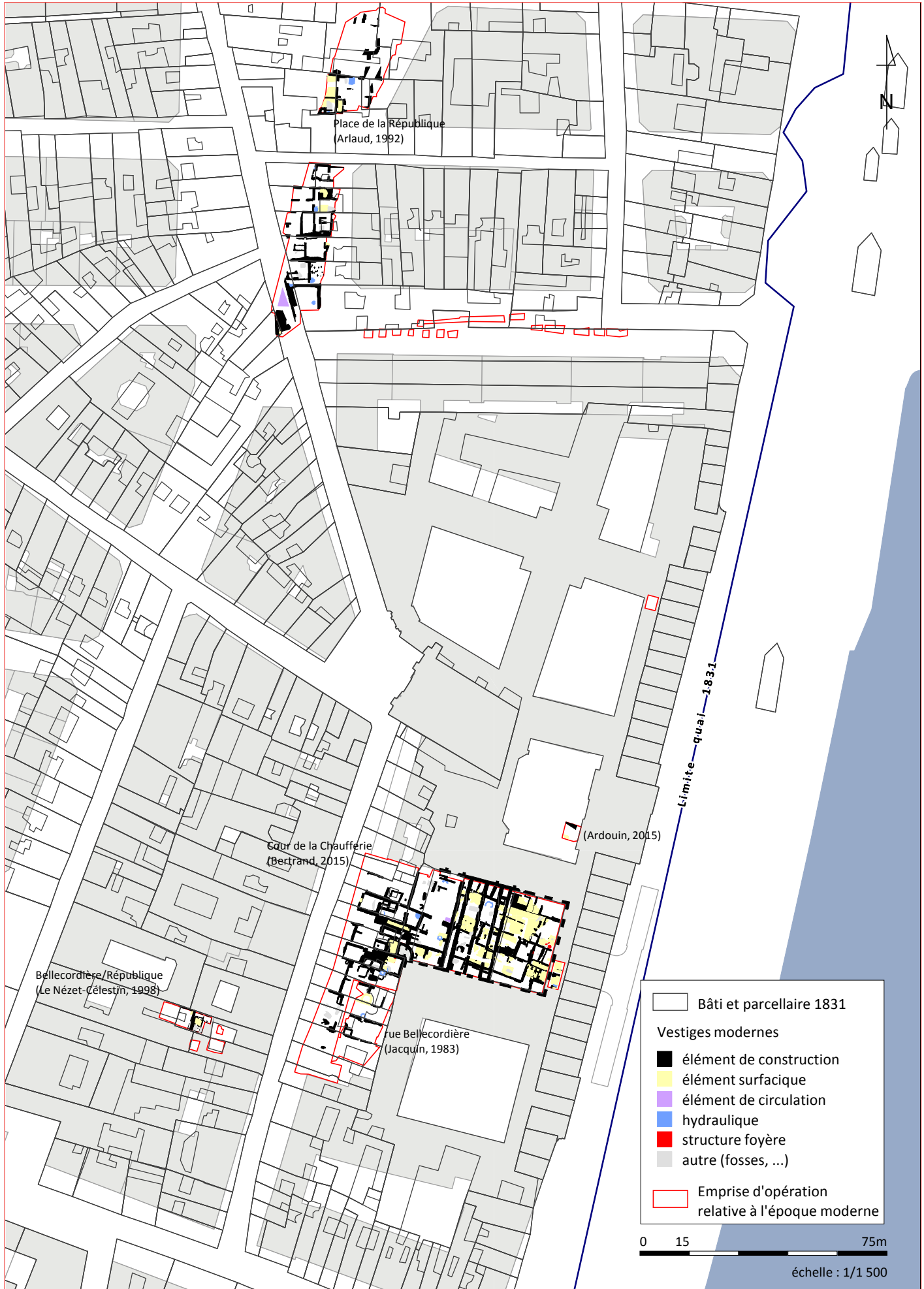


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Contexte archéologique antique sur fond parcellaire actuel (1/1500)

Sources : données archéologiques ALyAS SAVL ; fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre
Cartographie : É. Leroy, 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

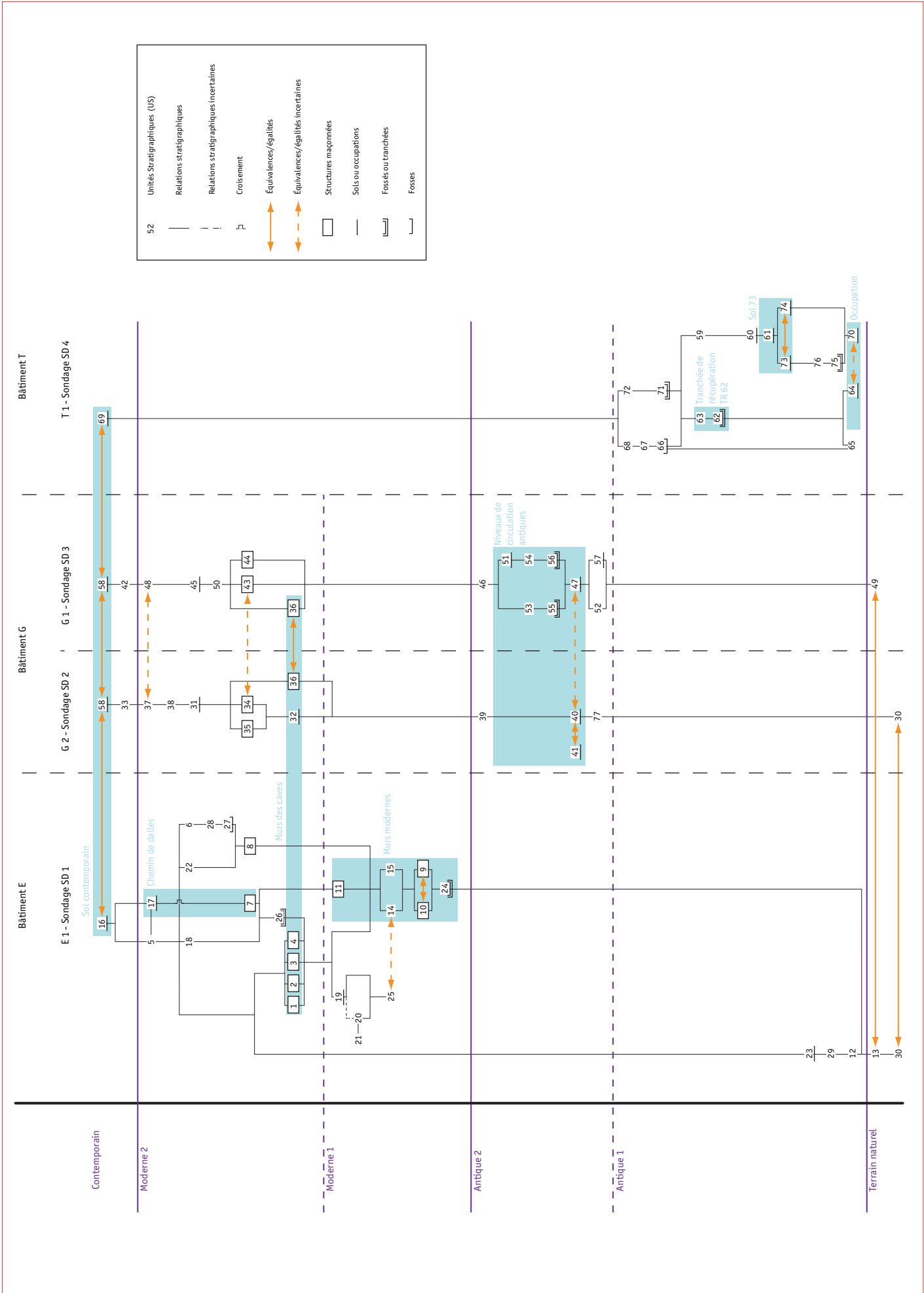


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Contexte archéologique moderne sur fond parcellaire actuel (1/1500)

Sources : données archéologiques ALyAS SAVL ; restitution cadastre napoléonien B. Gauthiez ; fond de plan Ville de Lyon, Grand Lyon, Cadastre
Cartographie : É. Leroy, 2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

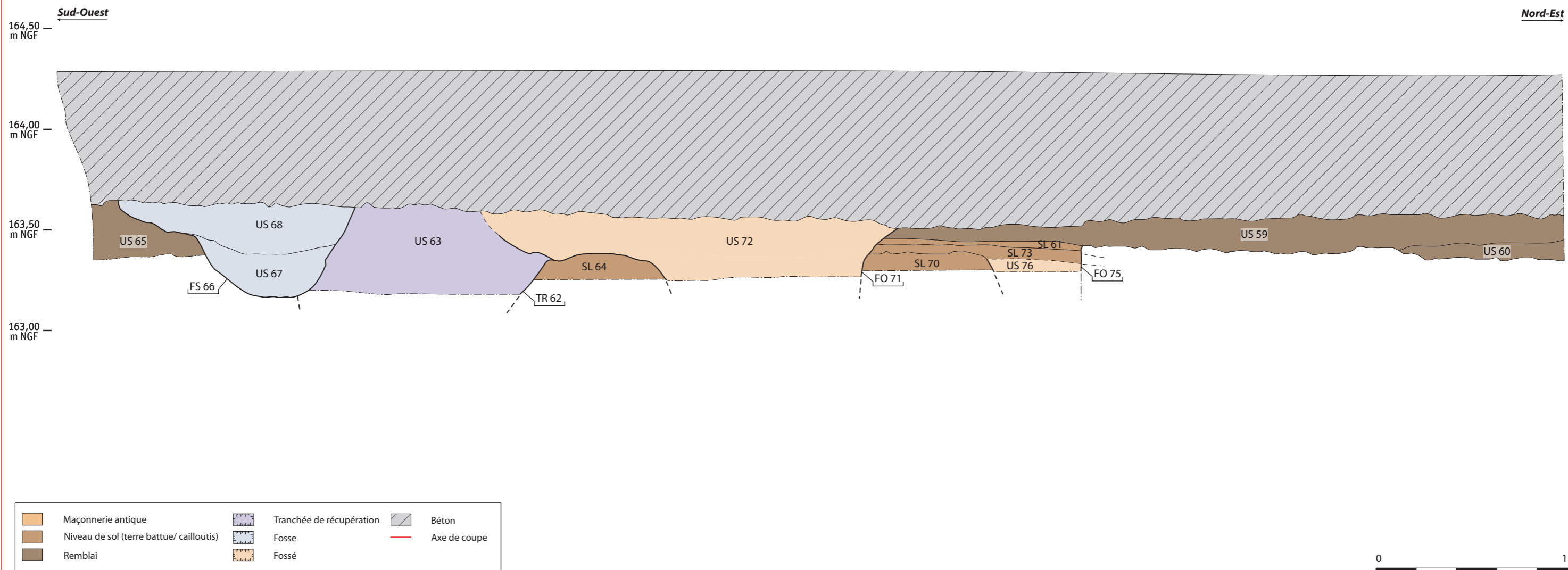
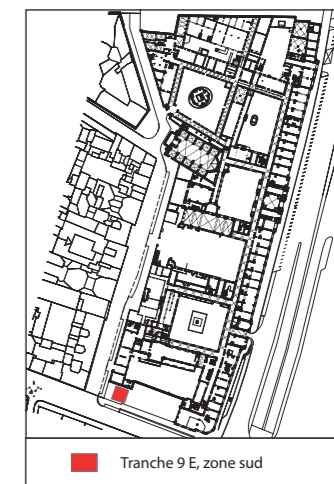
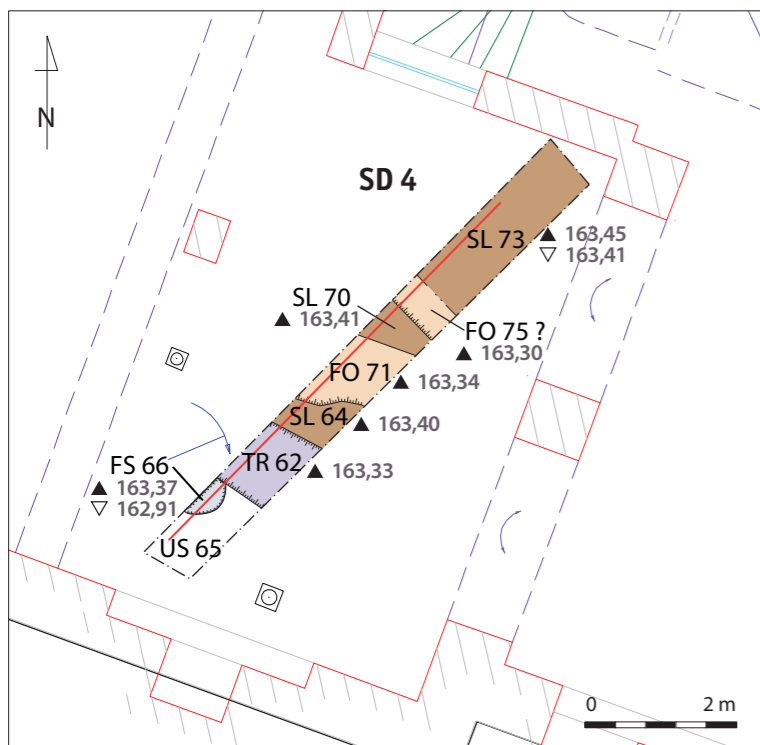


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Diagrammes stratigraphiques des sondages SD 1 (E 1), SD 2 (G 2), SD 3 (G 1) et SD 4 (T 1)

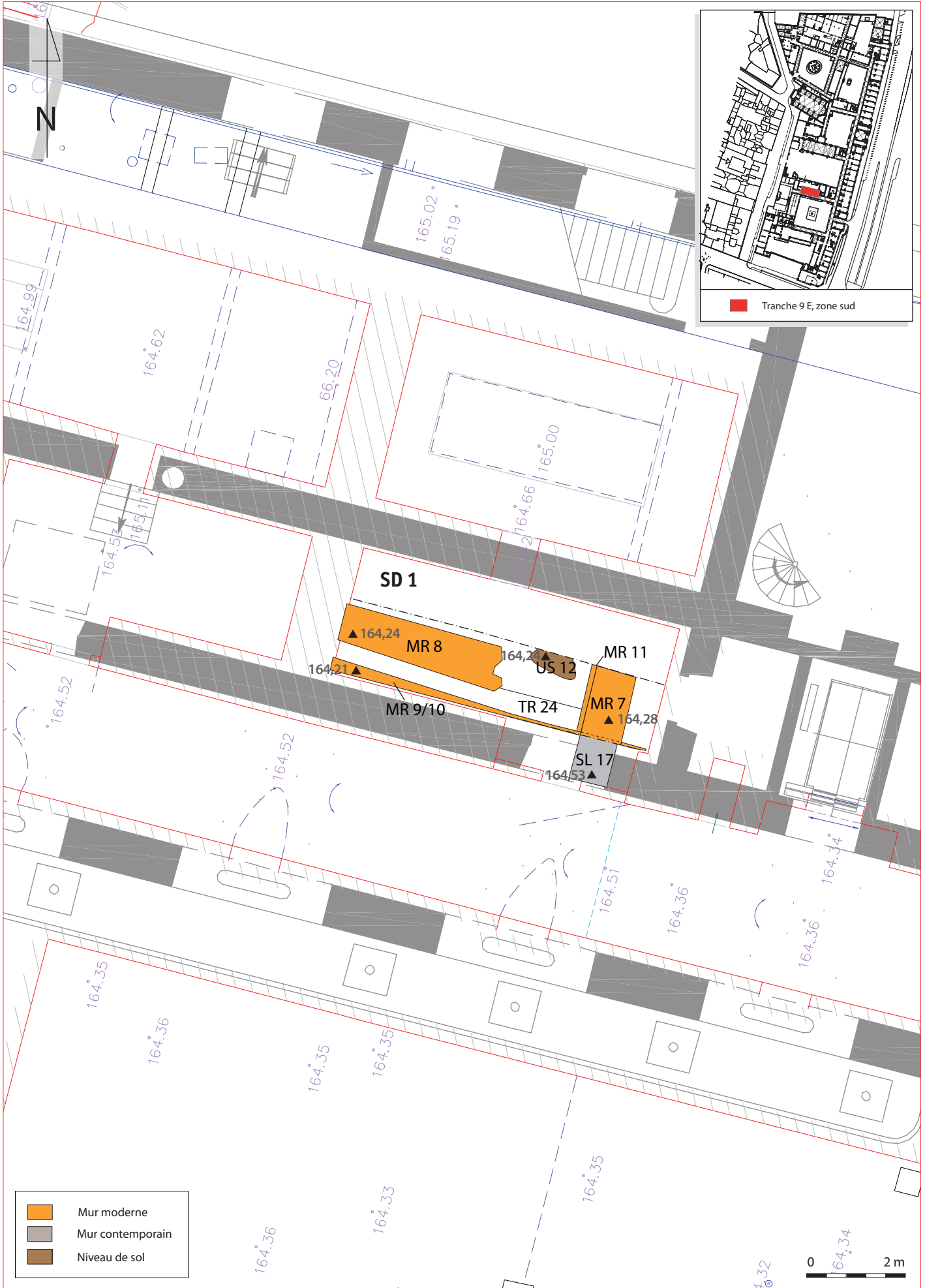
Réalisation : Th. Genty



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Sondage SD 4 dans la cave T 1 : plan des vestiges (1/100) et coupe stratigraphique sud-ouest / nord-est (1/20)

DAO : N. Hirsch, Ch. Ybard

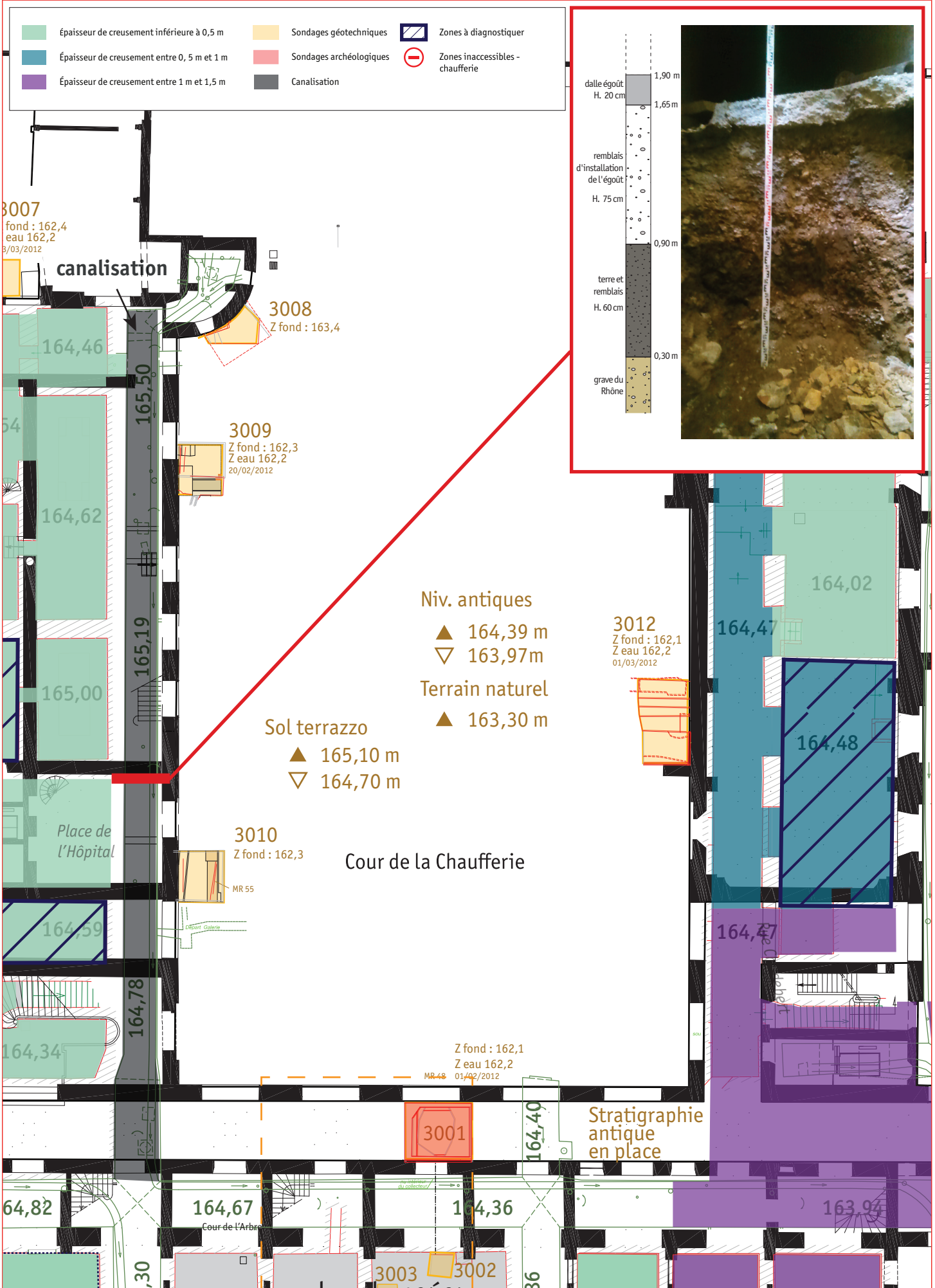


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Sondage SD 1 dans cave E 1 : plan des vestiges (1/100)

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



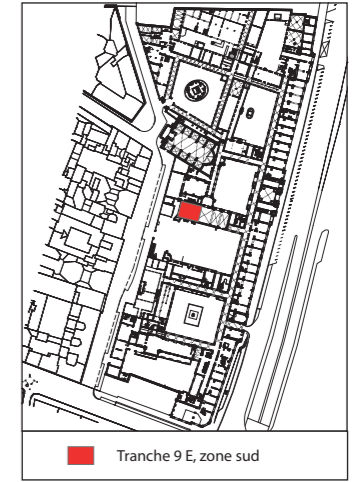
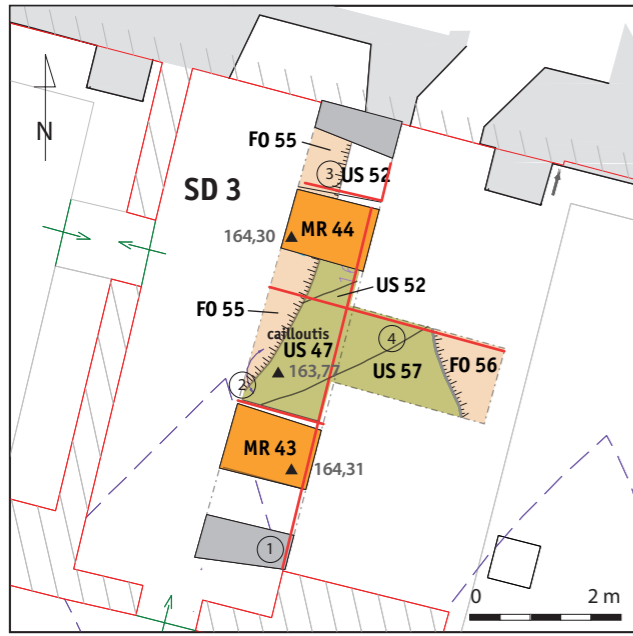
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Surveillance SU3 dans la cave E 3 : coupe schématique de l'égout

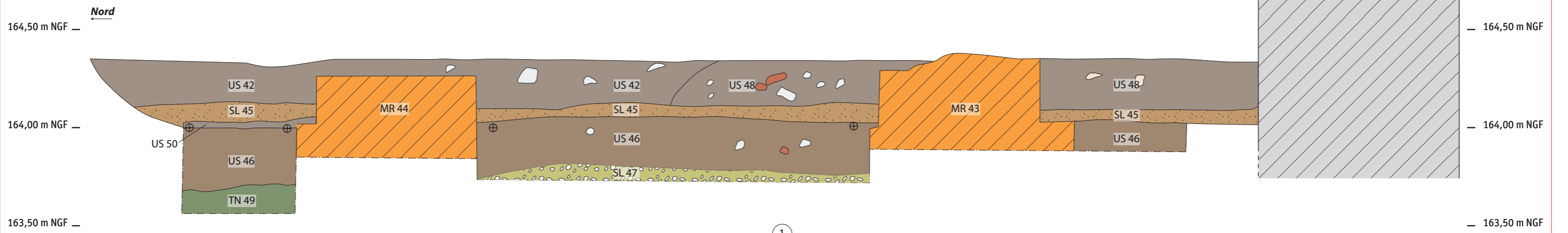
DAO : Ch. Sanchez, V. Rassart

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

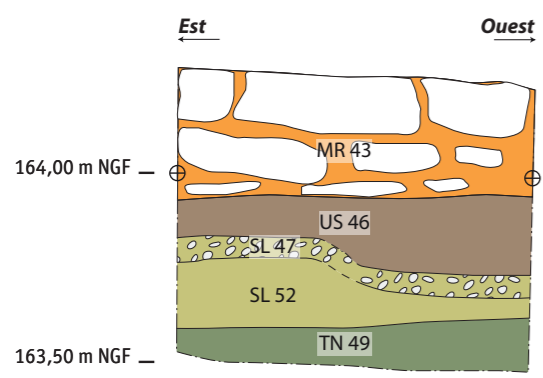




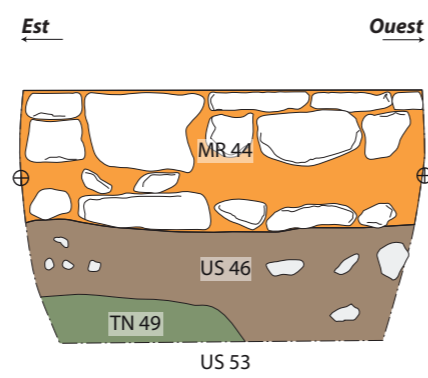
Tranche 9 E, zone sud



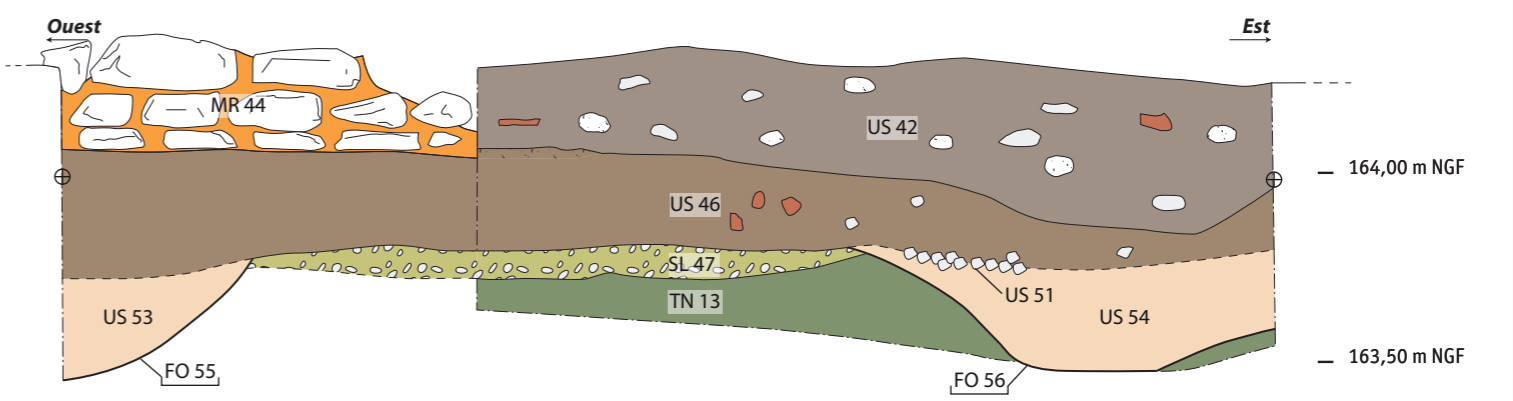
1



2



3



4

	Maçonnerie moderne		Niveau de circulation antique		Remblais		Limon vert naturel
	Maçonnerie contemporaine		Niveau d'occupation en terre battue		Remblais		Grave du Rhône
	Fossé		Mortier		Axe de coupe		

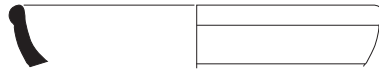


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016
Sondage SD 3 dans cave G 1 : plan des vestiges (1/100) et coupes nord-sud (1), est-ouest (2 et 3) et ouest-est (4) (1/20)

Relevés de terrain : A. Creuzieux, N. Hirsch, O. Puel
 DAO : N. Hirsch, Ch. Ybard



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016
Sondage SD 2 dans la cave G 2 : plan des vestiges (1/100) et coupes nord-sud (1) et ouest-est (2) (1/20)
 Relevés de terrain : Th. Genty, O. Puel DAO : N. Hirsch, Ch. Ybard



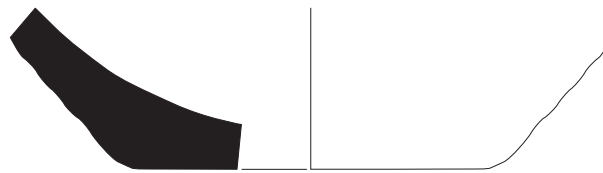
1 (M39C1/1)



2 (M73C2/1)



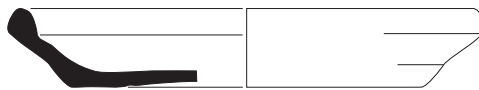
3 (M73C4/3)



4 (M73C3/2)



5 (M59C1/1)



6 (MHSC1/1)

0 5 cm

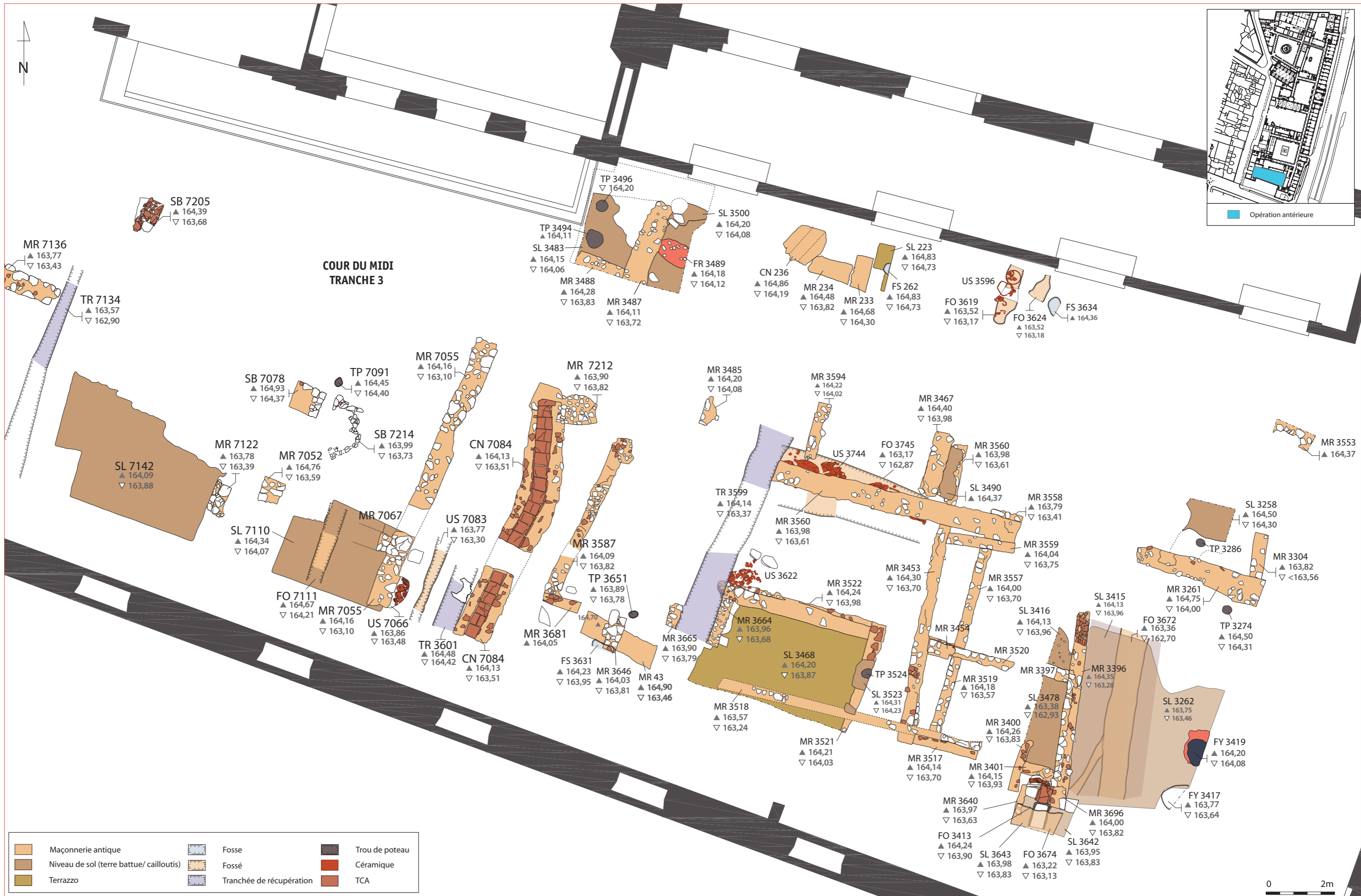


Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon), tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

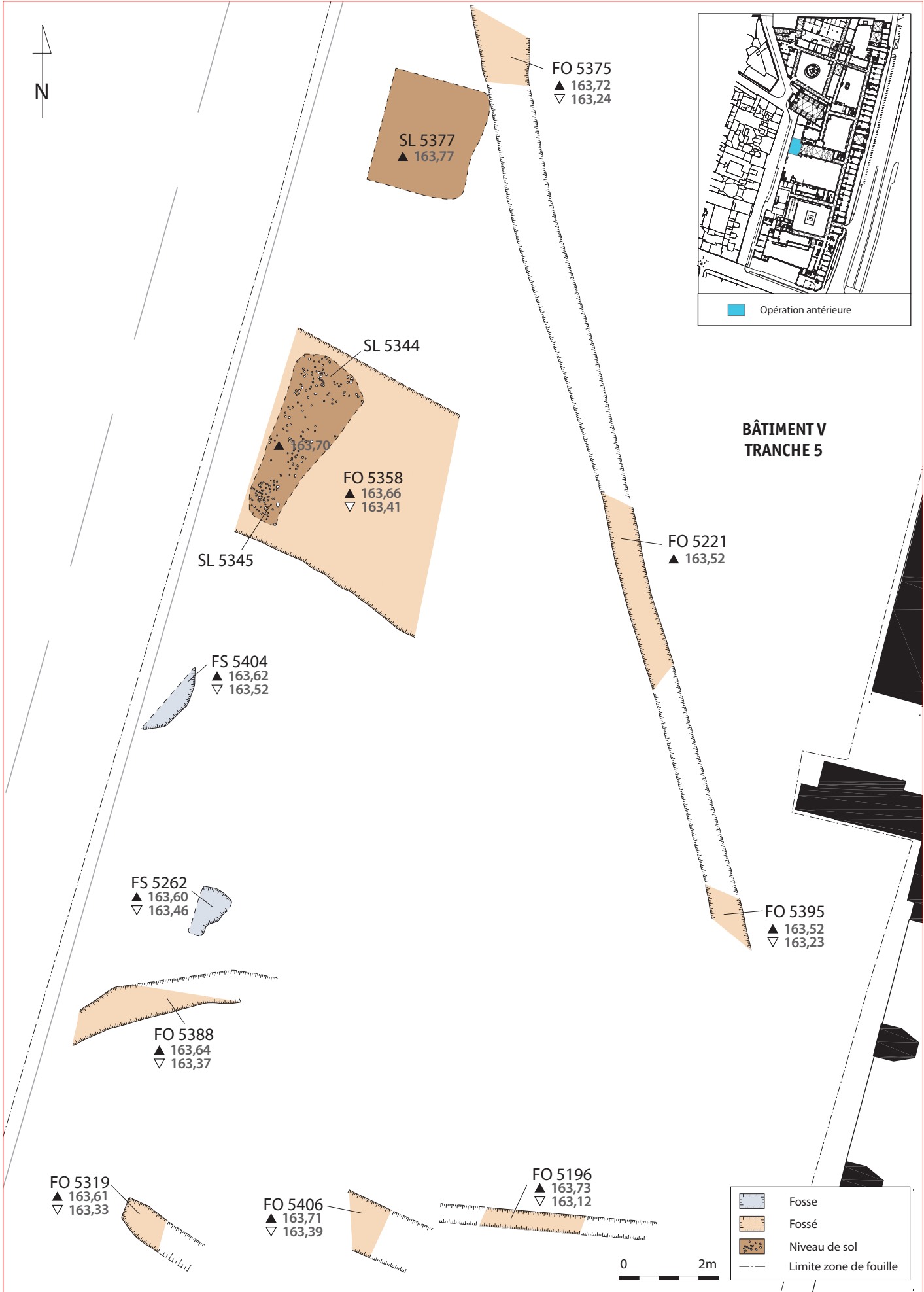
Mobilier céramique des sondages SD 2 (G 2), SD 4 (T 1) et H S (1/3)

Dessin et mise au net : Cl. Mège

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016
Tranche 3 : plan provisoire des structures antiques - Ardouin et al. à paraître
 Échelle 1/100
 DAO : M. Foucault, Ch. Sanchez, Ch. Ybard



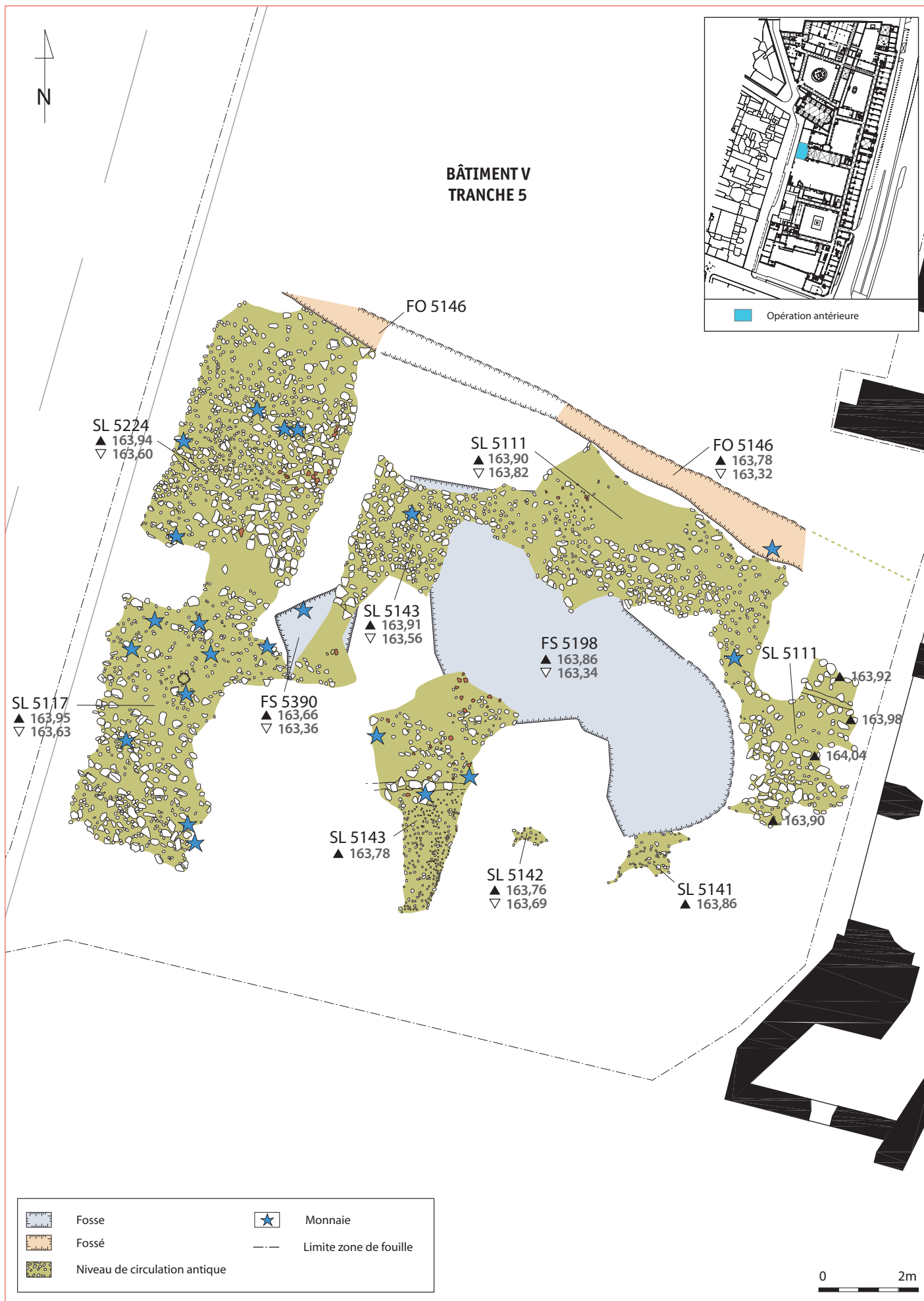
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Tranche 5 : plan provisoire des structures antiques (phase 1) - Arduin *et al.* à paraître
Échelle 1/100

DAO : Ch. Ybard

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON





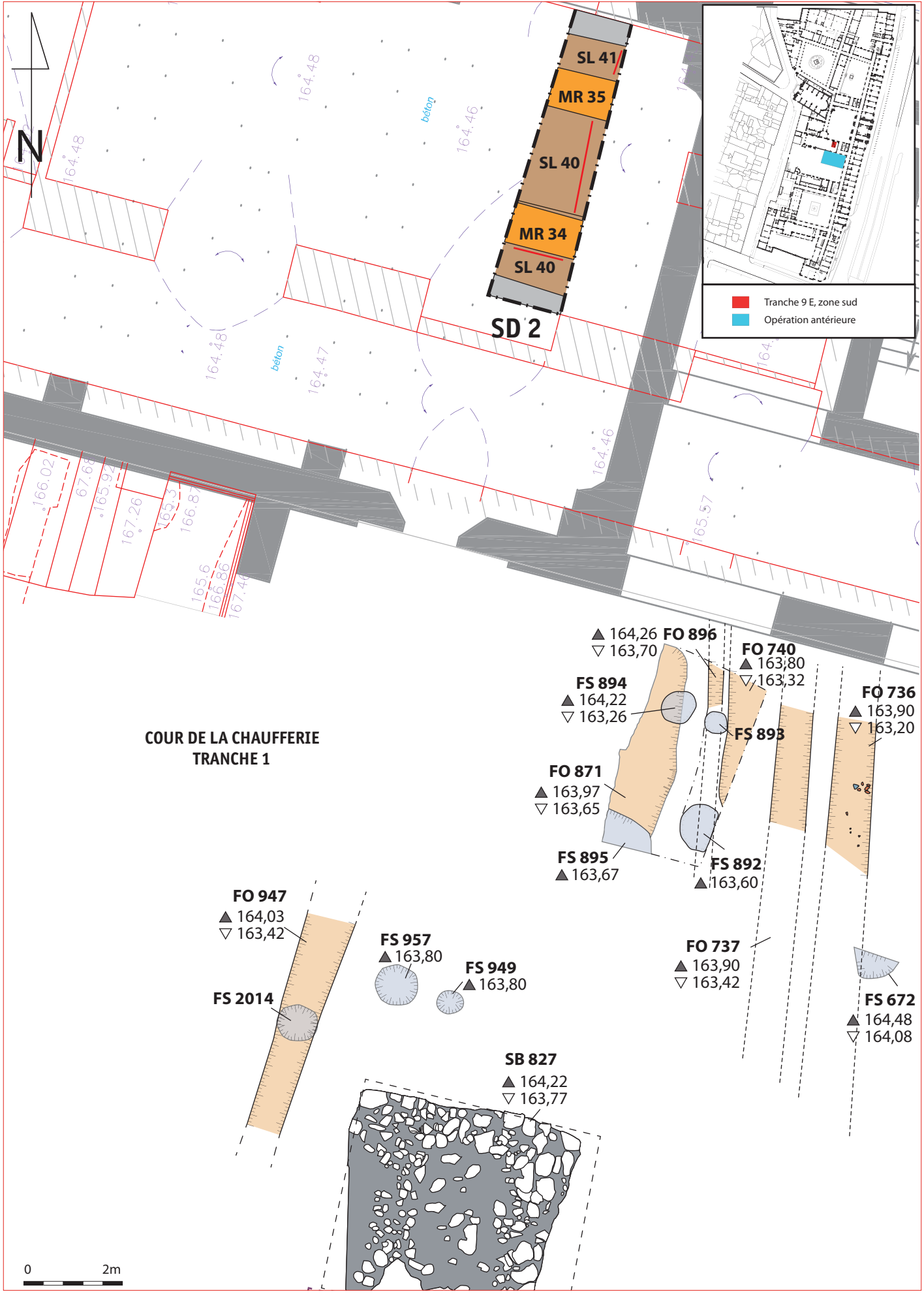
Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Tranche 5 : plan provisoire des structures antiques (phase 2) - Arduin *et al.* à paraître
Échelle 1/100

DAO : Ch. Ybard

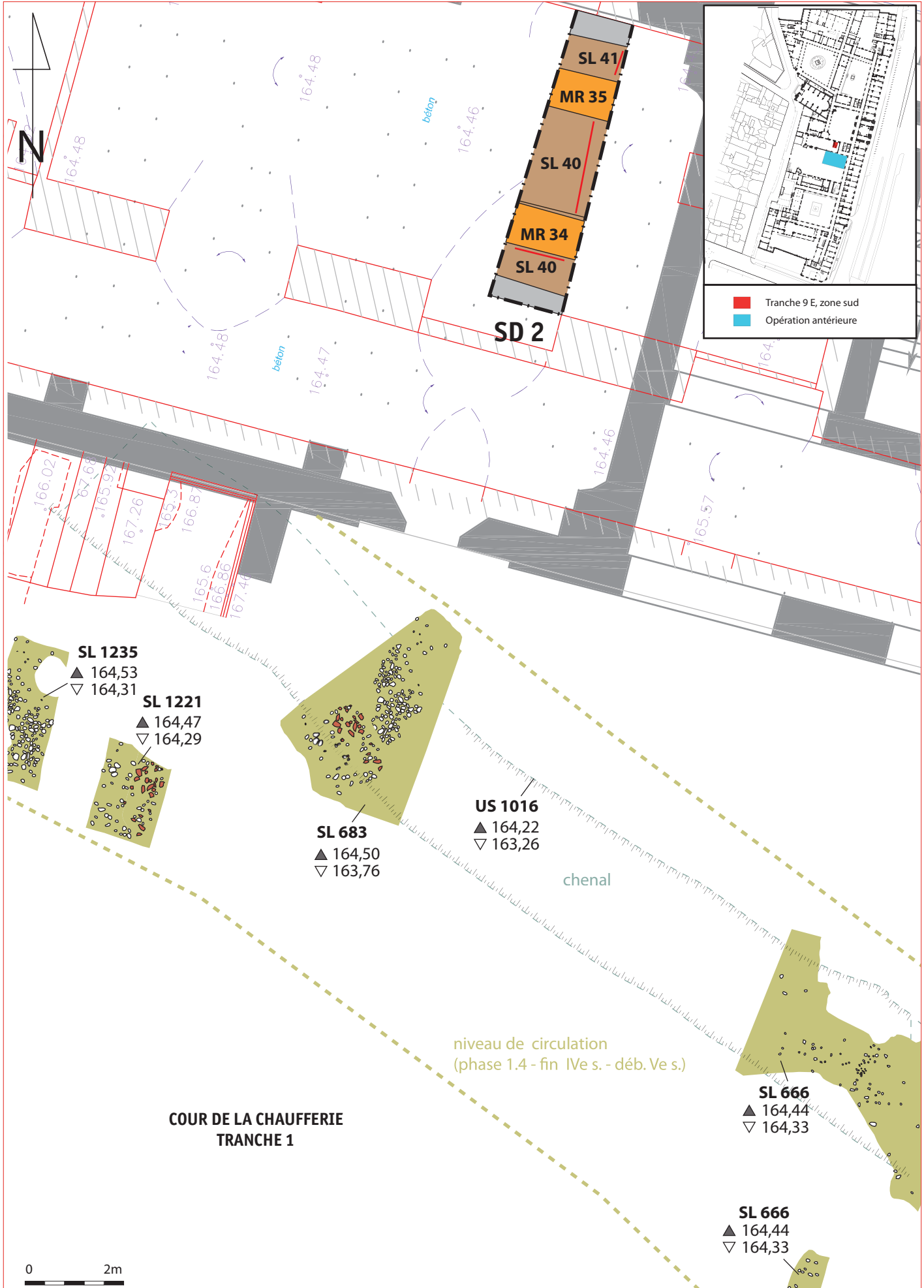
SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
 DE LA VILLE DE LYON

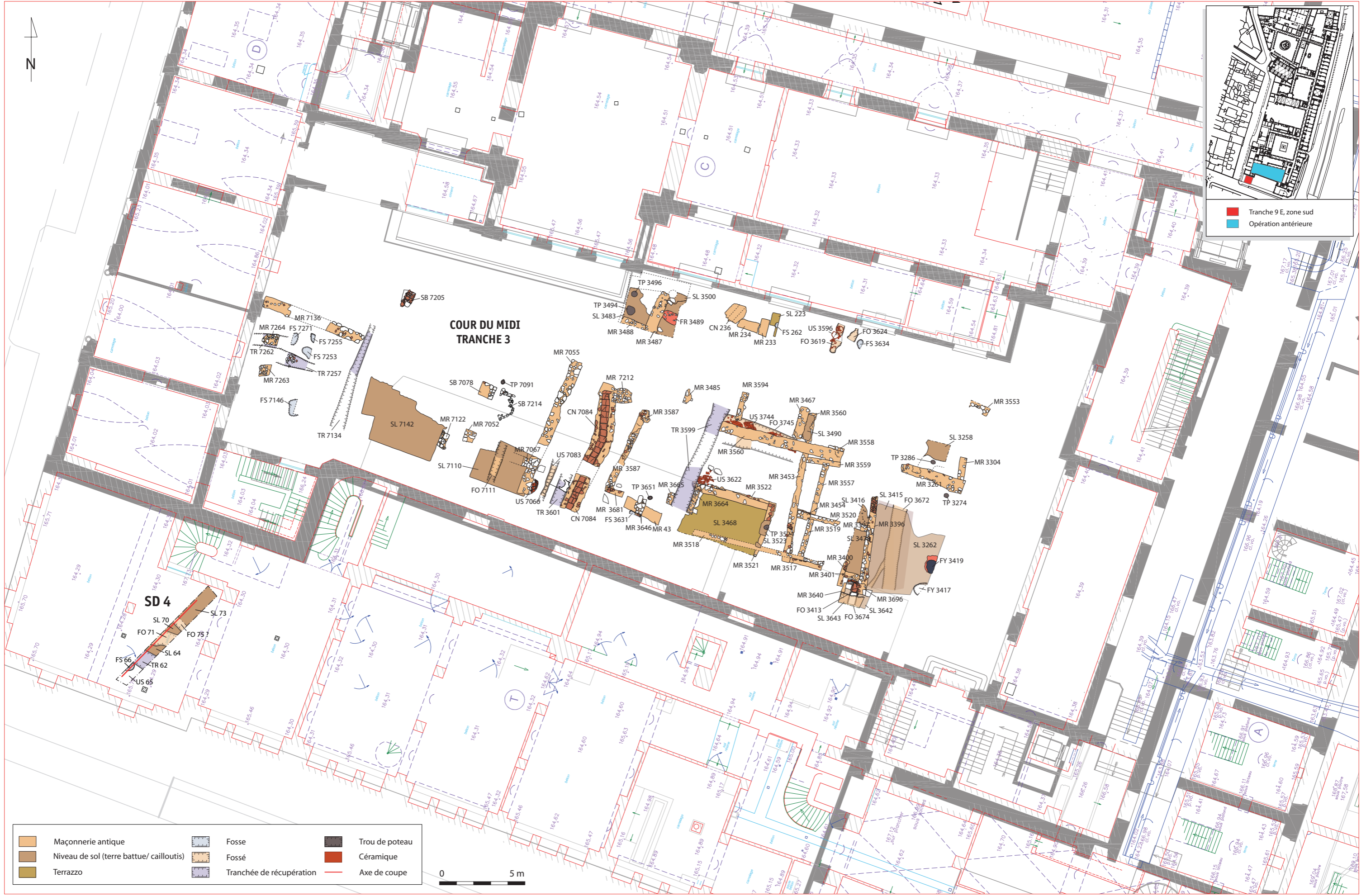




Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016
Tranches 1-2 : plan des structures antiques (phase 3) – Bertrand et al. 2015
 Échelle 1/100
 DAO : Mélanie Foucault

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
 DE LA VILLE DE LYON





Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016
Sondage SD 4 (T 1) localisé par rapport aux vestiges antiques de la cour du Midi (tranche 3, Ardouin et al. à paraître)
Échelle 1/200.
 DAO : M. Foucault, Ch. Sanchez, Ch. Ybard



1. HD9-69382-2212033-0118



2. HD9-69382-2212033-0120



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Cave A 1 : vue générale

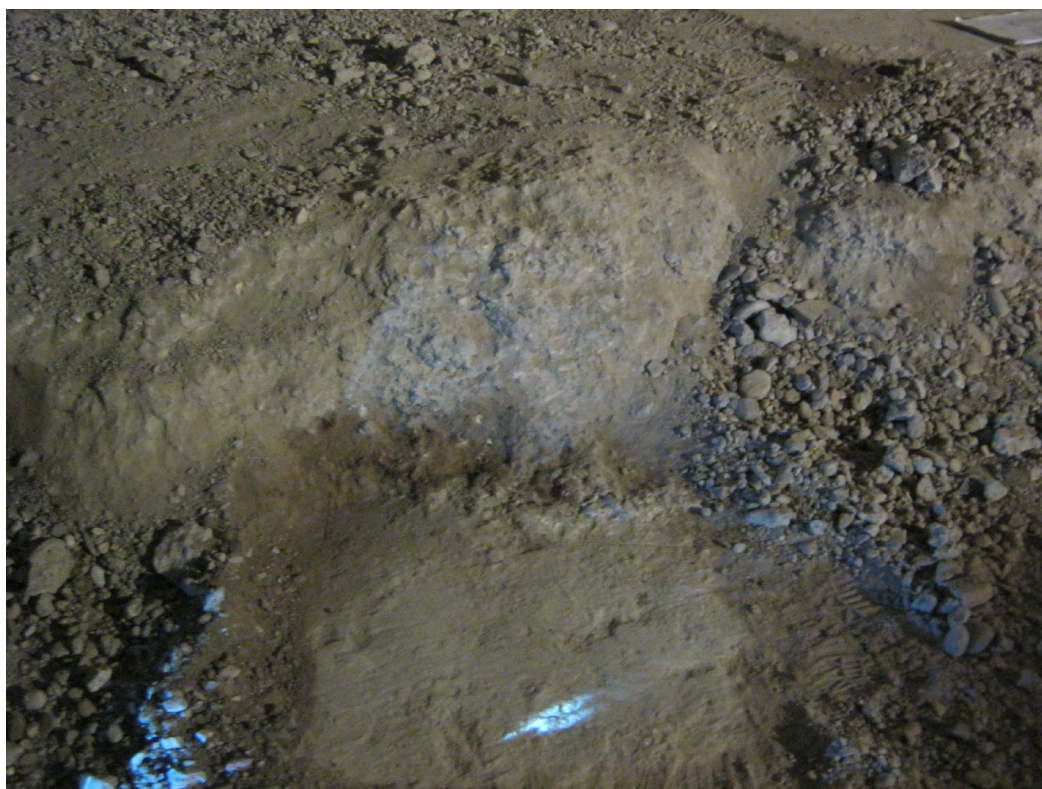
Cave A 1 : détail du «sondage» réalisé dans la dalle de béton inférieure

Clichés : équipe de fouille (SAVL)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0115



2. HD9-69382-2212033-0112



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

Cave C 1 : vue générale.

Cave C 1 : détail de la dalle de béton.

Clichés : équipe de fouille (SAVL)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



2. HD9-69382-2212033-0140



1. HD9-69382-2212033-0142



3. HD9-69382-2212033-0141



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave T 1, sondage SD 4 : coupe sud-ouest / nord-est, extrémité sud-ouest (min. 10)
2. Cave T 1, sondage SD 4 : coupe sud-ouest / nord-est, partie centrale (min. 10)
3. Cave T 1, sondage SD 4 : coupe sud-ouest / nord-est, extrémité nord-est (min. 10)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Clichés :
équipe de fouille SAVL



1. HD9-69382-2212033-0128



2. HD9-69382-2212033-0127



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E , zone sud - 2015-2016

1. Cave T 1, sondage SD 4 : vue générale, partie sud-ouest (vue du sud-est)

2. Cave T 1, sondage SD 4 : vue générale, partie nord-est (vue du sud-ouest)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0132



2. HD9-69382-2212033-0139



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave T 1, sondage SD 4 : remblai US 65 et fosse FS 66 (vue zénithale)

2. Cave T 1, sondage SD 4 : tranchée de récupération TR 62 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0134



2. HD9-69382-2212033-0136



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave T 1, sondage SD 4 : sols SL 64 et SL 70, occupation SL 61 (vue zénithale)

2. Cave T 1, sondage SD 4 : sols SL 70 et SL 73, fossé F0 71 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0138



2. HD9-69382-2212033-0143



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave T 1, sondage SD 4 : sol SL 70 et creusement US 75 (vue zénithale)

2. Cave T 1, sondage SD 4 : fossé FO 71 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



Fig. 1 : US 59, champs rouge et noir séparés par un filet blanc, support en mortier (M59E1F1).



Fig. 2 : US 59, motif indéterminé jaune et blanc sur fond rouge, support en mortier (M59E1F2).



Fig. 3 : US 59, filets rouge ocre et brun (0,8 et 0,3 cm) sur fond blanc, support en mortier (M59E1F3).

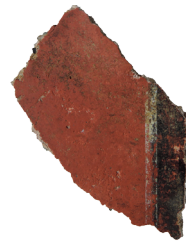


Fig. 4 : US 61, champs rouge et noir séparés par un filet blanc, support en mortier (M61E2F4).



Fig. 5 : US 72, fragment blanc présentant des traces de combustion, revers, support en mortier (M72E3F5).



Fig. 6 : US 72, champs jaune et vert, support en mortier (M72E3F6).



Fig. 7 : US 72, champ noir orné d'un filet blanc souligné d'un trait ocre brun, support en mortier (M72E3F7).





1. HD9-69382-2212033-0030



2. HD9-69382-2212033-0033



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave E 1, sondage SD 1 : vue générale (depuis l'est)

2. Cave E 1, sondage SD 1 : mur MR 9 et maçonnerie MR 8 (vue depuis l'est)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0024



2. HD9-69382-2212033-0025



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave E 1, sondage SD 1 : vue générale (depuis le nord-ouest)

2. Cave E 1, sondage SD 1 : maçonnerie MR 7 et dalles US 17 (vue en coupe, depuis le nord)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0015



2. HD9-69382-2212033-0018



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

1. Cave E 1, sondage SD 1 : maçonnerie MR 7, sol SL 20, occupation SL 19 (vue zénithale)

2. Cave E 1, sondage SD 1 : angle des murs MR 10 et MR 11 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL



1. HD9-69382-2212033-0037



2. HD9-69382-2212033-0041



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave E 1, sondage SD 1 : mur MR 9 (vue d'ensemble, depuis le nord-est)

2. Cave E 1, sondage SD 1 : murs MR 9 et MR 10 (vue d'ensemble, depuis le nord)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0039



2. HD9-69382-2212033-0029



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

1. Cave E 1, sondage SD 1 : tranchée TR 24 (profil) (vue depuis le sud-ouest)

2. Cave E 1, sondage SD 1 : démolition antique US 12 et terrain naturel US 13 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL



1. HD9-69382-2212033-0106



2. HD9-69382-2212033-0111



3. HD9-69382-2212033-0108



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave G 1, sondage SD 3 : coupe ouest-est, partie est (min. 7)
2. Cave G 1, sondage SD 3 : coupe est-ouest, partie est (min. 9)
3. Cave G 1, sondage SD 3 : coupe est-ouest, partie ouest (min. 8)

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

Clichés : équipe de fouille SAVL



1. HD9-69382-2212033-0074



2. HD9-69382-2212033-0092



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave G 1, sondage SD 3 : sol SL 45 (vue depuis le sud)

2. Cave G 1, sondage SD 3 : maçonnerie MR 43 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0095



2. HD9-69382-2212033-0093



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave G 1, sondage SD 3 : sol SL 47, vue générale (depuis l'ouest)

2. Cave G 1, sondage SD 3 : sol SL 47, détail (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0077



2. HD9-69382-2212033-0079



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave G 1, sondage SD 3 : sol SL 47 et fossé FO 55 (vue zénithale)

2. Cave G 1, sondage SD 3 : fossé FO 55 au nord du mur MR 44 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0102



2. HD9-69382-2212033-0100



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON

1. Cave G 1, sondage SD 3 : fossé FO 55 entre les maçonneries MR 43 et MR 44 (vue depuis le sud-ouest)
2. Cave G 1, sondage SD 3 : fossé FO 56 et comblement US 54 (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL



1. HD9-69382-2212033-0072



2. HD9-69382-2212033-0071



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

- 1. Cave G 2, sondage SD 2 : coupe nord-sud (min. 1)
- 2. Cave G 2, sondage SD 2 : coupe est-ouest (min. 3)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0051



2. HD9-69382-2212033-0054



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave G 2, sondage SD 2 : sol SL 32, vue générale (vue du sud-est)

2. Cave G 2, sondage SD 2 : sol SL 40, détail (vue zénithale)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON



1. HD9-69382-2212033-0147



2. HD9-69382-2212033-0148



Reconversion de l'Hôtel-Dieu (69 002 Lyon) - Tranche 9 E, zone sud - 2015-2016

1. Cave J 1, sondage SD 5 : ancien escalier d'accès à l'église (vue depuis le sud)

2. Cave J 1, sondage SD 6 : vue générale (depuis le nord-ouest)

Clichés : équipe de fouille SAVL

SERVICE ARCHÉOLOGIQUE
DE LA VILLE DE LYON